





Vol. 47- ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 20 JANVIER 1961 PRIX: 10c



Neufs différents modèles sont dépeints dans la nouvelle série de timbres réguliers de la Cité Vaticane, émise en dix valeurs différentes. Sept de ces timbres, ceux de 5, 10, 15, 20, 30, 35 et 40 lires, démontrent les oeuvres de miséricorde corporelle sur les motifs copiés des bas-reliefs décorant l'hôpital de la ville de Pisttoia, en Italie. Le timbre de 70 lires (environ 11c) représente le Pape Jean XXIII, ayant à ses côtés les figures symboliques de la Foi et de la Charité. Les timbres valant 75 et 100 lires sont des timbres de livraison spéciale, ayant comme dessin l'écusson papal, entouré de figures allégoriques représentant les vertus. (Photo NC)

Bénédiction de l'école de Duck Lake présidée par Son Exc. Mgr L. Morin

DUCK LAKE — Le dimanche 15 janvier, à 4 h. p.m., la jeunesse de l'école ainsi que les paroissiens de Duck Lake et bon nombre de citoyens de Titanic, de Carleton, de La Plaine acclamèrent Son Exc. Mgr L. Morin, évêque du diocèse de Prince-Albert.

M. l'abbé H. Robert, curé, ainsi que les membres de la commission scolaire de Duck Lake vinrent à la rencontre de Son Excellence qui quittait le couvent après avoir interviewé par groupes, les Soeurs du Pensionnat, les membres de l'Action Catholique, les membres de la commission scolaire, les syndics de la paroisse, ainsi que les Dames de l'Autel et du Club Alouette.

De 3 h. à 4 h., la nouvelle école fut envahie par les nombreux visiteurs et plusieurs restèrent émus devant un certain tableau évoquant le "Souverain du jeune Age".

A 4 h. p.m. précises, les élèves de l'école reçurent officiellement Son Exc. Mgr Morin au son d'un duo, exécuté par Mlles Elaine Baribeau et Céline Bergeron. Le "Glee Club" rendit avec âme deux choeurs appropriés à la circonstance: "Daignez Seigneur bénir cette chère maison" et " Bless This House". Lionel Baribeau lut une adresse de bienvenue à Son Excellence, Laurent Lanovaz offrit une riche gerbe spirituelle, tribut de reconnaissance de la jeunesse étudiante, et la charmante Lise Pelletier présenta une corbeille de fleurs naturelles, gage d'amour de la jeunesse.

Son Excellence prit la parole avec l'onction qu'on lui connait et compara l'école à un sanctuaire où l'on vit les plus heureux jours. Ensuite, il procéda à la bénédiction du nouvel édifice. Son Excellence était accompagné de M. l'abbé H. Robert curé, du R. P. E. Bernet-Rollande, O.M.I., de MM. les abbés Martial Leblanc, chancelier du diocèse, G. Lachance, prêtre-assistant à Duck Lake, G. Aumont, curé de Rosthern, et du R. P. D. Dubuc, O.M.I., curé de Batoche.

Au passage de l'évêque dans les classes, les maitresses et les élèves s'agenouillèrent pour recevoir une bénédiction. Pendant cette pieuse cérémonie, le "Glee Club" exécuta le psaume 126: "Plaise au Seigneur de bâtir la maison, de garder la cité", et une hymne à la Vierge: "Chez nous, soyez Reine", à la garde de laquelle chacun se confie.

A 4 h. 45 la foule se rendit à l'église pour assister à une messe dialoguée avec Son Exc. Mgr L. Morin. Après l'Evangile, Son Excellence commenta l'épître du jour. Il invita tous et chacun à se servir des talents dont le bon Dieu les a gratifiés afin de bien jouer le rôle assigné dans le domaine sacré de l'éducation.

A 6 h. 30, les Soeurs de la Présentation reçurent à souper Son Excellence, MM. les membres du Clergé, les membres de la commission scolaire, les syndics de la paroisse, M. le Maire, la présidente de l'A.C.F.C. de Duck Lake, ainsi que le personnel enseignant.

A l'issue du banquet, les invités apposèrent leur signature dans le livre-souvenir où la nouvelle école de Duck Lake dit sa "Bienvenue" aux heureux convives. L'auteur de ce croquis est Lillian Laliberté, élève en 11e année.

Avant de quitter la salle du banquet, M. A. Poger, président de la commission scolaire, remercia en termes choisis Son Exc. Mgr L. Morin qui, à son tour, dit la joie qu'il avait goûtée à l'occasion de cette belle fête paroissiale.

Les membres de la commission scolaire de Duck Lake, le personnel enseignant, religieux et laïc, et la jeunesse de l'école désirent exprimer leur profonde reconnaissance à Son Excellence qui a bien voulu les honorer de sa présence, lors de cette célébration unique dans l'histoire de la paroisse. Merci également à tous ceux qui sont venus se réjouir avec eux, et "Longue vie à la nouvelle école de Duck Lake".

Paix à cette maison

Choeur:
Daignez Seigneur bénir cette chère maison
En faire un sanctuaire où l'on aime,
Où l'on vit en gardant votre nom.
Un foyer de prière, un foyer de prière et de science.

1er solo:
Que la foi, la foi la plus vive en soit le fondement
Que la douce espérance, que la douce espérance l'anime,
L'éclaire dans son rayonnement,
L'anime, l'éclaire dans son rayonnement.

2e solo:
Qu'en toute confiance la sainte charité l'assure désormais
Et qu'en la dernière heure, nous puissions ô mon Dieu,
Au séjour de la paix, au séjour de la paix,
Fixer notre demeure.

Résolutions du congrès des Dames de Sainte-Anne de Gravelbourg

GRAVELBOURG — Les résolutions du congrès, présentées par Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, se lisent comme suit:

1) **Attendu** qu'il importe que l'influence du congrès continue de se faire sentir; qu'il soit résolu d'établir dans les paroisses un service de cercles d'étude où les dames s'efforceraient d'amener leurs époux.

2) **Attendu** que les techniques de diffusion: presse, cinéma, radio et télévision présentent des dangers sérieux pour la vie religieuse et morale dans nos foyers, qu'il soit résolu que l'on combatte le mauvais par le bon, soit les mauvaises lectures par les bonnes lectures, les programmes sensuels de télévision, par les bons programmes.

3) **Attendu** que les mauvaises lectures et les programmes sensuels de télévision menacent le foyer où ils pénètrent, qu'il soit résolu que les parents soient amenés à exercer une surveillance plus sévère des lectures et programmes de télévision.

Que les Dames de Ste-Anne se mettent à l'oeuvre, si ce n'est déjà fait. Les cercles d'étude sont-ils formés dans votre paroisse? Aux présidentes de les organiser en collaboration avec leur curé et aumônier.

Comment s'y prendre?

Trois ou quatre couples se réunissent à un endroit désigné (de préférence dans une maison privée). Il s'agira de préparer quelques questions d'ordre moral ou religieux, inviter leur pasteur à cette réunion qui aura lieu en présence d'adultes seulement. Il y aura "forum", après quoi l'aumônier donnera les réponses justes au sujet traité.

Ces cercles d'étude vous aideront, chères Dames de Ste-Anne, à résoudre beaucoup de vos problèmes, vous trouverez aussi les réponses aux problèmes concernant les nos 2 et 3 des résolutions mentionnées lors du dernier congrès.

Mesdames, nous serons vite rendues au prochain congrès. Il faut sortir de notre léthargie et profiter des soirées d'hiver lorsque les amis se réunissent autour des tables pour jouer aux cartes par exemple. Pourquoi ne pas consacrer une heure de ces "veillées entre voisins" pour joindre l'utile et l'agréable? — tout en accomplissant nos devoirs de parents chrétiens, devoirs demandés par notre évêque.

Allez-y Dames de Ste-Anne, avec zèle; le temps presse, remplissez comme on vous le demande vos devoirs de congréganistes.

Même là où Foyer-Ecole existe déjà, on vous demande de former ces cercles d'étude "individuels".

Bon succès à toutes les Dames de Ste-Anne du diocèse de Gravelbourg.

Responsable du Service Spirituel de la Fédération des Dames de Ste-Anne du diocèse de Gravelbourg,

Mme Aristide FOURNIER.

En Saskatchewan

Le Club des 100 (ACFC)

Consolez-vous, chers amis, bienfaiteurs, patriotes et membres, il ne vous en coûte que quelque $25.00 pour aider efficacement et vigoureusement votre ACFC à poursuivre son oeuvre d'éducation et d'apostolat en Saskatchewan. En êtes-vous plus malheureux? Plus pauvres? Plus maigres? Au contraire! Vous avez contribué à l'édification d'un peuple. Bravo et merci!

NEUVIEME LISTE (par ordre de réception)

M. Jean Carrière, Storthoaks	$25.00
Les Frères du Sacré-Coeur, Bellegarde	25.00
M. Joseph Hounjet, St-Denis	25.00
M. Jean Denis, Domremy	25.00
M. J.-E.-G. Chabot, Laflèche	25.00
M. l'abbé François Marcotte, Redvers	25.00
M. Fernand Denis, Vonda	25.00
M. Ferdinand Lanovaz, Duck Lake	25.00
M. André Amyot, Prince-Albert	25.00
Les Chevaliers de Colomb, Debden	25.00
M. Emile Blanchard, Prince-Albert	25.00
L'école industrielle St-Joseph, Alfred, Ont. (Fr. Gilles, é.c.)	25.00

TOTAL DE MEMBRES: 111

Congrès de l'AECFM à St-Boniface le 21 janvier

Tous les adultes catholiques de langue française, ayant 18 ans, sont membres de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. A ce titre ils ont droit de prendre part au congrès provincial qui aura lieu cette année le 21 janvier à l'auditorium Notre-Dame, angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, à St-Boniface.

C'est un point à souligner, car souvent les gens de la campagne croient que seuls les délégués peuvent participer à ces délibérations. Ces derniers ont droit de vote officiellement, mais ils n'ont pas le monopole du débat ni des idées.

Au congrès, les membres de l'exécutif font rapport de leurs activités depuis la dernière réunion plénière. C'est l'heure des félicitations bien méritées et aussi des éclaircissements. Parfois au foyer et dans les réunions paroissiales, les particuliers expriment du mécontentement au sujet du travail de l'Association. C'est au congrès qu'il faut venir exprimer ces réserves, car l'Association c'est la grande famille de langue française de la province où, comme dans un véritable foyer, les explications sont faciles, car la bonne volonté de chaque membre est évidente. D'ailleurs, il n'est pas défendu de venir louer tel ou tel geste utile, le règlement de tel problème, les efforts déployés et les conseils reçus. La force de l'Association vient toujours de l'appui éclairé et convaincu de chaque compatriote de la province.

Cette année, ce caractère familial de l'Association est bien mis en lumière du fait que la date de la réunion se trouve au mois de janvier, mois de la Ste-Famille, mois qui débute par la saison des fêtes de famille. L'assemblée aura lieu un samedi, ce qui est de nature à favoriser une assistance nombreuse, car le lendemain c'est un jour de repos.

Pour accentuer la note familiale, grand banquet à midi, avec un orateur de la province de Québec, un orateur remarquable par sa fidélité à tout ce qui est noble dans le passé et, en même temps, à la tête de tout ce qui est plus moderne et progressif au Canada.

Autrefois, les explorateurs apportèrent la culture française dans un monde hostile. Aujourd'hui, les hommes d'affaires du Québec, de la trempe de M. Alfred Rouleau, taillent une place plus convenable pour les Canadiens français dans le monde aussi hostile de la vie économique et commerciale. Pour lui le patrimoine n'est pas un trésor gardé précieusement derrière les vitrines d'un musée, c'est plutôt un capital productif qui peut défendre et renforcir les traditions les plus nobles. Aux fidèles d'amener au congrès et au banquet les compatriotes soi-disant "pratiques" qui ne savent pas concilier patriotisme et vie moderne.

Il y a deux raisons pour que le congrès de l'A.E.C.F.M. soit des plus représentatifs cette année.

En premier lieu, au point de vue du cadre social, la cause du français va trop bien. Les obstacles scolaires et légaux tombent à tour de rôle. Parmi les citoyens de langue anglaise, le culte du bilinguisme et du français comme deuxième langue fait boule de neige. Dans les cadres du gouvernement, les nominations de Franco-Manitobains pleuvent. Le miracle d'un poste émetteur de télévision française, gracieuseté de l'Etat, devient une réalité. Il y a cependant une pénurie de personnel compétent. Il y a grave danger que, faute d'opposition ouverte, l'ardeur vienne à manquer pour la lutte et que le foyer, la source du patriotisme vivant, soit négligé, au milieu d'organisations prospères.

En deuxième lieu, la lutte pour la justice envers les écoles catholiques moins favorisées a révélé tout un monde insoupçonné d'hostilité, non seulement aux droits minoritaires, mais aussi aux droits des parents, aux droits de la religion à l'école. Il est de plus en plus évident que les adversaires du catholicisme tirent leur inspiration de motifs qui, à la longue, se heurteront à la culture franco-manitobaine. Le groupe canadien-français qui doit se préoccuper de sa propre survivance se voit appeler au rôle de troupe de choc. Il n'y a pas lieu de s'étonner que certaines puissances hostiles fassent de leur mieux pour diviser les forces chrétiennes en se faisant champion de la langue française.

Le journal, le poste et les associations font leur possible pour entretenir la culture française et catholique des nôtres dans toute sa plénitude, d'un mois à l'autre. Mais rien ne peut remplacer le face à face, les délibérations amicales et ouvertes, la présence des anciens et des jeunes, des hommes et des femmes, des prêtres et des laïcs, car c'est là le propre d'un congrès.

Que tous soient là, le 21 janvier, au gymnase Notre-Dame.



M. Léo Rémillard, président de l'AECFM



M. Alfred Rouleau, orateur invité



M. Henri d'Eschambault, trésorier de l'AECFM

Traité international

WASHINGTON — L'hon. J. Diefenbaker et le président Ike Eisenhower ont signé ici l'entente longtemps élaborée au sujet de l'exploitation des eaux de la rivière Columbia.

Lutte en Belgique

BRUXELLES — Les manifestations socialistes contre le programme d'austérité du gouvernement prennent de plus en plus une tournure d'un mouvement d'indépendance de l'élément Wallon du pays.

A Ottawa, réunion interconfessionnelle le 25 janvier courant

OTTAWA (Le Droit) — A l'occasion de l'octave de l'Unité chrétienne, une réunion interconfessionnelle aura lieu à Ottawa à la salle de la Christ Church Cathedral, le 25 janvier courant.

Les prêtres ou ministres des diverses dénominations religieuses qui prendront part à cette soirée ont reçu les autorisations nécessaires de leurs supérieurs ecclésiastiques.

L'Eglise catholique sera représentée par le R. P. Allen MacInnes, O.M.I., supérieur du scolasticat Holy Rosary.

Le Père MacInnes exposera la doctrine de l'Eglise catholique romaine relative au rapprochement avec les Eglises protestantes.

* * *

PROGRAMME

9 heures du matin

— Inscription des délégués

— Ouverture du Congrès — M. Léo Rémillard

— Rapport financier et présentation du budget 1961 — M. Henri d'Eschambault, trésorier

— Rapport du président général — M. Léo Rémillard
Discussion

— Rapport du Comité de Nominations — M. Hervé Sala

— Nomination des Scrutateurs

— Rapports des visiteurs d'écoles — M. l'abbé Pierre Raymond
R. P. Georges Ramaekers, S.J.
Discussion

— Comité de construction — M. Léo Landry

A midi — Banquet

— Proclamation de l'Ordre du Mérite Scolaire S. Exc. Mgr M. Baudoux

— Chant chorale, par la Société Lyrique

— ORATEUR INVITE: M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins

1 heure 30

— Election du nouvel Exécutif

— Rapport du Comité d'Enquête — R. P. Raymond Durocher, O.M.I.

— Présentation des Trophées "La Liberté" R. P. Roméo Bédard, O.M.I.

Ecole Lévis, Ste-Elisabeth, Mlle Stella Dumontier.

Ecole Elémentaire Consolidée, Ste-Anne-des-Chênes, Grade 7, Instr. Sr Thérèse Vachon, S.G.M.

Ecole Lorette-Centre, Grade XI, Inst. Sr St-Patrice, S.J.S.H.

Couvent de St-Charles, Grades IX-X, Inst. Sr M.-St-Félix, M.O.

— Présentation posthume de l'insigne de la Fidélité Française à Mgr Antoine d'Eschambault par Dr Paul-Emile LaFlèche.



— Salutations des organismes affiliés:
Association des Instituteurs
Association des Commissaires
Fédération des A.P.M.

Résolutions et voeux du Congrès.

— Conclusions — S. Exc. Mgr M. Baudoux

La Fédération des APM réclame l'aide aux écoles

L'exécutif de la Fédération des APM de langue française du Manitoba a accepté à l'unanimité le texte de la résolution publiée ci-dessus, au nom de ses 19 membres: Précieux-Sang, St-Pierre-Jolys, St-Norbert, Letellier, St-Jean-Baptiste, Ste-Marie, La Broquerie, St-Malo, Lorette, Notre-Dame-de-Lourdes, Otterburne, St-Adolphe, Ste-Agathe, Ste-Anne-des-Chênes, St-Eugène, St-Joseph, St-Léon, Somerset et South Junction.

Ce texte fut envoyé à l'hon. S. McLean, ministre d'Education, et des copies conformes, à l'hon. Duff Roblin, premier ministre, ainsi qu'aux députés qui représentent à la Législature provinciale les territoires ou districts où résident les membres des 19 APM de langue française.

Les Parents et Maîtres de langue française expriment clairement leur connaissance de la situation pénible faite aux écoles paroissiales et privées, et exigent que le gouvernement apporte une solution juste à ce problème. Il convient de noter que 16 des 19 Associations qui ont signé le document sont rattachées à des écoles publiques, et prouvent ainsi leur désir de venir en aide aux Parents et Maîtres moins privilégiés des écoles paroissiales.

ATTENDU QUE la Fédération des Associations de Parents et maîtres de langue française du Manitoba, section française de la "Home and School and Parent-Teacher Federation of Manitoba Inc.", sert une population d'environ 1,000 membres organisés en 19 Associations locales de Parents et Maîtres de langue française, dont 16 sont des Associations rattachées à des écoles publiques;

ATTENDU QUE les buts primordiaux des Associations de Parents et Maîtres sont de favoriser la bonne éducation des enfants par la coopération des parents avec les maîtres, et de maintenir un lien d'unité et de compréhension entre toutes les Associations de Parents et Maîtres au Manitoba et au Canada;

ATTENDU QUE dans certaines localités où fonctionne bien l'Association de Parents et Maîtres, ces Associations se trouvent dans des écoles privées et paroissiales qui souffrent énormément du manque total de subsides du Gouvernement;

ATTENDU QUE les parents des enfants qui fréquentent ces écoles privées et paroissiales soutiennent par leurs taxes municipales, provinciales et fédérales les écoles publiques dont ils ne tirent aucun avantage, parce que leur conscience catholique ne peut leur permettre d'y envoyer leurs enfants;

ATTENDU QUE les institutrices religieuses et laïques qui enseignent dans les écoles privées et paroissiales accomplissent un double travail dans l'enseignement d'un cours complet bilingue, sujet à l'inspectorat du Département d'Education de cette province, et que ces institutrices enseignant dans ces écoles privées et paroissiales sont privées par le Gouvernement d'un salaire juste et raisonnable, comme celui que reçoit toute autre institutrice de cette province, selon l'échelle des salaires;

ATTENDU QUE dans un pays et une province démocratiques comme les nôtres, les droits d'une minorité doivent être respectés surtout en ce qui concerne l'éducation des enfants, les droits des parents et les droits des institutrices, afin de renforcer les liens d'unité et de compréhension entre les groupes ethniques de cette province du Manitoba;

QU'IL SOIT RESOLU QUE la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba demande au Gouvernement actuel de cette province de mettre en vigueur les recommandations du Chapitre XI du mémoire final de la Commission Royale en versant les octrois dudit Gouvernement aux écoles privées et paroissiales existantes dans cette province.

Ouverture d'édifices scolaires à St-François-Xavier et Elie

La nouvelle école consolidée de St-François-Xavier et un nouvel auditorium scolaire à Elie ont été ouverts officiellement les vendredi et dimanche derniers en présence de Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, qui en présidait la bénédiction.

A St-François-Xavier

L'école de St-François-Xavier, fruit de la fusion de quatre districts avec celui du village, contient quatre salles de classe et un auditorium, le tout en forme de "T". Construit au coût de $85,000, l'édifice héberge les huit grades élémentaires et libère la salle paroissiale, école provisoire. Les deux religieuses, Soeurs Grises, de l'école du village poursuivent leur oeuvre dans la nouvelle école et trois des institutrices laïques des écoles environnantes se sont installées dans les autres salles pour continuer leur travail avec leurs élèves jusqu'à la fusion du corps étudiant l'année prochaine.

Source de culture

M. Geoffrey Davies, directeur provincial du "curriculum" et représentant de l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education, coupa le ruban et donna le discours d'ouverture, la première fois depuis sa nomination. Faisant ressortir la grandeur de la profession d'enseignant, il lui donnait un rôle immédiatement après celui du clergé au service du peuple. M. Davies sut décrire le rôle de l'école dans la transmission de la culture et des traditions et conclut son allocution, en français, au grand plaisir de l'auditoire. L'hon. G. Hutton, ministre de l'Agriculture et membre de la législature pour ce district, a rendu hommage à la mémoire de M. Richard Willing, membre de la Commission scolaire récemment décédé, un modèle de tolérance et de coopération pour le bien de la communauté. Une plaque commémorative honore M. Willing, à l'intérieur de l'école.

Son Exc. Mgr P. F. Pocock, qui présidait la bénédiction de l'édifice, du haut du théatre, en profita pour expliquer en quelques traits le rôle des parents et du gouvernement dans le travail éducationnel, ce qui fit saisir la position des écoles paroissiales à l'heure actuelle.

Ont aussi pris part au programme, sous la présidence de M. Pierre Allard, président de la Commission scolaire (qui prenait part activement au récent congrès des commissaires de langue française à St-Boniface), M. J. W. A. Muirhead, inspecteur, Frank Kennedy, représentant de la M.S.T.A., et M. l'abbé A. Halde, curé, et les élèves de cinq classes. Une réception couronna la fête.

A Elie

L'ouverture officielle du nouvel auditorium à Elie eut lieu le dimanche après-midi 15 janvier. L'édifice, annexé à l'école consolidée actuelle et de fabrication très moderne, peut loger un auditoire d'environ 300 personnes. Mgr Pocock présidait la bénédiction qui a précédé la cérémonie d'ouverture.

M. Hervé Sala, représentant de l'A.E.C.F.M., félicita les commissaires de leur prévoyance et les parents de leur intérêt envers la jeunesse d'Elie. Après avoir complimenté les jeunes artistes, il leur enjoignit de profiter pleinement de leur éducation chrétienne et bilingue. M. l'inspecteur J. W. Muirhead et M. Harry Shewman, M.A.L., offrirent leurs félicitations au nom du Département d'Education et du Gouvernement, respectivement. Ce dernier fut présenté par M. Oris Aquin.

M. l'abbé H. Roy, curé, qui présentait l'archevêque, a retracé l'historique de la paroisse dont la fondation est attribuée aux familles Dufresne et Roy.

Dans son allocution bilingue, Mgr Pocock commentait la formation intellectulle, physique et morale qui fait partie de l'éducation et appuya sur l'importance de la moralité, dans ce travail.

M. Léopold Girard, président de la Commission scolaire, exprima les remerciements d'usage et M. Muirhead, assisté des commissaires, coupa le ruban. Un succulent goûter, préparé par les dames de la paroisse, compléta la belle fête.

Prirent part au programme: la chorale de l'école, MM. Roger Alarie et Orval Bernardin, Mlles Colette Bernardin, Lorraine Ménard, Carole Bernardin, Yvette Leclerc et Patricia Desilets, M. Roger Girard et les élèves des grades 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Anciens et jeunes
Hommes et femmes
Curés et fidèles

Venez tous à la grande réunion familiale Franco-Manitobaine

Congrès de l'A.E.C.F.M.
Samedi 21 janvier
St-Boniface, Man.

Au poste CBWFT

SAMEDI 21 JANVIER

2.00—Domino
3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "Fille d'Eve"
10.30—Le siffleur
11.00—Long métrage "Le gendarme de Champignol"

DIMANCHE 22 JANVIER

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Passe d'armes
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—Tribune libre
11.00—Courrier du cinéma

LUNDI 23 JANVIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Collégiens Troubadours
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Premier plan
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "La belle étoile"

MARDI 24 JANVIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boîte à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La tête de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 25 JANVIER

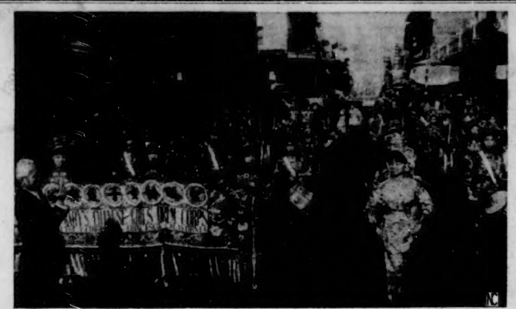
4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boîte à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Acte d'accusation"

JEUDI 26 JANVIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boîte à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Vu
8.00—Clé de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Grands spectacles
11.00—Long métrage "Marie-Louise"

VENDREDI 27 JANVIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "Le fric"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "Dangereuse enquête"



L'on voit ci-dessus les jeunes Chinoises membres de la fameuse fanfare de la mission catholique St. Mary's, qui paradent le long de l'avenue Grant à San Francisco. Cette troupe de 43 membres est l'une des trois fanfares de Californie invitées à prendre part à la parade qui aura lieu dans les rues de Washington, D.C., le 20 janvier, lors des cérémonies marquant l'entrée en fonction du nouveau président des Etats-Unis et la prestation de son serment d'office. La mission St. Mary's de San Francisco est confiée aux Pères Paulistes. (Photo NC)

Notes agricoles

Réservoirs d'eau et l'application des lois sanitaires

Vingt-trois fermiers du district de Somerset sont à étudier les principes et les méthodes de construction des réservoirs d'eau, et aussi les règlements sanitaires de cette eau sur les fermes. Ce cours est le premier des neuf cours spéciaux de cinq jours donnés à travers le Manitoba cet hiver. Les autres districts à profiter de ces cours seront Carman, Pilot Mound, Brandon, Souris, Dauphin, Swan River, Portage-la-Prairie et Beauséjour.

Ce programme est un service du Département d'Agriculture et de Conservation, de la Branche d'Inspection Sanitaire du Département de Santé et du Bien-être, et de la section technique du Département d'Education.

• • •

Une brochure sur les recommandations pour les moissons de 1961 est maintenant disponible. "Field Crop Recommandations for Manitoba" — édition 1961 — est offerte à tous les fermiers du Manitoba de la part de leur représentant local d'agriculture et de la branche des publications du Département d'Agriculture et de la Conservation du Manitoba.

La brochure renferme tous les avis récents et les recommandations sur les moissons de céréale, de fourrage, de patates et graines végétales pour la production d'huile, sur les fertilisations, les insecticides, les herbicides et les fongicides, pour toutes les régions agricoles du Manitoba.

Toutes ces recommandations sont basées sur les essais d'expérimentation, et approuvées par tous les agronomes du Manitoba.

Chacun des fermiers de la province est incité à se procurer une copie de cette brochure.

• • •

A l'Université de Manitoba, le samedi 4 février, les facultés d'agriculture et d'économie présenteront leur exposition agricole 1961.

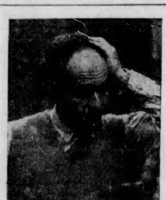
Suivant le thème, "l'agriculture comme science en elle-même", il y aura un étalage de l'ensemble des recherches faites dans chaque département.

La journée commencera à 9 h. 30 a.m. par des excursions; à 11 h. a.m., M. Robert Lightly, inspecteur en charge des écoles du Manitoba, donnera une conférence sur "l'importance de l'éducation pour les jeunes de la campagne"; à 1 h. 15 p.m., il y aura l'ouverture officielle; un débat sur "les besoins d'une éducation pour les agriculteurs", à 6 h. p.m., un banquet sera servi aux élèves, parents et anciens diplômés du département d'agriculture; enfin un programme de couronnement de la reine de l'exposition; la danse viendra clore la journée. Bienvenue à tous!

• • •

"L'agriculture dans les années 60" sera le thème de la Semaine de la conférence des fermiers, tenue à l'Université de Manitoba du 6 au 10 mars. Quelques sujets seront discutés: "Le rôle de l'université", "le rôle des gouvernements", "le rôle des organisations d'agriculture dans les années 60", "l'empreinte de la technologie sur la production agricole".

Le prix d'enregistrement est de $2.50 par personne ou par couple pour la semaine, et $1.00 pour une journée.



ROLAND CHENAIL interprète avec un naturel parfait le rôle de Fred Chevalier, le père de famille chargé de soucis et de responsabilités, au demeurant le meilleur homme du monde et l'un des personnages les plus sympathiques du téléroman de Roger Lemelin, *En haut de la pente douce*, présenté tous les mercredis soir à 9 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Chronique de CBWFT

Concert

A 3 h. dimanche prochain, "Concert" mettra en vedette le réputé ténor canadien Jean-Paul Jeannotte, qui sera accompagné par l'orchestre, sous la direction de Jean Deslauriers. Le programme: Ouverture de "La chauve-Souris" de Strauss; 'Chants d'Auvergne" de Canteloube; "Danse des heures" de Ponchielli; "Hercule et Omphale" de Claude Champagnê, compositeur canadien, et enfin, quelques extraits du "Coq d'or" de Rimsky-Korsakov.

Faire connaitre aux téléspectateurs les meilleurs artistes canadiens, leur assurer un plus large public, tels sont les buts principaux de la série "Concert". Huit des chefs d'orchestre les plus réputés au Canada français dirigent tour à tour l'orchestre de l'émission "Concert", qui présente alternativement de nombreux chanteurs ou instrumentistes invités à titre de solistes.

Passe-d'armes

L'actualité nationale ou internationale, l'histoire, la géographie, la politique sont autant de domaines où sont puisées les questions posées au jeu télévisé "Passe-d'armes", présenté au réseau français de Radio-Canada le dimanche à 9 h. du soir.

Les téléspectateurs, installés bien confortablement chez eux, peuvent mesurer l'étendue de leurs connaissances ou rivaliser de rapidité avec les concurrents qui sont choisis parmi les membres des Chambres de commerce des jeunes de 16 régions du Canada.

Chaque semaine, deux équipes de trois personnes s'affrontent dans cette joute d'esprit et, au cours d'une première série de 8 émissions, huit équipes seront éliminées et les gagnantes s'opposeront dans une deuxième série de quatre émissions. Il y aura ensuite la semi-finale, et la finale au cours de laquelle on déterminera le vainqueur de la série.

On remettra alors la caisse des champions, c'est-à-dire tout l'argent accumulé, au cours des semaines chaque fois qu'une mauvaise réponse est fournie. Les gagnants de la série "Passe-d'armes" remettront ensuite cette caisse des champions au lauréat du Concours oratoire des Chambres de commerce.

Le dimanche 22 janvier, une équipe de St-Boniface sera appelée à rivaliser avec un groupe de jeunes choisis dans la région de la Côte-Nord.

L'équipe de l'Ouest sera composée de Monique Côté, étudiante en arts à l'Université de Manitoba, Roger Sénécal, comptable, et Dennis Gilmore, étudiant en comptabilité.

Théâtre du dimanche

Historien autant que dramaturge, Guy Dufresne s'est une fois de plus inspiré de faits et de personnages historiques pour écrire sa dernière pièce intitulée "Les traitants". Cette oeuvre sera présenté le dimanche 22 janvier, à 9 h. 30 p.m., dans le cadre de la série "Théâtre du dimanche".

Guy Dufresne a situé son action dans la grande pièce du logis de Pierre-de-St-Quentin Moral, juge du Cap-de-la-Madeleine, au début de la colonie. L'histoire à laquelle il nous sera donné d'assister est un procès. Quel est le délit et quelle en est la cause? L'huissier nous le dit dès les premiers mots: "Signifions St-Quentin, d'instituer céans une enquête royale touchant le débit de boissons enivrantes aux sauvages dans les lieux et virons des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, tel que requis par le Père Gabriel Duillettes. Que soit interrogée, au su et au vu de chacun, toute personne, d'origine française ou de race indigène, impliquée dans ledit trafic, à titre d'outrageante ou d'outragée, tel que requis par ledit Père Gabriel Duillettes. Promulgué à Québec, en la férie de la St-Fabien-et-Sébastien, Alexandre de Prouillé, marquis de Tracy, vice-roy".

Guy Dufresne a fait plus que brosser un tableau historique. Il a donné à chacun de ses personnages une vie propre, un caractère particulier. A travers les témoignages, c'est toute la vie de la colonie qui nous apparait ainsi que les drames propres à chaque colon, à chaque Indien et aux deux juges mêlés à cette histoire.

Joindre les deux bouts

Au cours de la prochaine émission de "Joindre les deux bouts", le mercredi 25 janvier, à 9 h. 30 du soir, il sera question des entreprises.

Que de salariés ont souvent pensé devenir leur propre maitre et posséder un petit commerce ou encore placer leurs économies dans une entreprise quelconque! Que de salariés aussi sont demeurés salariés et n'ont pas fait fructifier leur argent, faute de connaitre suffisamment les différentes formes d'entreprises et leurs structures.

Afin de renseigner les téléspectateurs sur ce sujet, on a invité à "Joindre les deux bouts" des représentants d'une coopérative, d'une entreprise familiale et d'une compagnie qui émet des obligations sur le marché. Ils expliqueront chacun la structure de leur entreprise.

L'heure du concert

Le jeudi 26 janvier, à 9 h. 30 du soir, "L'heure du concert" présentera deux oeuvres en première audition canadienne, dans leurs versions intégrales. Il s'agit du "Concerto pour deux pianos, percussions et orchestre" de Béla Bartok et du ballet "Pulcinella" d'Igor Stravinsky, d'après la musique originale de Pergolèse, dans une chorégraphie de Todd Bolender, du New York City Ballet.

Le programme comportera aussi "La Sinfonietta" pour cordes d'Albert Roussel, nouveau ballet dont la chorégraphie a été réglée spécialement pour cette émission par Eric Hyrst, premier danseur et chorégraphe de la Compagnie des Grands Ballets Canadiens.

Longs métrages

Le samedi 21 janvier, à 9 h.: "Fille d'Eve" ou les mésaventures d'une jeune fille qui conduit trop vite, avec Marika Roc et Victor Staal.

A 11 h.: "Le gendarme de Champignol", comédie de Jean Bastia avec Jean Richard et Roger Pierre. L'histoire d'un gendarme qui demande sa mutation dans un pays où il compte retrouver sa fiancée.

Le lundi 23 janvier, à 10 h. 30: "La belle étoile", comédie sentimentale de Jean de Baroncelli, avec Michel Simon et Jean-Pierre Aumont.. Un clochard redonne à deux jeunes filles désespérées, le goût de la vie.

Le mercredi 25 janvier, à 10 h. 30: "Acte d'accusation", drame de Giacomo Gentilomo, avec Marcello Mastroianni et Léa Padovani. Ayant commis un homicide involontaire, un mari jaloux le camoufle de façon à faire retomber les soupçons sur l'ami de sa femme.

Le jeudi 26 janvier, à 11 h.: "Marie-Louise", avec Josyanne et Heinrich Grether. Histoire d'une petite fille de Rouen dont le père est prisonnier dans un camp de concentration.

Le vendredi 27 janvier, à 9 h.: "Le fric", drame policier de Maurice Cloche, avec Jean-Claude de Pascal et Eleonora Rossi Drago.

A 11 h.: "Dangereuse enquête", un deuxième film policier de Harold Schuster, avec Barry Sullivan et Dorothy Malone. Un caissier, homme irréprochable, est soupçonné de vol.

Le monde du sport

Jacques Plante retourne à une ligue mineure, mais il reviendra!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Jacques Plante, fatigué de regarder les autres jouer, vient de passer au club Royal de la Ligue professionnelle du Québec. Plante s'alignera avec le club le plus faible défensivement de ce circuit. Il espère pouvoir ainsi se remettre en bonne condition physique et reprendre son poste devant la cage des Habitants. Détenteur du trophée Vézina pendant cinq saisons consécutives, l'acrobatique gardien de buts des Canadiens, qui est probablement le meilleur gardien de buts de la ligue Nationale, accepte un poste avec un club de moindre importance parce qu'il aime le hockey, veut jouer et constate que ses services passés ne pèsent pas lourds dans la balance. Il faudra maintenant que les Canadiens prennent un plongeon magistral pour que Plante retourne devant ses filets. Et il se trouve des gens pour parier que la direction du Tricolore devra faire appel à Plante d'ici la fin de la saison. Mais il sera peut-être alors un peu tard.

Nous croyons que les Habitants vont surtout manquer Plante dans les éliminatoires. Qu'on se souvienne de sa superbe tenue dans les séries des deux dernières années. Alors que le club menaçait parfois de craquer, Plante allait enregistrer des blanchissages chez l'adversaire. Mais cela c'est de l'histoire ancienne et c'est le rendement actuel qui compte. Or, Plante n'a pas joué du bon hockey au début de la saison. Une blessure dont il n'a pas voulu parler lui a joué un bien vilain tour et le voilà redescendu dans les ligues mineures. Il est surprenant que pas une autre équipe de la ligue Nationale n'ait tenté d'obtenir ses services. Les Canadiens ne l'auraient pas laissé partir, bien entendu, mais un autre voyage dans les mineures rendrait Plante éligible pour le repêchage. Nous hésitons à croire que la carrière de ce brillant gardien de buts soit terminée. Plante reviendra dans la ligue Nationale et connaitra encore des heures de gloire.

Peu pratique!

Les séries post-saison étaient jadis populaires entre les circuits amateurs de même calibre à travers le Canada. Aussi longtemps que les clubs obéirent aux mêmes lois et observèrent la même éthique professionnelle, ces séries firent accourir des foules. Puis, quand les professionnels firent leur apparition sur la scène sportive, c'en fut fait de ces séries. Le hockey amateur est mort rapidement, le hockey junior est devenu une entreprise professionnelle et il ne resta plus que les joutes entre villages pour satisfaire le goût de ceux qui aiment ces compétitions. On a tenté à maintes reprises de ranimer ce feu, mais on n'y est jamais parvenu. Voilà maintenant que les dirigeants de la Ligue professionnelle de l'Est du Canada veulent inviter les dirigeants des ligues Américaines et de l'Ouest à disputer une série de joutes post-saisons. La proposition peut avoir un certain intérêt, mais il nous semble que l'on s'y est pris un peu tard et qu'il sera difficile, au mois de mai, de soulever l'enthousiasme du public pour ces rencontres.

Pour que cette suggestion soit pratique, il faudrait qu'on prépare un programme au cours de l'été. Chaque ligue devrait diminuer de cinq le nombre de ses joutes régulières, commencer ses éliminatoires à la même date afin de commencer les séries post-saison avant le mois de mai. Il faudrait aussi décider des participants à la série "B" et du club qui recevrait un droit gratuit à la finale. L'idéal serait d'organiser un tournoi "round robin" auquel participeraient les clubs qui ont terminé la saison en première et en deuxième place. Ces clubs pourraient jouer une fois les uns contre les autres et le gagnant de cette série serait le club champion. On peut varier cette formule à l'infini, mais il y a une condition essentielle qu'il faut observer: savoir si le public est intéressé. Est-ce que les amateurs de hockey de l'Ouest du pays sont soucieux de savoir si leur circuit est plus puissant que la ligue Américaine, ou que la ligue de l'Est? Est-ce qu'une série éliminatoire servirait à établir la preuve de cette puissance? On nous permettra d'en douter, tant du point de vue des spectateurs que du point de vue "preuve définitive".

Succès!

Al Balding et le vétéran Stan Leonard se sont de nouveau mis en évidence dans un grand tournoi américain. Leonard n'a plus ses jambes de vingt ans et il a faibli vers la fin du tournoi, mais son nom est demeuré quand même assez longtemps au palmarès des champions pour rappeler à ceux qui ne lui ont pas encore accordé le titre d'athlète le plus méritant du Canada de constater leur erreur. Balding, plus jeune et peut-être meilleur que Leonard, mais dans cette catégorie peut-on parler de meilleur joueur, s'est rendu jusqu'à la finale pour perdre dans une ronde supplémentaire. Leonard et Balding nous prouvent que les golfeurs canadiens sont maintenant aussi bons que les meilleurs golfeurs du monde entier et leurs succès encourageront certainement un plus grand nombre des nôtres à se lancer dans ce sport. Dans l'Est du pays c'est Gordon LeRiche qui fait le plus parler de lui et il parait que toute une pléiade de jeunes joueurs de langue française devrait se porter à l'assaut des records d'ici quelques années..

Le golf n'est pas uniquement un sport pour les "ventres tripotants". C'est un passe-temps sain et agréable qui, même s'il est un peu victime de l'automation avec ses voiturettes pour transporter les faibles de jambes, n'en reste pas moins un exercice très salutaire pour les jeunes et les moins jeunes. Il faut de bons nerfs, un tempérament serein pour bien jouer. Les coléreux et les impatients y obtiennent des résultats pitoyables et s'ils ne parviennent pas à se dominer, ils ne font qu'aggraver leur état! Il en coûte un peu cher pour bien s'équiper pour le golf et quand on a passé un certain âge, il faut absolument prendre des leçons si on ne veut pas passer son temps à chercher ses balles. Mais une fois les dépenses initiales payées, il se trouve dans presque toutes les villes du pays des terrains où on peut pratiquer ce sport à bon marché. Et puis, on n'a plus besoin de s'appeler Ike pour devenir un bon joueur.

Un miracle de Lourdes canoniquement reconnu

FRIBOURG — Son Exc. Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a reconnu officiellement le caractère miraculeux de la guérison du R. F. Léon Shwager, Bénédictin, survenue à Lourdes le 30 avril 1952.

Le Comité médical international de Lourdes, dont le siège est à Paris, avait déclaré la guérison inexplicable par la science, en avril 1959.

Il s'agit d'un cas incurable de sclérose en plaques, attesté notamment, en 1951, par le Dr Zander, de la polyclinique neurochirurgicale de Zurich. Léon Schwager est né en 1924. Il était entré en 1945 chez les Bénédictins missionnaires de Zurich, pour devenir frère missionnaire. Le mal se déclara vers 1950, entrainant des maux de tête, des troubles de la vue, des paralysies, qui l'empêchaient parfois de parler, de marcher.

Au printemps de 1952, il partit pour Lourdes avec un pèlerinage suisse. Il ne pouvait plus marcher. Le lendemain de son arrivée, 30 avril, fête de saint Joseph, il fut conduit aux piscines, puis à la procession du St-Sacrement. C'est là qu'il fut guéri soudainement. Il put rentrer sans aide à l'hôpital. Depuis, il revient chaque année à Lourdes, où il fait la cuisine pour les malades durant son pèlerinage.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

Adressez vos abonnements à: **La Liberté et le Patriote**, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Les devoirs civiques des catholiques selon le récent Synode Romain

Le Synode diocésain de Rome contient différentes normes qui règlent l'activité des catholiques sur le terrain politique et civique.

Comme on le sait, les laïcistes séparent catégoriquement la religion de la politique, l'Eglise de l'Etat, au cri de "Le prêtre à la sacristie".

A la base de cette erreur laïciste, on trouve une idée de la religion, arbitrairement mutilée. La religion catholique, à la différence d'autres religions, n'est pas uniquement un rituel de pratiques religieuses et de cérémonies liturgiques; elle est aussi un code de normes morales, qui trouvent leur application dans toutes les activités: privées et publiques, individuelles et sociales. Pour s'en convaincre, il suffit de lire dans l'Evangile, le message du Christ.

Cette vérité fondamentale est affirmée, dans le Synode Romain, dans les termes précis que voici: "Les obligations morales sont une partie essentielle de la Révélation. C'est pourquoi il est impossible de jamais séparer la religion de la morale catholique, même dans la vie publique" (art. 211).

Or, c'est spécialement sous cet angle éthique que la religion vient en contact avec la vie politique et dicte aux catholiques des devoirs civiques.

Les laïcistes commettent également une autre erreur. Ils confondent le concept de **séparation**, qui est un manque de contacts et de rapports, avec celui de **distinction**, c'est-à-dire manque d'identité.

Distiinctions essentielles

Dans la nature, combien de choses sont distinctes, sans être pour cela séparées! Par exemple, l'âme et le corps sont deux éléments essentiels de l'homme, mais distincts et différents: l'un est matière et l'autre esprit. Mais sont-ils pour cela séparés? Nullement. C'est leur séparation qui signifie la mort.

Ainsi la religion, tout en étant parfaitement **distincte** de la politique, n'en est nullement **séparée**. Et c'est précisément pourquoi elle contient des "**obligations morales**" qui embrassent également "la vie publique", ainsi que l'affirme le Synode Romain, en condamnant l'**amoralisme politique**.

Que nos lecteurs nous permettent toutefois de dire que, pour ne pas tomber dans l'erreur laïciste, il y a lieu de faire une distinction dans le concept de la politique. Aujourd'hui beaucoup de gens ont perdu l'habitude de faire des distinctions, et tombent dans la confusion, que les anciens philosophes appelaient **mater errorum**.

En effet, il y a politique et politique. Il existe une politique qui, à dire vrai, n'a rien à faire avec la religion, entendue dans son sens éthique. C'est la politique que nous pouvons appeler "technique", ou au sens étroit du terme. Et sont du ressort de cette politique toutes les activités et les questions dans lesquelles ne sont pas impliqués des principes moraux, ni des valeurs religieuses. Chacun peut, de ce fait, les résoudre de la façon qui lui parait la meilleure.

Ici nous sommes dans le champ des libres choix dont chacun prend la responsabilité. Et c'est un champ très vaste, puisqu'aussi bien il comprend même la passionnante question institutionnelle et celle de la forme gouvernementale.

Mais, sur le terrain de la vie publique, se présentent aussi des questions que nous appellerons "politico-morales", parce qu'elles ont, avec la morale, un rapport direct et nécessaire. Et ce sont les questions qui ne peuvent pas faire abstraction de la nature et des fins de l'homme, en tant que tel, comme celles qui sont relatives au mariage et à la famille, à l'éducation et à l'école, aux moeurs publiques, au droit d'association, aux divertissements, etc.

On peut y ajouter les questions que nous pouvons appeler "politico-ecclésiastiques", parce qu'elles concernent directement les relations entre l'Eglise et l'Etat, et l'exercice du culte.

Obligations des électeurs

Ces prémisses sont nécessaires pour comprendre la portée de certaines normes du Synode Romain, où le Pape Jean XXIII confirme et codifie, avec une précision et une concision admirables, des directives de Ses Prédécesseurs.

En voici une: "L'Eglise a le droit et le devoir d'expliquer aux fidèles les obligations morales auxquelles ils sont soumis, en tant qu'électeurs" (art. 218).

Après ce qui a été dit précédemment, le motif de cette norme devrait sauter aux yeux de tous les lecteurs. Le vote, en période électorale, avant d'être un acte "politique", est un acte "moral". En effet, de ce vote dépend la physionomie des assemblées législative et administrative, et partant la bonne ou mauvaise législation, la bonne ou mauvaise administration de la chose publique.

En pratique, par exemple, ce sont les élections qui décideront du respect ou non de la liberté religieuse par les lois du pays, de la reconnaissance par celles-ci du caractère sacré du mariage ou non, du respect par ces mêmes lois du droit des parents à l'éducation de leurs enfants ou non.

Comment l'Eglise pourrait-elle rester indifférente en face d'un événement susceptible d'avoir une telle répercussion sur la vie religieuse et morale de la population,

Elle pourrait certes se tenir à l'écart de ces débats, si tous les partis offraient des garanties suffisantes touchant le respect des droits de Dieu, de l'Eglise et de la conscience chrétienne. Mais il n'en saurait être question en Italie où se rencontrent des partis d'inspiration anti-chrétienne.

C'est pourquoi l'Eglise, à différentes reprises, a donné aux catholiques italiens ce mot d'ordre: "**Il faut voter, bien voter, selon votre conscience**".

Les rapports entre la religion et la politique, dont nous avons parlé plus haut expliquent d'autres normes synodales, qu'il est bon de rapporter ici.

Devoirs de l'Action Catholique

Une norme confirme les devoirs et les droits de l'Action Catholique et des autres oeuvres apostoliques, aux regards de la vie publique. Elles doivent se maintenir au-dessus, et en dehors des partis, et des mouvements politiques, quels qu'ils soient. Par contre, elles sont tenues de préparer leurs membres à exercer tous leurs droits et à accomplir tous leurs devoirs civiques, selon les conseils de la conscience chrétienne et les directives de l'autorité ecclésiastique. Elles peuvent et doivent en outre intervenir auprès des autorités publiques, en cas de nécessité, pour défendre les valeurs religieuses et morales de la population, et sauvegarder les droits de l'Eglise" (art. 661)

Cette action de sauvegarde des "valeurs religieuses et morales" et des "droits de l'Eglise" est-ce autre chose qu'une oeuvre de défense religieuse sur le terrain politique? Se défendre est simplement le droit et le devoir de l'Eglise. C'est aussi le droit et le devoir de l'Action Catholique, collaboratrice officielle de l'Eglise et enfin des catholiques non encadrés, en tant que fils de l'Eglise.

Dans un autre article, d'un puissant intérêt pratique, le Synode Romain affirme le devoir moral des catholiques, de participer à la vie publique, et en donne les raisons. Cet article dit: "Que les catholiques prennent donc une part active à la vie politique, suivant leurs possibilités et sous leur propre responsabilité; 1°) pour collaborer au bien-être matériel et spirituel de leur pays, accomplissant ainsi un devoir de solidarité humaine et chrétienne; 2°) pour mettre en pratique les principes du Christianisme, qui constituent les bases de tout vrai bien-être, privé et public; 3°) pour empêcher que s'emparent du pouvoir des citoyens, haïssant la religion, et qui mettent en danger des intérêts spirituels et moraux dont l'importance est vitale" (art. 663).

Le catholique et la politique

Et voici que nous reviennent en mémoire les paroles que Pie XI prononça, au cours d'un mémorable discours, qui avait précisément pour thème les devoirs civiques des catholiques. "Il est impossible, disait-il, de se désintéresser de la politique, lorsque la politique embrasse l'ensemble des biens communs . . . Comment se désintéresser de ces choses qui sont les plus importantes, où peut se manifester le mieux le devoir de charité, et dont peuvent dépendre ces dons de Dieu que sont les biens privés domestiques, et les intérêts de la religion elle-même?" (Aux hommes de l'Action Catholique Italienne, 30 octobre 1926).

Pour deux raisons donc, le citoyen catholique est tenu d'apporter sa contribution, aussi généreuse que possible, à la vie de la cité (polis), de la nation: un devoir de charité chrétienne, et celui de promouvoir et de défendre les intérêts de la religion, quand ceux-ci peuvent être menacés par des partis anti-chrétiens.

Très opportunément le Pontife régnant a tenu également à insérer dans le Synode une norme destinée à orienter les catholiques, dans le choix du parti auquel ils doivent s'inscrire: "Les catholiques qui sont décidés à adhérer à un parti politique pour contribuer plus directement au bien de la nation, doivent choisir celui qui offre les plus sûres garanties de respecter les droits de Dieu, de l'Eglise et de la conscience chrétienne, et de s'inspirer, dans son programme et son activité, des principes du Christianisme" (article 664).

D'où il ressort que pour mériter l'adhésion et l'appui des catholiques, un parti n'est pas tenu simplement de "respecter les droits de Dieu, de l'Eglise, et de la conscience chrétienne". C'est là la partie "négative" de son programme. Il faut aussi penser à la partie "positive", qui consiste à s'inspirer des principes du christianisme "dans son **programme** et ses **activités**". Ce qui veut dire: traduire ces principes dans la réalité de la vie publique, et spécialement les principes de **justice** et de **liberté**, qui sont à la base du message évangélique et distinguent la véritable civilisation.

Les laïcistes s'exclament qu'il n'est pas permis de mélanger le sacré et le profane et que la religion doit rester à l'intérieur des remparts sacrés du temps, sous peine, lorsqu'elle en sort pour entrer en contact avec la société, de se profaner et perdre son caractère sacré. Mais la réalité est tout autre: ce n'est pas la religion qui perd son caractère sacré, mais la société qui l'acquiert. Et l'histoire ne cesse de confirmer cette vérité.

LUIGI CIVARDI.
(Osservatore Romano)

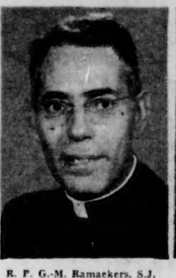
10,080,000 catholiques de rite oriental

ROME — On compte actuellement 10,080,000 catholiques appartenant aux différents rites orientaux. Mais, à notre époque où l'on s'efforce de promouvoir un rapprochement entre les différentes confessions chrétiennes, ces rites revêtent une importance beaucoup plus grande que leur force numérique semble indiquer; ils peuvent constituer un pont avec les chrétiens non unis, notamment avec les différentes Eglises orientales, qui comptent un total de 184,520,000 fidèles.

Les catholiques de **rite byzantin** sont au nombre de 7,500,000, tandis que 170,000,000 d'orthodoxes vivent séparés de Rome. Les catholiques appartenant au **rite arménien** sont 180,000, tandis que les arméniens séparés (grégoriens) sont 3,785,000. Les catholiques de **rite syrien** sont 170,000, tandis que les Syriens non catholiques sont 765,000. La majorité des chrétiens de **rite chaldéen** sont catholiques, soit 1,220,000 face à 170,000 chaldéens séparés. Il y a 75,000 catholiques de **rite copte**, contre 1,800,000 coptes non unis. Les 885,000 chrétiens de **rite maronite** sont tous catholiques. On compte enfin 50,000 catholiques de **rite éthiopien**, face aux 8,000,000 d'Ethiopiens non catholiques.

Le nombre élevé des rites orientaux s'explique par des circonstances historiques. A l'exception des Ethiopiens catholiques et des catholiques de rite oriental de l'Inde méridionale, chacun de ces rites a un patriarche à sa tête. Les catholiques de rite oriental sont représentés par **deux prélats au sein du collège des cardinaux**: le cardinal Tappouni, patriarche syrien, et le cardinal **Agagianian, patriarche arménien**.

Les visiteurs d'écoles au Congrès de l'AECFM



R. P. G.-M. Ramaekers, S.J.



M. l'abbé P. Raymond

"Il y a aussi les victoires"

La situation du français chez nous est, en ce moment, assez confuse: nous avons subi de lourdes défaites; nous avons gagné d'importantes victoires. Lourdes défaites au foyer surtout. Je veux dire que dans un nombre sans cesse croissant de foyers canadiens-français on parle de moins en moins français. Ce fait nous inspire des inquiétudes sérieuses quand on pense que, de tous les groupes minoritaires du pays, nous sommes les plus favorisés, nous sommes les privilégiés.

Nous avons, en effet, un journal français; nous avons un poste de radio française; nous avons un poste de télévision française; nous avons une librairie et une bibliothèque françaises. En somme, nos foyers sont plongés dans la langue française. Comment expliquer qu'elle n'y pénètre pas davantage? Nos gens seraient-ils en train de perdre leur âme française?

Heureusement il y a aussi les victoires. Nous avons au cours des années 1960-61 remporté d'importantes victoires. C'est là-dessus que je vais m'arrêter. Non pas que je trouve nos pertes négligeables. Elles doivent, au contraire, nous secouer et nous inspirer d'énergiques r é f o r m e s. Mais comme visiteur des écoles il est, vous le comprenez bien, de mon devoir de vous entretenir de vos écoles. Or, c'est dans les écoles que nous avons remporté nos importantes victoires de l'année.

Nouvelle étape dans l'enseignement du français

Cinq nouveaux manuels français ont été introduits dans nos écoles en septembre dernier; quatre autres, nous l'espérons, le seront à l'automne prochain; enfin quatre autres manuels sont à l'essai dans certaines écoles à travers la province.

Nous sommes persuadés que ces n o u v e a u x manuels vont transformer l'enseignement du français chez nous. Désormais il sera plus agréable et plus intéressant à vos enfants d'apprendre leur langue maternelle. Ils auront l'avantage de parler et d'écrire une langue française harmonieuse, pittoresque et vivante. Surtout, les nouveaux manuels développeront chez nos jeunes une âme vraiment française.

Jusqu'ici plusieurs manuels de lecture française étaient des traductions de manuels anglais. Le vocabulaire de ces manuels était pauvre et terne; la phrase, en général correcte, était lourde, rude, dépourvue de couleur et d'originalité. Naturellement il n'avait pas d'âme française dans ces livres. Je veux dire que la clarté et la vivacité, la subtilité et la spiritualité françaises en étaient absentes.

Les nouveaux manuels vont combler toutes ces déficiences puisqu'ils sont tout à fait français. On y trouve un vocabulaire riche et précis, une phrase harmonieuse et entrainante. De plus, à la fin de chaque lecture, il y a un questionnaire qui permet un dialogue entre l'instituteur et les élèves de sorte qu'il se fera désormais plus de conversation française dans nos classes. Remarquons toutefois que ces manuels donneront leur plein rendement si le disque français, le film français et les livres français leur viennent en aide. Malheureusement il n'y a pas assez de beaux livres français dans les bibliothèques de nos écoles; on utilise fort peu le film français; très peu de classes connaissent et utilisent le disque français.

Il faut signaler qu'un trop grand nombre de classes ont reçu leurs manuels français avec un et même deux mois de retard. Dans certains cas c'est l'instituteur qui est en cause: il a manqué de diligence dans l'envoi de sa commande, ou bien il ne s'est pas inquiété d'écrire une seconde fois pour savoir les causes de ces délais. Dans d'autres cas ce sont les fournisseurs de manuels qui sont responsables de ces retards. De ce côté nous avons reçu des assurances très nettes que de telles expériences ne se répéteront plus.

On comprend aisément que les élèves qui ont reçu leurs manuels français avec un ou deux mois de retard ont été les innocentes victimes d'une sérieuse injustice. Que les commissions scolaires voient à ce que les livres arrivent à temps.

Les instituteurs acceptent un surcroit de travail

Nos instituteurs ont généreusement accepté les efforts d'adaptation et le travail supplémentaire que leur ont imposés les nouveaux manuels.

Les locaux de St-Boniface, de la Seine, de la Rivière-Rouge et de la Montagne, au cours de leurs réunions d'étude, ont invité des conférenciers qui ont exposé aux instituteurs la méthode et les techniques des nouveaux manuels.

Il convient aussi de féliciter le Bulletin des Instituteurs qui, dans ses nombreuses livraisons, a publié des conseils et des suggestions multiples sur l'utilisation de ces nouveaux manuels.

Quelques initiatives prometteuses

Dans certaines écoles on a organisé des séances de classes; ici et là des concours de bon parler français obtiennent des résultats étonnants; ailleurs un nombre impressionnant de livres français ont été lus par nos élèves grâce à des concours engagés pendant les vacances d'été et même au cours du congé de Noël. Certaines écoles songent à des carnets de vacances. Quelques instituts et pensionnats ont chaque semaine, une journée dédiée à la belle langue française. Les concours de Cousin José, dans la page des jeunes de **La Liberté et le Patriote**, jouissent toujours d'une grande popularité: par exemple, lors du Concours de Noël, les écoliers des grades 4 à 12 ont envoyé 450 contes et récits écrits en un excellent français.

Mentionnons aussi le festival qui a remporté un vif succès; le concours des jeunes à la radio et le concours de la chanson française au poste CKSB. Ces initiatives témoignent de la jeunesse d'âme et du dévouement d'un groupe de nos instituteurs. Souhaitons qu'un plus grand nombre de nos élèves à travers la province bénéficient de semblables initiatives.

Conclusion: il parait évident que le français a remporté d'importantes victoires dans nos écoles. Mais ces victoires seront sans lendemain si le travail accompli à l'école n'est pas soutenu au foyer.

Notre personnel enseignant, dans l'ensemble, fait sa part.

Le gouvernement fait sa part en fournissant gratuitement à nos élèves bon nombre de manuels français.

Aux parents canadiens-français de faire leur part. Si nous voulons du français à nous d'en mettre dans nos foyers!

Recommandations:

1) Que les commissions scolaires voient à ce que les manuels français parviennent à l'école dès le début de septembre.

2) Que chaque école ait sa discothèque française avec un bon choix de disques: chansons, déclamations, fables, contes, saynètes, pièces de théâtre, etc.

3) Que l'on utilise davantage le film français, fixe et animé, dans nos écoles. Il serait très avantageux que chaque école possède un certain nombre de films fixes.

4) Que l'on tienne chaque année dans nos écoles importantes une exposition du livre, du disque et du film français.

5) Que les commissions scolaires déterminent dans leur budget annuel une somme d'argent pour l'achat de livres français.

6) Que l'on organise dans un plus grand nombre d'écoles des concours de lecture de livres français pendant les vacances.

G.-M. RAMAEKERS, S.J.

"Je prétends que nous avons l'âme malade"

Les visiteurs des écoles n'ont aucun statut officiel dans la province. Le seul prestige dont ils jouissent auprès du corps enseignant et des commissaires, ils le doivent à la cause qu'ils servent. La seule autorité qu'ils exercent sur les élèves est celle que leur confère leur soutane. Tant qu'ils n'auront pas obtenu la reconnaissance officielle de la province, ils devront se fier à leur pouvoir de persuasion pour faire accepter leurs directives. Maintenant que le Département a reconnu livres et programmes de l'Association d'Education, ne serait-il pas temps de lui faire reconnaitre ses visiteurs?

Car il faut être réaliste et cesser de se bercer d'illusions. La culture française dans son sens plénier est loin d'avoir rayonné au Manitoba en ces dernières années. Je dirai même que si la langue française, qui en est certes l'élément essentiel, a survécu de peine et de misère, elle en est encore au stage de la lampe à l'huile de charbon, et qu'il s'en faut de peu que la mèche ne s'éteigne. L'opinion que j'émets est peut-être excessive, et je ne voudrais pas qu'à cause de moi soit blâmé le Conseil général dont je fais automatiquement partie. J'en prends la pleine responsabilité.

L'âme malade

Je prétends que nous avons l'âme malade, au Manitoba. Je prétends que la mollesse a envahi nos membres. Je prétends que nous souffrons de lassitude intellectuelle et spirituelle. Je prétends que nous manquons d'élan vital. Je crains me tromper si je chuchote que c'est un refus quasi-total de vivre canadien-français. J'oserai plutôt exprimer l'avis que c'est une impuissance de vivre canadien-français, car nos parents, nos instituteurs, nos représentants et nos dirigeants, aussi bien que nos étudiants sont pris dans un engrenage dont il semble difficile de se dégager. Et qui veut secouer notre groupe de sa léthargie, le sortir de sa catalepsie, se heurte le nez contre toutes sortes d'obstacles apparemment invincibles.

J'ai parlé d'engrenage. Le Canadien français des champs n'est plus moins imperméable que son compère de la ville à l'influence anglo-saxonne. Celle-ci déferle sur tous ses flots épais et réussit presque à nous submerger. Du haut en bas de l'échelle il faut avoir maintenant recours aux deux langues, si on est Canadien français, bien entendu. Mgr l'Archevêque de St-Boniface lui-même doit maintenant envoyer ses mandements dans les deux langues. Mes confrères, pour la plupart, ne peuvent plus se dispenser de faire une partie de leur prône en anglais. Nos conseils municipaux, nos Commissions scolaires, nos sections d'instituteurs sont désormais aux prises avec ce problème du bilinguisme.

La peur morbide

Et il est bien inutile de dire qui est le perdant dans tout cela. La direction d'un bon nombre de nos écoles est en proie à une peur morbide qu'en faisant plus ample usage du français, on déplaise au Département. Si bien que partout on lèse, sans le vouloir explicitement bien entendu, les droits fondamentaux des parents, et on fait plus que jamais la part énorme au lion que l'on croit plus rugissant qu'il ne l'est vraiment. Alors qu'aux temps glorieux de la persécution nos pères se cambraient contre ceux qui voulaient les museler, maintenant que tacitement du moins on nous encourage à conserver le meilleur de nous-mêmes, nous nous muselons nous-mêmes, nous courbons le front et ployons le genou devant la fière Albion. En fin de compte, combien parmi nous, prêtres, hommes de professions, instituteurs religieux et laïques, commissaires d'écoles, parents, peuvent converser en français sans glisser une foule de barbarismes, de solécismes, sans au surplus intercaler des moignons de phrases anglaises dans une foule de phrases, parce que la tournure anglaise est là toute prête à nos lèvres, tandis que la tournure française a depuis longtemps fui notre pensée?

Nous gémissons, il est vrai, contre le sort qui est fait à notre langue, et, à l'occasion d'un congrès, nous réclamons de tous un effort gigantesque d'épuration de notre langue parlée. Puis, tout retombe dans l'ordre, j'entends, dans le désordre et la confusion du jargon, et pendant ce temps, notre jeunesse étudiante est en train de se scléroser!

Au foyer d'abord

Votre présence ici, aujourd'hui, parents-délégués de vos paroisses respectives, clament assez hautement votre désir de faire des pieds et des mains pour que votre progéniture reste française et catholique. Soyez-en chaleureusement félicités. Mais maintenant, il vous faudra faire beaucoup plus. Il faudra que tous, dans votre domaine, vous voyiez à ce que tout respire une atmosphère française. Au foyer d'abord, puis à l'école, qui doit perpétuer le foyer. Sera-t-il dit que la majorité canadienne-française de nos paroisses baissera pavillon devant le maigre apport des autres races dans des écoles que le gouvernement a voulues françaises? Et c'est pourtant ce qui se produit en beaucoup trop de secteurs de notre province. Sied-il, pour ne citer qu'un exemple qui en dit long, que nos enfants chantent leur hymne national en une langue qui n'est pas la leur? J'avais signalé cette abomination lors de notre dernier congrès. Je crains fort qu'on n'ait guère amélioré la situation en ces derniers seize mois!

Encore sur le plan scolaire, on n'a pas mis à profit dans nos cinq Divisions secondaires les ressources que le gouvernement met à notre disposition. Seule la Division secondaire Seine s'était immédiatement prévalue des octrois de construction récemment votées à l'Assemblée législative. On a ailleurs enregistré certaines lenteurs, quasi-inexplicables, qui ont immobilisé nos effectifs, et produit des rancoeurs et encouragé des factions qui ne sont pas à notre honneur.

A St-Boniface

A St-Boniface, c'est un secteur entier qui vient de nous échapper, dans le Parc Windsor. Les noms que portent les trois écoles élémentaires dans cette partie de St-Boniface devront-ils rester à jamais en butte aux insultes dont on les abreuve? Je me demande comment l'Association d'Education, qui, il faut l'admettre, sommeillait quand l'événement se produisit, comment elle récupérera au moins l'école Béliveau, où déjà la période de français a été raccourcie, et où les élèves eux-mêmes se croient les victimes d'un régime spécial dont ils ne saisissent pas le bien-fondé.

Affiliations politiques

J'ai parlé d'engrenage. Notre population ne s'est pas encore dégagée des tristes affiliations politiques qui subordonnent les intérêts raciaux et même religieux à la couleur d'un parti. Certains prétendront que c'est la marque d'un peuple qui arrive à sa pleine maturité intellectuelle et culturelle. Je revendique moi aussi l'indépendance de la pensée. Mais si l'on ne fait que transférer la dépendance traditionnelle à l'Eglise et au sang à l'autre dépendance, beaucoup plus servile celle-là, à un parti politique, je n'en suis plus, et je trouve le prétexte qu'il faut penser par soi-même terriblement enfantin.

Que cette appartenance à l'un ou à l'autre parti politique date de plusieurs g é n é r a t i o n s, et qu'elle s'échelonne tout au long du parcours civique, au municipal, au provincial et au fédéral, est chose tout à fait regrettable. J'ai bien peur que nous ayons perdu de belles chances dans le passé, et que nous en perdons aujourd'hui, de faire donner à certains des nôtres leur pleine valeur, en les réduisant à l'inaction, parce que ce sont les nôtres qui leur font obstacle, ou encore parce que nous laissons à des étrangers le soin de prendre pour nous des décisions.

L'instruction des garçons

Je veux souligner ici la souveraine importance pour l'éducation de nos garçons surtout, de la collaboration entre les niveaux différents de l'enseignement. On pourrait par exemple considérer la collaboration qui devrait exister entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur universitaire. Dès octobre 1959, j'avais réclamé pour nos adolescents un régime scolaire plus équitable que celui auquel on a continué de les soumettre. Et je fustigeais cette course aux octrois qui se perpétue pour appauvrir méthodiquement notre économie masculine. Quand verra-t-on les nôtres mettre pleinement à profit le Collège St-Joseph d'Otterburne, qui, en passant, a conservé le plus haut pourcentage de réussites aux examens de 1960, de toutes les écoles secondaires de la Rivière-Rouge?

Mais sait-on au Manitoba que le Collège de St-Boniface existe aussi? et au niveau universitaire? Alors que quatorze demoiselles le fréquentent cette année, comment se fait-il qu'un seul garçon y soit venu d'un High School de notre juridiction? comment expliquer que les autres aillent chercher ailleurs une culture aussi diamétralement opposée à la nôtre, et qui conduit à des trahisons certaines de la race quand ce n'est pas de la foi?

Or, si on ne peut alimenter les classes universitaires du Collège de St-Boniface plus qu'on ne le fait aujourd'hui, je crois sincèrement qu'on ne fait pas que mettre en péril l'existence de ce dernier, mais accessoirement la survie de notre groupe ethnique au Manitoba. Si l'on n'assure pas la formation de notre élite au moyen de la formule éprouvée des études classiques, comment oser croire que nous puissions maintenir nos positions au Manitoba, encore plus à les améliorer?

Que fait l'Association?

J'en arrive à mon point final. L'Association n'est plus connue des nôtres. Elle n'est même pas méconnue. Nos enfants ne savent pas ce qu'elle est, ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle vient faire. Le Concours pour beaucoup est une corvée, et c'est tout ce qu'on sait de lui. Même si les Comités des Instituteurs et du Fonctionnement scolaire sont en activité continuelle, car ils sont les pivots de notre Association, même si les visiteurs font le tour des classes tous les ans, même si le Curé annoncera le congrès et la perception annuelle, il reste en tous les esprits cette question qu'on a peur de poser: "Que fait l'Association d'Education?".

Voici deux suggestions dont la mise à exécution, ce me semble, aurait l'heur de réduire toutes les inquiétudes à son sujet: Pourquoi, à l'instar du Conseil de Ville de St-Boniface, un rapporteur n'assisterait-il pas à l'assemblée mensuelle de l'exécutif, pour en donner le compte rendu à **La Liberté et le Patriote**? Ressuscitons les Cercles locaux dans nos paroisses.

Ils existent encore en Saskatchewan, et M. Pinsonneault, le président des Commissaires d'Ecoles canadiens-français de cette province, leur rend visite durant l'hiver pour les stimuler ou les réorganiser. Ces Cercles locaux sont particulièrement de service dans la perception annuelle, et dans l'attribution des prix aux lauréats du Concours; et quand, à l'occasion, il faut monter une campagne d'opinion, on se met en contact avec eux, et le truc est joué. Par le même truchement, l'A.C.F.C. de la Saskatchewan est connue, et on apprécie son travail. Qu'en pensez-vous, Mmes et MM. les délégués?

Deux fois pessimiste

C'est la deuxième fois d'affilée que je me montre pessimiste. Combien de temps le serai-je? La semaine prochaine, grâce à l'initiative de M. Gaborieau et du Frère Breton, tous deux de l'Institut Collégial Provencher, les élèves délégués de nos écoles se réuniront pour la première fois en Congrès junior de l'Association. Sur eux je fonde les plus grands espoirs, car ils font partie de cette merveilleuse jeunesse qui, utilisant les mots de Claudel à Jacques Rivière, "n'est pas faite pour le plaisir, mais pour l'héroïsme". Ils trouveront en leur âme, j'en suis convaincu, les ressources qu'il faut, non seulement pour vaincre en eux les manifestations du laisser-aller, mais pour escalader les hautes cimes qui les rendront nobles et fiers. Et je leur dis: "En avant, les preux, joutons pour Mme la langue française!".

P. RAYMOND, ptre.

Billet du vendredi

Cinquante ans après la mort de Léon Tolstoï

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le cinquantenaire de la mort de Tolstoï, le 20 novembre, redonne de l'actualité au géant de la littérature russe. Même si, depuis nombre d'années, il parait subir une éclipse, il reste le premier des romanciers de son pays. On a beau en tenir pour Dostoïevsky, Tchékhov, Gogol, Gorki, il les dépasse. Il est l'homme des vastes fresques, de l'histoire, des idées généreuses de son temps, de la tradition, du peuple. Rien de ce qui est humain ne lui est étranger, vu dans la perspective de la patrie et de son amour.

Il enseigne mieux l'histoire que les historiens, il peint mieux que les peintres, il comprend les petites gens autrement que les sociologues. Il offre ce paradoxe d'avoir réveillé les âmes au sens profond de la religion, alors que lui-même avait brisé en 1901 avec l'Eglise orthodoxe. Au lendemain de sa mort, un écrivain comme Téodor de Wyzewa, Slave lui aussi, ne terminait-il par cette phrase l'article qu'il lui consacrait au **Temps de Paris**: "Tolstoï n'a point fait de révolution, il n'a point fondé de secte ni même de doctrine. Mais qui donc, depuis saint François d'Assise et Luther, a plus puissamment contribué à réveiller dans les âmes le sentiment chrétien? Qui nous a tous forcés davantage à réfléchir sur le mystère de notre destinée?".

Il faut pour comprendre cette phrase, en ce qui regarde surtout Luther, être pas mal au courant de l'histoire de Rome, de la papauté, de la chrétienté. Mais ce n'est pas ici l'endroit où revenir sur la Réforme et ses causes profondes.

* * *

Tolstoï mourut en voyage, dans la gare d'une localité perdue de la vaste Russie: Astapovo. Il avait 82 ans. Il venait, avant de la quitter, de se quereller une dernière fois avec sa femme, et lui avait laissé une lettre ou il écrivait: "Je ne puis plus vivre dans les conditions de luxe où j'ai vécu et je fais ce que font d'ordinaire les vieillards de mon âge: ils quittent le monde afin de passer dans la solitude et le calme les derniers jours de leur vie".

En fait de calme et de solitude, il passait d'un village à l'autre, d'une aventure à l'autre, allant sans cesse, ne s'arrêtant jamais pour longtemps, ne paraissant pas savoir ce qu'il voulait, se fatiguant de plus en plus, au point qu'un jour il se réfugia dans une gare, se sentit mal et mourut avant l'arrivée du train à prendre. Sa fin eut un retentissement mondial. Ses oeuvres avaient été traduites dans la plupart des langues modernes et les articles à sa gloire se multiplièrent.

Les plus embarrassés furent le gouvernement russe et l'Eglise orthodoxe. Excommunié par cette dernière, à cause de ses idées et de ses attitudes, les autorités ne purent et ne voulurent lui faire les funérailles d'Etat que le peuple réclamait. Elles eurent lieu chez lui, dans ce village d'Isnaïa-Poliana où il avait vu le jour et passé sa longue vie. Elles furent de la plus grande simplicité, mais quelque trois mille personnes y assistèrent, venues du voisinage, y compris quelques délégations de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Sa tombe fut creusée, selon son désir, au coeur de la forêt.

* * *

Léon Tolstoï appartenait à une riche famille de la noblesse et portait le titre de comte. Né en 1828, il devint orphelin à neuf ans et fut élevé avec ses frères par une tante. Après ses premières études sous un précepteur français, jusqu'en 1843, il fréquenta l'Université de Kazan, mais ne s'y distingua point. Les matières d'ordre intellectuel paraissaient surtout le rebuter.

Il fut soldat comme tant d'autres et c'est à l'armée qu'il commença d'écrire, donnant ces **Contes de Sébastopol** qui obtinrent un succès inespéré. Il continua dès lors dans la voie qui s'ouvrait. Son premier roman d'importance fut **Guerre et Paix**, qui raconte le gigantesque duel entre Napoléon et le czar Alexandre 1er de Russie. Un livre de 600,000 mots, qu'il mit six ans à écrire, l'abandonnant et le reprenant, entre les années 1863 et 1869. Parmi ses autres ouvrages, les plus connus sont **Anna Karenine, La Sonate à Kreutzer, Les Cosaques**. Son oeuvre est si considérable qu'on en prépare une édition en quatre-vingt-dix volumes.

Tolstoï était révolutionnaire, dans le meilleur sens du mot. Il s'opposait à tout ce qu'il voyait autour de lui en Russie, voulu par le régime. Il fut parmi les premiers à affranchir les serfs de son domaine. Il réclamait l'instruction pour tous, y compris les plus pauvres. Individualiste autant qu'on peut l'être, il réprouvait le socialisme montant et n'accepta jamais d'y adhérer. Il avait épousé à trente-quatre ans Sophie Andreevna Behrs, fille d'un médecin de la Cour impériale. Il eut plusieurs enfants, dont sa fille, Alexandra, longtemps sa secrétaire.

L'ILLETTRE

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 16 janvier avait lieu la réunion régulière des comités. Un monsieur qui ne manquait pas d'humour se présentait devant le comité des licences pour demander que la licence pour les chiens s'applique comme celles des automobiles, sur la longueur de l'empaltement; il est propriétaire d'une chienne chihuahua que l'on pourrait facilement mettre dans sa poche et qui pèse deux livres; la licence étant de $20.00, ceci lui revient à $10.00 la livre, ce qu'il trouve un peu trop cher; le comité, tout en étant très sympathique, lui dit qu'à cause du règlement qui vient d'être voté, on ne peut faire aucun changement cette année; la question des licences sera sans doute rediscutée l'an prochain.

M. Jeanson, qui s'est présenté déjà plusieurs fois devant les comités pour réclamer le remplacement de l'égout de la rue Goulet effrayé sans doute par la température élevée et songeant à l'inondation des caves que cela pourrait produire, a demandé au comité des travaux publics s'il en était arrivé à une décision; comme ceci intéresse aussi le comité de finances, le projet est encore à l'étude; la route à faire suivre à cet égout n'a pas encore été tracée définitivement, mais le sera prochainement.

Le chef des pompiers, M. E. Gagnon, avise le comité des incendies que le capitaine Georges Manson, de la station no 2, prendra sa retraite à la fin de février. M. Manson a 38 ans et demi de service avec le département et il est capitaine depuis 1928. Le chef demande la permission d'annoncer une vacance au poste de capitaine parmi les pompiers et demande aussi que le greffier soit autorisé à afficher une demande pour un pompier dont les services pourraient commencer le 1er mars 1961.

M. le maire annonce aux comités que le samedi 21 janvier prochain il y aura une course de chiens de traines pour annoncer le festival des trappeurs; cette course aura lieu au parc Assiniboine, à 2 h. p.m., et les maires Guay et Juba prendront place dans les traines sauvages; nous espérons la victoire pour notre maire.

En plus, le maire annonça aussi qu'il paraitra sur l'écran de la télévision au programme "Eye to Eye" le mardi 17 janvier, à 10 h. 30 p.m., pour discuter du gouvernement métropolitain avec les maires Juba, de Winnipeg, et Kushner, de West Kildonan; du côté métropolitain se trouverait le président du Conseil Bonnycastle et les conseillers Cherniak et Bernard Wolfe. (Ceux qui ont vu et entendu cette discussion ont remarqué que notre maire a eu le dernier mot en disant que, si jamais on en arrivait à l'amalgamation, ce serait dû à la faillite du gouvernement métropolitain.)

Par suite d'une lettre de la Commission de contrôle provincial qui demandait certains changements dans la procédure, certains échevins se demandaient s'il n'y aurait pas avantage à se soustraire à la tutelle de cette commission; comme il y a aussi des avantages favorables en ce qui a trait surtout aux emprunts, il fut décidé de n'en pas discuter plus longuement pour l'instant, quitte à y revenir plus tard.

La Commission scolaire de Norwood demande que la ville lui avance la somme de $43,000 par mois jusqu'à ce qu'elle reçoive les octrois provinciaux; comme il faudrait que la ville emprunte, il fut décidé que la ville ne pouvait accéder à cette requête; la Commission scolaire de St-Boniface demande que les mêmes arrangements que l'an dernier lui soient accordés et le comité recommande la même motion que celle passée pour Norwood.

La Fédération des maires et municipalités demande à la ville de bien vouloir renouveler sa cotisation à cet organisme qui fait un travail important dans le domaine de la législation municipale; la cotisation est de $10.00 par 1,000 de population.

Par suite du rapport de l'ingénieur sur la question de l'enlèvement de la neige, il est recommandé de ne pas changer la manière de procéder qui est en usage actuellement.

L'ingénieur recommande au comité que le travail de nettoyage des rives de la Seine se fasse à l'automne, alors qu'il est possible de voir les obstructions au cours d'eau, durant l'hiver il est presque impossible de faire un travail efficace; il fut recommandé que la municipalité de St-Vital soit avisée de cette décision.

Comme le contrat des ingénieurs-conseils doit être renouvelé, il fut recommandé de demander par annonces des soumissions pour cette position.

M. le maire souleva une discussion au sujet des mandats de comparution émis lorsqu'il y a eu infraction aux règlements de la ville; M. le maire exige que lorsqu'un mandat de comparution a été émis, que la cause soit poursuivie jusqu'à sa conclusion par les officiers de la cour; il ne veut pas que ces causes restent en suspens ou soient résolues par les départements concernés; l'échevin McKall croit que les chefs de département devraient avoir le droit de juger si une poursuite doit avoir lieu, surtout lorsqu'il s'agit d'infraction aux règlements concernant les poubelles, licences de chiens, etc., alors que dans bien des cas l'inculpé se procure une poubelle ou une licence immédiatement après la sommation. M. le maire veut bien que tous ceux qui sont sujets à des sommations soient traités de façon équitable, mais il insiste sur le fait que tous les cas traduits en cour de justice doivent être amenés à une conclusion.

L'ingénieur demande la permission de se servir temporairement du vieux réservoir, vu que le réservoir actuel a été condamné par les ingénieurs-conseils.

Le comité de circulation recommande, pour faciliter le stationnement à la basilique le dimanche, que la rue Aulneau soit désignée comme rue à sens unique, de la rue Cathédrale à la rue Masson ,en allant vers le nord; aussi la rue Masson, vers l'ouest; la rue St-Joseph, de la rue Masson à la rue Cathédrale, vers le sud: ceci pour le dimanche seulement.

A lundi prochain.

Assemblées informatives au sujet de l'aide aux écoles paroissiales

Depuis la distribution d'une carte "Ce que vous pouvez faire pour venir en aide aux écoles", il y a trois semaines, plusieurs groupements catholiques s'occupent d'organiser des réunions d'études au sujet du Chapitre XI, du rapport de la Commission Royale.

La première réunion a eu lieu à Transcona où M. R. Paulley, chef du parti CCF, a participé à la discussion.

Mercredi soir de cette semaine, un ralliement à East Kildonan a attiré 600 personnes. M. le Dr Adam Giesinger, professeur au Collège St-Paul, a exposé la position catholique. A tour de rôle, MM. E. Schryer, S. Peters et A. Reid, membres de la Législature, du côté CCF, ont commenté l'exposé.

Ils se sont montrés favorables à une aide quelconque pourvu que la position des écoles publiques n'en soit pas affaiblie.

Dans son discours, M. Giesinger avait souligné que les écoles catholiques, tout en répondant aux désirs de parents catholiques, quant à l'importance de l'enseignement religieux, suivent en même temps le programme des études des écoles publiques.

Aucun parti politique ne s'est déclaré jusqu'à date sur cette question. On s'attend que le gouvernement y fasse allusion dans le discours du trône le 14 février.

M. Normand Girouard, de 401, rue Des Meurons, est le fils de M. et Mme Cyprien Girouard, de St-Boniface. Né à Somerset le 21 mai 1932, il a fait ses études à l'école de Somerset, à l'exception des deux années qu'il passa au Jardin Langevin. Depuis 1951 il est à l'emploi de Searle Grain Co. Ltd. Il s'intéresse activement depuis quelques années aux activités de la Chambre de Commerce des Jeunes de Winnipeg, et il est l'un des chefs qui ont fondé la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Boniface dont il est le premier président. Marié depuis le 28 août 1954 à Lucille Raiche, de St-Boniface, il est père de trois garçons, Léo (5 ans), Raymond (2½ ans) et Normand, fils (8 mois).

Haute décoration décernée au consul, M. Damien Giordani

La plus haute décoration décernée par le gouvernement français sur le plan culturel, le titre de Chevalier des Palmes Académiques, sera décernée à M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, d'après une liste officielle émise en France le 3 janvier dernier. La date de la présentation n'est pas encore fixée.

Cette décoration est offerte, en principe, aux littérateurs, aux savants et aux universitaires. Elle a été créée par Napoléon Ier, à l'époque où il instituait l'université.

M. Giordani croit que ses réalisations culturelles à l'étranger ont déterminé l'élection de son nom parmi ceux qui seront ainsi honorés.

La médaille du "chevalier" présente une forme ovale, c'est une couronne faite d'une branche de palmier et d'un rameau d'olivier croisés en haut et en bas. Elle est attachée à un ruban violet.

Maison des Retraites fermées

Depuis que la Maison de Retraites fermées Villa Maria a ouvert ses portes en septembre dernier, plus de 1,100 personnes y ont suivi les exercices de la retraite dans la paix et la tranquillité qui sont déjà devenues la marque distinctive de cette maison. Véritable "jardin où l'on marche seul avec Dieu" (Mgr Pocock), la retraite "permet à l'homme de se retremper et de réorienter sa vie" (Mgr Baudoux).

Pour permettre à nos lecteurs intéressés de faire les préparatifs nécessaires en vue de leur retraite, nous publions ici le programme des retraites françaises pour le premier semestre de 1961.

Le premier nom qui paraît après chaque paroisse est celui du capitaine en charge d'organiser la retraite; les autres sont ceux des co-capitaines. Ils sont à votre service pour vous aider à faire une retraite.

Les retraites sont organisées sur une base paroissiale. Cependant, si la date assignée à votre paroisse ne vous convient pas, vous pouvez faire d'autres arrangements avec votre capitaine et venir à une autre date.

Les retraites en fin de semaine commencent à 8 h., le vendredi soir, et se terminent avec le souper du dimanche — départ vers 6 h. 30 p.m.

Les retraites en semaine (indiquées par un astérisque) commencent à 2 h., le mardi après-midi, et se terminent avec le diner du jeudi, à moins d'annonce contraire.

Cédule des retraites

***Janvier 24-26** — Hommes. Ste-Anne, Lorette, La Broquerie, Richer, Ste-Geneviève.

Janvier 27-29 — Hommes. Ste-Anne, Lorette, St-Pierre, St-Malo, La Broquerie, Otterburne, Ile-de-Chênes, Aubigny, Richer, Ste-Geneviève.

***Janvier 31-2 février** — Dames. Basilique: Mme L. Cancade (WH 3-4646), Mme W. Tétrault (WH 3-8844). Précieux-Sang: Mme L. George (GL 2-8547), Mme J. Jamault (CH 7-2630).

***Février 6-9** — Collège de St-Boniface.

***Février 13-19** — Retraite sacerdotale.

Février 19-20 — Journées d'étude.

Février 24-26 — Hommes. Basilique: Germain Champagne (CE 3-1122), Gabriel Soulodre (WH 3-6032), Alphonse Hince (CE 3-6831).

***Février 28-2 mars** — Hommes. St-Pierre, St-Malo, Otterburne, Aubigny, Ile-de-Chênes.

***Mars 7-9** — Dames. St-Pierre, St-Malo, Otterburne, Ile-de-Chênes, Aubigny.

***Mars 14-16** — Hommes. St-Eustache, Elie, St-François-Xavier, St-Charles, Vassar.

Mars 17-19 — Hommes. Sacré-Coeur (Winnipeg): Léon Alary (SU 3-8034), Philippe Bourbonnais (SP 4-7194), J.-L. Fortier (JU 9-3477). St-Charles, St-François-Xavier, Fannystelle, Transcona.

***Mars 21-23** — Hommes. Somerset, St-Claude, Haywood, St-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Laurent.

***Mars 30-1er avril** — Hommes (professionnels). Basilique: F.-A. Muller (CH 7-3671), Guy Morier (CE 3-5281), Louis Deniset (CH 7-7266). Précieux-Sang: Arthur Leclerc (GL 2-3303).

***Avril 4-6** — A être annoncé.

***Avril 11-13** — Dames. Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, Richer.

***Avril 18-20** — Dames. Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, Richer.

Mai 12-14 — Dames. Ste-Famille: Comité I, Mme Aline Brunet (AL 3-8219). St-Norbert: Mme Jos. Campeau (GL 3-3056), St-Emile, St-Eugène, St-Adolphe.

Mai 19-21 — Dames. Sacré-Coeur: Mme A. Trudel (SP 4-7208), Mme M. Audet (SU 3-8189), Mme M.-A. Alary (SP 5-5544). Précieux-Sang, Ste-Marie, Ste-Agathe.

***Mai 23-25** — Dames. St-Norbert: Mme L. Campeau (GL 2-0694). Sacré-Coeur, Ste-Marie, Ste-Agathe, St-Adolphe.

Mai 31 — Fête annuelle de Villa Maria.

***Juin 19-25** — Retraite sacerdotale.

Pour tout autre détail ou renseignement, s'adresser à: Villa Maria, St-Norbert, Man. Téléphone: GLobe 3-8025.

Excommunication

ROME — La Sacrée Congrégation Consistoriale a annoncé l'excommunication de "tous les responsables" de l'expulsion de deux évêques catholiques de Haïti.

Subsides communistes

BUDAPEST — Le journal catholique "Uj Ember" a annoncé que le gouvernement communiste augmentera, cette année, les subsides aux institutions scolaires catholiques. Ces subsides ont été effectués depuis l'expropriation de l'Eglise.

Hommage à l'ancien maire

La devise de M. J. G. Van Belleghem — "s'occuper des affaires publiques comme de ses propres affaires"

Le mercredi soir 18 janvier avait lieu à l'hôtel Marion un souper en l'honneur de l'ex-maire J. G. Van Belleghem, sous les auspices de la Chambre de Commerce de St-Boniface. Environ 200 personnalités du domaine municipal, provincial et métropolitain, ainsi que du monde des affaires, s'étaient rassemblées pour honorer celui qui durant tant d'années s'est dévoué aux intérêts de notre Ville.

M. Fred Murray, président de la Chambre de Commerce, demanda au maire Guay de souhaiter la bienvenue aux invités. M. le Maire salua les représentants des gouvernements et des municipalités environnantes et dit combien il lui sera difficile de remplacer "Jos.". "Ce soir," dit-il, "toutes nos pensées envisagent l'immense somme de travail accomplie par M. Van Belleghem."

M. Nicolas Zunic, président des chambres associées, présenta ensuite l'orateur de circonstance, l'hon. John Thompson, ministre provincial des Travaux Publics, qui exprima les meilleurs voeux du premier ministre, M. Duff Roblin, qui malheureusement ne pouvait assister. "Tous ici," dit-il, "nous sommes heureux d'honorer l'ex-maire," et il souligna l'importance pour tous les citoyens de prendre part aux affaires publiques.

Partant de la tribu antique, il développa l'histoire du gouvernement et démontra comment aujourd'hui le gouvernement fait partie de notre vie de tous les jours: "La démocratie," dit-il, "survivra tant que les citoyens prendront un intérêt dans la conduite de leurs affaires. Quelles qualités doit posséder celui qui aspire à guider nos destins: honnêteté et intégrité", dit-il, "et les hommes d'affaires peuvent contribuer beaucoup par leur conception du monde des affaires. Il faut aussi un esprit de compréhension qui lui permettra de reconnaître les droits des minorités; il doit toujours voir le point de vue de l'autre; il faut aussi savoir, en certain cas, qu'il ne faut pas céder devant les pressions; il faut aussi un esprit de coopération et d'humanité. Le bien-être de tous les citoyens est à la base de la pensée de tout législateur; ces qualités," souligne l'orateur, "ont certainement été celles de celui que nous honorons ce soir." Sur ce, l'assistance se leva et chanta "Il a gagné ses épaulettes".

M. Jacques Senez remercia M. Thompson, en termes appropriés.

M. Roger Teillet dit que la Chambre de Commerce essaie de maintenir le caractère bilingue de St-Boniface et annonça une série de programmes pour ceux qui seraient intéressés aux affaires publiques, affirmant que ce sont les centres bien organisés qui contribuent à faire une nation forte, et que c'est à l'échelle municipale qu'il faut faire son apprentissage et qu'un public averti assure le succès d'un bon gouvernement.

M. J. G. Van Belleghem

M. Roland Couture, dans un poème du genre Drummond, fit l'éloge de M. Jos. Van Belleghem qui a tant donné de son temps aux affaires publiques et lui souhaita de continuer. Puis il raconta les péripéties de la vie de notre héros. Il lui présenta enfin, au nom de la Chambre de Commerce, une réplique de la chaine d'office du maire de St-Boniface, sur un bel écusson.

M. Van Belleghem répondit, visiblement ému par tous les compliments qui lui avaient été faits de toutes parts par les divers orateurs de la soirée: "Si j'ai réussi dans le domaine public," dit-il, "c'est parce que j'y ai apporté le même soin que j'ai donné à mes propres affaires. Malgré les problèmes difficiles qui surgissent, toujours le travail accompli apporte sa récompense et les amitiés forgées au cours des années sont un grand réconfort." Il remercia le Conseil qui l'a toujours secondé, les chefs de département et les employés de la Ville qui ont tous contribué à son progrès. Il félicita la Chambre de Commerce pour ses initiatives pour intéresser le public aux affaires municipales. "J'ai le coeur gros ce soir," dit-il, "votre présence, votre acceuil si chaleureux, vos paroles extrêmement généreuses à mon égard en sont sans doute responsables."

Le maire Juba annonça que la Fédération des maires et municipalités conférera à M. Van Belleghem un certificat de membre honoraire. Il témoigna de l'esprit de coopération qui a toujours existé entre lui et l'ex-maire de St-Boniface et il lui présenta un médaillon en bronze au nom de la Ville de Winipeg.

M. Van Belleghem remercia le maire Juba et lui fit remarquer, en souriant, qu'en acceptant ce beau témoignage il espère que ce n'est pas le premier pas vers l'amalgamation.

M. Paul Fredette fit entendre sa belle voix de basse dans quelques morceaux de son répertoire, qui furent bien appréciés.

La Rivière-Rouge

La division de la Rivière-Rouge de la M.T.S. sera représentée au "Workshop" du 21 janvier à St. James par Mlle B. Garand, d'Otterburne, et les Rév. Srs Anne-Marie, de St-Pierre, et Elisabeth, de St-Jean-Baptiste.

Rien de solide n'est encore construit si l'enfant n'a livré son coeur par la confiance . . . Sans amour, pas de confiance, et sans confiance, pas d'éducation.
Don BOSCO.

Un groupe d'enthousiastes lance le Jeune-Commerce

Le 7 décembre 1960, un groupe d'enthousiastes fondait la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Boniface, sous la présidence de M. Norman Girouard. Déjà douze membres en font partie et plusieurs autres ont annoncé leur prochaine adhésion. En mai prochain on procédera aux élections officielles de l'exécutif, mais pour le moment on a distribué temporairement les charges: en plus du président, M. Norman Girouard (Tél.: bureau, WHitehall 2-8501; résidence, CEdar 3-1291); les membres suivants ont accepté d'être président externe, M. Lucien Mousseau; vice-président externe, M. Roméo Hébert; secrétaire-trésorier, M. Maurice Gaudet; en charge du recrutement, M. Gérald Lacroix, 606, rue St-Jean-Baptiste (Téléphone: CHapel 7-4518); responsable des conférences, M. Bob Bayer, 165, rue Masson (CHapel 7-5319).

Ces jeunes ont déjà tenu quelques réunions, dont une réunion générale à l'hôtel de ville de St-Boniface mercredi soir dernier à 7 h. 30. Désormais il y aura réunion générale deux fois par mois, soit à l'hôtel de ville, soit au Cercle Ouvrier ou dans une autre salle. Les membres tiendront ainsi leurs réunions dans divers endroits de St-Boniface, car il veulent attirer à eux des jeunes de toutes les parties de la ville, soit du quartier de la Cathédrale, de Norwood et de Windsor Park. Tous les hommes de 18 à 40 qu'intéresse le développement commercial et industriel de leur ville sont les bienvenus.

M. J. G. Van Belleghem, ancien maire, a dit aux jeunes sa fierté: "Une telle initiative aurait dû être prise depuis bien longtemps, mais il n'est jamais trop tard pour poser des actes qui procureront le bien de la Cité."

Les buts poursuivis d'abord par ce Jeune-Commerce sont de s'initier aux secrets de la parole publique, d'obtenir à St-Boniface le respect du français pratique dans ce domaine "commercial et industriel" et de déclencher un mouvent bilingue au sein des Chambres de Commerce des Jeunes sur le plan provincial.

Déjà bien des projets sont à l'étude et un programme chargé est offert aux membres. Dimanche dernier il y eut réunion de l'exécutif chez le président, M. Norman Girouard: à noter que ces jeunes se sont procurés toute la littérature nécessaire pour perfectionner leur vocabulaire-commerce en français et ils s'appliquent à s'en servir au cours de leurs réunions. Mardi soir ils se rendaient à une réunion du Jeune-Commerce à Winnipeg pour apprendre comment organiser dans les écoles de la ville de St-Boniface un concours d'affiches. Bientôt ils veulent commencer la visite des industries de St-Boniface, en commençant par la Kiewel's. Quelques-uns suivront un cours à Winnipeg, sous les auspices du Jeune-Commerce, sur les affaires municipales. Leur président, M. Norman Girouard, les représentera dimanche prochain à Portage-la-Prairie lors d'une réunion des Chambres de Jeune-Commerce du Manitoba, sur l'invitation expresse du président provincial.

Il est intéressant de mentionner ici que le Jeune-Commerce de Winnipeg déléguait récemment à Montréal Mlle Monique Côté et MM. Roger Sénécal et Denis Gilmore qui prirent part au programme de télévision "Passe d'armes". Les téléspectateurs de CBWFT auront l'occasion de "voir" ce programme dimanche soir prochain à 9 h. au canal 6.

Nous souhaitons beaucoup de succès au Jeune-Commerce de St-Boniface et la pleine réalisation de leurs ambitions linguistiques, commerciales et industrielles.



M. et Mme Raphaël Arpin, photographiés ci-dessus, célébreront le dimanche 29 janvier le 50e anniversaire de leur mariage. Le programme des fêtes comportera spécialement une messe jubilaire à 4 h. p.m. en l'église du Précieux-Sang et un grand banquet à 5 h. dans la salle du Cercle Ouvrier. Les deux enfants des jubilaires, M. Roland Arpin, de Windsor Park, et Mme Laurier Régnier (Rachelle), ainsi qu'un groupe d'amis, préparent activement les fêtes de ce jubilé d'importants citoyens de la ville-cathédrale.

Il convient de mentionner ici que M. et Mme Arpin se sont mariés à Lorette, Man., un dimanche après-midi en 1911. En ce temps-là, la liturgie ne permettait pas souvent la célébration d'un mariage le dimanche, mais des circonstances spéciales avaient facilité les choses: ce jour-là marquait en effet les noces d'or de M. et Mme Joseph Gendron, grands-parents de Mme Arpin (née Eva Gauthier) et aussi le 10e anniversaire de mariage de M. et Mme Alphonse Marcoux, soeur et beau-frère de la mariée. En 1911, M. Raphaël Arpin était déjà secrétaire de la municipalité Taché, position qu'il occupa de 1909 à 1936.

Les parents et amis de M. et Mme R. Arpin qui désirent assister à la fête du 29 janvier, et qui ne l'ont pas encore indiqué, sont priés de communiquer avec M. Auguste Dansereau, 391, rue Deschambault (téléphone: CHapel 7-7363) le plus tôt possible.

(Photo Albert Mousseau)

Deux opéras comiques au programme du concert des JMC le 31 janvier

Le prochain concert des Jeunesses Musicales aura lieu le mardi 31 janvier, à 8 h. 30 p.m., à l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface. Le programme comportera deux oeuvres comiques d'un compositeur canadien-français, M. Maurice Blackburn: "Pirouette" qui se chantera en français et "Une mesure de silence", en anglais.

L'action de "Pirouette" se situe à Rome où deux étudiants en musique, Béatrice et son frère, Jean, arrivent du Canada pour faire un séjour d'études en Italie. La scène se passe à la terrasse de l'Albergo di Roma, à l'heure de la sieste; à l'intérieur quelqu'un fait des gammes. Un troisième personnage, Michael, se présente et fait la cour à Béatrice: il s'adresse en italien, la croyant Italienne. Béatrice, qui le trouve fort séduisant, lui répond en français, langue que Michael comprend à peine puisqu'il est de Vancouver. Jean décide alors de parler en termes musicaux et la conversation devient plus intelligible, Michael étant lui aussi musicien. Les sentiments qui naissent de cette première rencontre auront un lendemain, après quelques petits événements inattendus.

"Une mesure de silence" met en scène trois personnages: Antonin, jeune mari qui a des dispositions pour devenir avare; Bobino, photographe qui se déguisera en médecin pour venir opportunément en aide à la femme de l'avare; Martine qui parvient ainsi à obtenir de son mari avare l'argent nécessaire pour acheter une robe jaune qu'elle désire plus que tout.

Les interprètes seront les artistes suivants: Jules Bruyère, Jean-Louis Pellerin et Joan Patenaude.

Jules Bruyère, baryton, a fait ses premières études musicales à Québec et à Montréal, puis une bourse du gouvernement provincial de Québec lui permit de poursuivre à New York ses études de chant et de mise en scène. Il obtint des succès retentissants à la suite de ses récitals et tournées d'opéra aux Etats-Unis. Après un stage à Paris, il est revenu au Canada et une grande compagnie de disques l'a choisi pour enregistrer des disques de folklore canadien.

M. et Mme M. Blackburn

Jean-Louis Pellerin, ténor, a étudié au Conservatoire de la province de Québec pendant 4 ans et aussi à l'Ecole des Beaux-Arts. Il se fit entendre à plusieurs reprises à la radio et parut à la télévision. L'an dernier, il fut l'artiste invité à un concert au Chalet d'Eté de Montréal et aussi au Camp des Jeunesses Musicales à Magog dans "l'Enfant Prodigue" de Debussy.

Joan Patenaude, soprano, reçut en 1959 un octroi du Conseil des Arts du Canada qui lui permit de voyager d'Ottawa à Montréal chaque semaine pour poursuivre ses études avec M. Raoul Jobin. Aux festivals de musique d'Ottawa, Toronto et Montréal, elle remporta trois bourses d'étude. Son succès au festival de Montréal lui permit de chanter avec l'Orchestre Symphonique de Montréal à la télévision. Elle chanta souvent à la radio et parut à maintes reprises à la télévision à Ottawa. Son premier récital se donna à l'Université de Montréal en 1959.

C'est Mlle Jacqueline Richard qui accompagnera ces artistes au piano. Elle a fait ses études musicales avec Marie-Thérèse Paquin à Montréal et elle s'est orientée tôt vers l'accompagnement. Dès les débuts des Jeunesses Musicales du Canada, elle fut pianiste-accompagnatrice de plusieurs tournées des J.M.C. Elle est pianiste-répétitrice de la Société des Festivals de Montréal, de l'Opéra Guild et de Radio-Canada.

L'auteur des deux opérettes, M. Maurice Blackburn, est né à Québec en 1914. Il eut comme professeur Henri Gagnon et Jean Beaudet, et il suivit les cours de l'Ecole de Musique de l'Université Laval. De 1939 à 1941, il étudia le contrepoint, la direction et l'orchestration au New England Conservatory de Boston. L'Office National du Film l'engagea, en 1942, comme compositeur. Il n'a quitté ce poste que temporairement, pour deux voyages d'études. En plus de nombreuses partitions pour films documentaires, il a collaboré plusieurs fois avec Norman McLaren. Un séjour à Paris de 1946 à 1948 lui permit, grâce à une bourse du gouvernement provincial, de poursuivre ses études de composition avec Nadia Boulanger. Le Conseil National des Arts lui octroyait en 1954 une bourse de recherches qui lui permit de passer une autre année à Paris pendant laquelle il écrivit en collaboration avec sa femme, "Une mesure de silence", opéra bouffe en un acte. "Pirouette", oeuvre plus récente, est un opéra de chambre commandité par les Jeunesses Musicales du Canada.

La qualité des artistes susmentionnés, le talent du compositeur, et aussi les deux opérettes au programme inciteront certainement les 325 membres des J.M.C. de St-Boniface à se rendre à l'Institut Collégial St-Joseph, avant 8 h. 30 p.m., le mardi 31 janvier. Un vrai régal leur sera servi.

TRIBUNE LIBRE

M. le directeur,

Je tiens à vous féliciter pour les explications données à la population canadienne-française au sujet de la question de l'adresse postale de St-Boniface, dans un éditorial en page 4 de **La Liberté et le Patriote**, le 13 janvier.

Il n'y a aucun doute que la population française du Manitoba doit se charger de préserver intacts le caractère et l'identité de la ville de St-Boniface. Il est possible de faire beaucoup dans ce sens, et comme vous l'avez si bien expliqué, le meilleur travail se fera en refusant d'accepter toute désignation d'une autre adresse que celle de notre ville proprement dite.

Accepterions-nous une situation dans laquelle des citoyens de notre pays se feraient passer comme américains et par la suite exigeraient qu'il soit permis à qui le veut de faire adresser son courrier par une adresse portant les mots Etats-Unis d'Amérique? . . . Non. Alors, la situation qui existe dans l'option Winnipeg 6 est aussi absurde.

Nous sommes portés à croire que le Gouvernement cherche à embrouiller pour ignorer. On est à la veille du recensement décennal de juin 1961 et l'on trouve que le Gouvernement fédéral cette fois-ci dans le Département de la Statistique tient "mordicus" à ce qu'il soit permis à qui le veut de considérer son origine ethnique comme étant "canadienne". . . Encore cette liberté de choix, faiblesse et privilège des protestants. Encore un moyen de nuire à la population canadienne-française en lui enlevant les moyens de connaître les variances dans ses forces. Ce que le Département a ajouté aux formules du recensement dans les termes "canadienne" et "Etats-Unis" n'apporte aucune valeur scientifique au travail qui est si coûteux. Je me permets de donner ici une explication.

L'origine correspond à l'ascendance. Si nos ancêtres sont venus de France, nous sommes d'origine française; s'ils viennent d'Irlande, nous sommes d'origine irlandaise et ainsi de suite. Peu importe le moment où ces ancêtres vinrent s'installer au Canada, que ce soit en 1637 ou en 1903. Peu importe également la langue qui se parle actuellement au foyer, celle qu'on appellera la langue maternelle, comme le chinois ou l'allemand, ou l'anglais. Les évolutions intérieures à une famille donnée ne modifieront donc ce tableau que de deux manières; selon que la famille augmente, et cela fait plus de descendants français, irlandais, etc., ou bien selon qu'elle diminue, et cela diminue le nombre absolu de descendants.

Le questionnaire "A" du recensement de 1961 qui comporte comme numéro 10 au chapitre de l'origine ethnique, le mot "canadienne" en tête de liste, et plus loin le mot "Etats-Unis", risque de fausser complètement le prochain recensement décennal. Le Conseil de la Vie française a décidé de mener une campagne jusqu'au bout, pour faire biffer les deux mots précités. Si le Québec s'intéresse à conserver la formule du recensement pour qu'il puisse nous donner avec précision les statistiques sur l'origine ethnique et la langue, c'est surtout pour mieux pouvoir revendiquer les droits des Canadiens français dans les milieux où ils sont en minorité. Le "Département du Canada français outre frontière", créé par le Gouvernement Lesage, sera certainement dans l'embarras si le Gouvernement fédéral réussit avec cette manoeuvre qui cherche à embrouiller pour nous ignorer.

L'attitude que vous prenez dans l'éditorial du 6 janvier "Résolutions pour 1961" laisse croire que **La Liberté et le Patriote** sera le journal à suivre durant les quatre mois prochains, car pour citer vos bonnes paroles "Il sera toujours votre porte-parole partout et chaque fois que cela sera nécessaire. Le journal "Free Press" fera suffisamment son possible pour nous faire paraître ridicules, qu'il faudra de notre côté compter sur "Notre journal" pour présenter les faits et prévenir la population canadienne-française des Prairies.

Vous me permettrez de vous taquiner un peu sur l'éditorial "St-Boniface et Winnipeg 6" du 13 janvier. La première suggestion que vous donnez: "Le frère Untel, 666, rue des Grincheux, St-Boniface, Man.". Il n'y a pas de Grincheux à St-Boniface parmi les gens qui tiennent à ce que M. Hamilton agisse avec du bon sens. Votre terme suggère que la revendication de nos droits comporte un esprit de grincheux. Suis-je trop sensible? D'ailleurs, le frère même s'il est Untel, demeure avenue de la Cathédrale, St-Boniface, Manitoba. Moi, j'aurais donné comme exemple aux lecteurs: "Citoyen de St-Boniface, appartement 7 AC, rue Patriote, St-Boniface, Manitoba".

La campagne au Département des Postes ne doit pas cesser. C'est à espérer que la population canadienne-française sera alerte.

Georges-J. FOREST.

Film célèbre de Sacha Guitry au théâtre Plaza le 23 janvier

"Si Paris nous était conté", film en eastmancolor, fantaisie historique conçue, écrite et réalisée par Sacha Guitry avec le concours de Gérard Philippe, Michèle Morgan, Danielle Darrieux et plus de cent autres aux renoms divers: tel est le régal qui sera servi lundi soir prochain au théâtre Plaza, à St-Boniface. C'est encore l'Alliance Française, par l'intermédiaire de Ciné-Alliance, qui permet aux amateurs d'excellent cinéma français de jouir de ses meilleures représentations.

Voici le résumé du film: Des étudiants sont chez un professeur (S. Guitry) qui, sans toujours garder l'ordre chronologique, leur raconte l'histoire tragi-comique de Latude (Robert Lamoureux). On voit les bords d'une paisible et claire rivière coulant sous un ciel d'azur. Une petite île qui en occupe le milieu coupe le fil du courant. Mais déjà les invasions commencent et les rapports entre nouveaux arrivés et occupants anciens donnent lieu à des difficultés malgré l'intervention de sainte Geneviève et de sainte Jeanne d'Arc. On passe hâtivement des Gaulois aux Romains, autres Huns et Francs desquels on dit qu'ils se servaient de la francisque, arme à double tranchant . . .

On ne s'étend pas sur les règnes de Louis XIV et Louis XV qui ont été "étudiés" dans le film "Si Versailles m'était conté". On n'entre pas non plus dans les détails de la vie de Napoléon 1er puisqu'un film lui a été consacré, mais nous assistons à la mort d'Henri III et Henri IV, au débat de conscience de ce dernier, sagement conseillé par Gabrielle d'Estrées; nous savons qu'Agnès Sorel donna de moins bons conseils à Charles VII et que Louis XI (Sacha) fit d'utiles innovations dont nous profitons encore.

Et avant d'arriver aux successives républiques, aux cafés littéraires avec Flaubert et Verlaine, on a connu Voltaire, assisté à la mort de Marie-Antoinette, aux fêtes impériales avec Eugénie. Le tout entrecoupé par l'histoire tragi-comique de Latude, éternel prisonnier à la Bastille.

Pour ce qui est de l'histoire des cent dernières années, c'est une vieille dame qui évoque ses souvenirs dans lesquels sont inclus ceux de la belle époque.

Un trouvère (Gérard Philippe) intervient plusieurs fois au cours de la chronique pour commenter allègrement par vers et chansons les événements de Paris.

La revue "Ecrans de France" apprécie ainsi ce film: "Sacha Guitry vient d'ajouter une nouvelle marche à l'escalier de la petite histoire. Quo non ascenda? . . . Pourvu que Dieu me prête vie. (L'apothéose ne dit-elle pas: 'Que le bon Dieu garde tout cela'.) Mais dans l'ensemble décrié ou applaudi, jugé sévèrement ou non le public dira: 'C'est du Sacha Guitry'. Eh! oui, ce réalisateur — dont la personnalité est indéniable — sait captiver l'intérêt du spectateur même si l'histoire crie au gauchissement de la vérité. Photo très étudiée, musique adaptée aux séquences. Tout ne peut pas servir d'exemple et ne fut-ce même que par son caractère synoptique (donc déformant) un tel film ne convient pas aux enfants . . ."

"Si Paris nous était conté" paraitra sur l'écran du théâtre Plaza, le lundi 23 février prochain, à 6 h. et à 8 h. 30.

Décès

MLLE MARIA MARCOUX

Le lundi matin 9 janvier est décédée à l'hôpital St-Boniface, Mlle Maria Marcoux, à l'âge de 73 ans.

Les funérailles eurent lieu à la basilique de St-Boniface, le mercredi 11 janvier. Le service fut chanté par M. l'abbé F. Juneau, assisté de MM. les abbés E. Hébert et L. Couture, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Lionel et Marcel Marcoux, Louis Roy, Emile Blanchette, Florent Bohémier et Lionel Morin.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Mlle Marcoux laisse dans le deuil trois frères, Alphonse, de Vancouver, Antonio, de Winnipeg, et Gabriel, de St-Boniface, et trois soeurs, la Rév. Sr M.-Cléophas-de-l'Eucharistie, de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, Alice, de St-Boniface, et la Rév. Sr M.-St-Edmond, des Missionnaires Oblates, de Transcona.

Remerciements

Les membres de la famille Marcoux désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par l'offrande de messes, bouquets spirituels, visite au salon mortuaire ou assistance aux funérailles.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Le roi est mort, vive le roi

Le concours "Hunter" est terminé, mais un autre concours commence. Cette fois, ce sera un concours tout à fait différent; il s'appelle "Cuisine et oreille fine". La première émission de ce concours sera entendue lundi prochain à 9 h. 30 du matin. Le concours "Cuisine et oreille fine" vous permettra de gagner des sommes d'argent intéressantes en plus de vous procurer cinq minutes de gaieté. "Cuisine et oreille fine" vous est présenté par les meuniers de la farine Robin Hood.

La ronde des dix sous

Nous venons tout juste de vous parler d'un concours par lequel vous pourrez gagner plusieurs sommes d'argent, nous voulons maintenant vous demander de l'argent. Eh oui, nous demandons la charité. Vous avez lu dans notre chronique de la semaine dernière les témoignages de reconnaissance que CKSB a reçus à la suite du succès de la "Campagne du bonheur". Cette fois, c'est au nom des enfants infirmes que nous nous adressons à vous. Envoyez toutes vos contributions au poste CKSB, 607, rue Langevin. Pensez-y, une tablette de chocolat de moins, signifie dix sous de plus pour la ronde des dix sous.

Soirée

Votre poste a été heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de St-Boniface et à plusieurs autres personnalités de notre ville pour remercier M. Van Belleghem, maire de St-Boniface sortant de charge, de nombreux services rendus à notre cité durant son terme d'office. M. Van Belleghem est un ancien vice-président de CKSB et en a toujours été un commanditaire assidu.

Nouveau programme

"Miss Music-Hall", une émission de variétés avec Murielle Millard, sera entendue à CKSB, dès le 6 février, de 11 h. 30 à midi, du lundi au vendredi. Nous espérons qu'à la suite de tous les programmes du matin de votre poste, Mlle Millard saura agrémenter votre fin d'avant-midi.

Terminaison fâcheuse

— Mon plus grand succès, raconte Tyrone Power, je l'ai remporté dans un de mes tout premiers films. Dans une grande scène d'amour, je devais prendre ma partenaire sur mes deux bras, la porter sur un divan, et l'y déposer délicatement. Je fis donc exactement comme on me l'avait expliqué: Je la pris dans mes bras, l'embrassai, la regardai passionnément, la portai vers le divan et la déposai très délicatement. Le tout réussit à merveille, à un petit détail près: on avait oublié d'installer le divan!

Le "Canada 1960" publié en français

OTTAWA — Le "Canada 1960", qui est la dernière édition de la revue officielle du Canada et dont la distribution est autorisée par le ministère du Commerce, vient de paraître et suit ainsi de moins d'un mois l'édition anglaise.

Le "Canada" est en vente au prix de $1.00 à la Section de la distribution des publications, Bureau fédéral de la statistique, ou chez l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa.

Chaque année, le "Canada" est reconnu par des milliers de Canadiens — dans les bureaux, les bibliothèques, les maisons d'enseignement ou les familles — comme une source inestimable de renseignements sur l'économie nationale et le bien-être de la population.

Assemblée mensuelle de l'A.P.M. à La Broquerie

Le mardi 10 janvier avait lieu à l'auditorium de l'école secondaire l'assemblée mensuelle de l'A.P.M. Après la prière habituelle et le mot de bienvenue, M. l'abbé Ubald Lafond, curé, expliqua la situation critique des écoles séparées et paroissiales. L'A.P.M. décida de faire une réclamation auprès du gouvernement pour recommander l'aide financière à ces écoles. M. le Curé définit ensuite avec beaucoup d'à-propos ce qu'est une A.P.M. et ce qu'elle ne doit pas être. M. Oscar Gagnon, responsable de la boite aux questions, présenta son comité, composé de M. le Curé, Mme Narcisse Fournier et lui-même. On procéda ensuite à l'élection de l'exécutif de l'A.P.M. composé des membres suivants: président, M. Roméo Gauthier; vice-président, M. Laurent Gagné; secrétaire réélu, M. Albert Vielfaure; publiciste, Mme Georges Choiselat; président du recrutement, M. E. Moquin.

Un programme récréatif fut présenté: piano, violon et accordéon, Mme Jean-Emile Bohémier et ses deux fillettes, Jeannette et Lucille; piano-accordéon, Denise Choiselat; duo de piano, Mérille Kirouac et son professeur, M. Marcien Ferland. Le tout se termina par les remerciements et les conclusions de M. le Curé et de Mme Gérard Kirouac, présidente sortant de charge.

Assemblée de la commission scolaire

Le vendredi 13 janvier avait lieu l'élection des commissaires de l'école élémentaire. M. Philippe Laramée fut réélu; M. Denis Nadeau remplaça M. Joseph Mireault. La commission scolaire est maintenant formée de MM. Camille Jolicoeur, Victor Gamache, Henri Nicolas, Philippe Laramée et Denis Nadeau.

On discuta à l'assemblée du projet de la construction d'une école élémentaire.

Çà et là

Le R. P. Emery Mulaire, O.M.I., originaire de St-Pierre-Jolys, qui partira à la fin de janvier pour la Bolivie, était récemment l'hôte de M. l'abbé Ubald Lafond, curé, qui en 1959 avait le mérite de fonder la mission du diocèse de St-Boniface dans ces contrées arides, était bien désigné pour fournir au jeune missionnaire des renseignements de valeur. Le R. P. Mulaire, neveu de M. Jean-Marie Mulaire, de cette paroisse, profita de l'occasion pour saluer ses parents et amis. Le vendredi 13 janvier il prenait le diner chez M. et Mme Eloi Gagnon, en compagnie de M. le Curé, après quoi il voulut bien visiter les classes pour adresser la parole aux élèves des grades secondaires. On souhaite que son message apostolique ne demeure pas sans écho. Merci et bon voyage à ce brave missionnaire.

Le samedi 14 janvier, M. et Mme Gérard Tétrault, ainsi que M. et Mme Jean-Emile Bohémier, partaient pour un voyage de trois semaines en Californie. Ils visiteront M. et Mme Laurent Forest, frère et belle-soeur de Mme Bohémier.

A l'occasion des Fêtes, M. et Mme Alfred Choiselat recevaient la visite de leurs fils, Charles et Eugène, de Nipigeon, Ont. Ce dernier, accompagné de son fils, Roland, repartait le 2 janvier tandis que son frère, Charles, séjourna une semaine parmi les siens.

Les personnes qui aimeraient se procurer une photographie de la chorale de la messe de minuit pourront s'adresser à Mlle Marie-Louise Boily. Ce message s'adresse également aux parents et amis de l'extérieur et plus particulièrement aux anciens paroissiens qui conservent un bon souvenir de leur petite patrie.

Le mercredi 4 janvier, M. Stanley Roberts, député de La Vérendrye, rencontrait un groupe de citoyens à l'auditorium de l'école. Le but de sa visite était de s'enquérir des besoins des contribuables avant l'ouverture de la prochaine législature.

Au cours des vacances de Noël les Rév. Srs St-Henri, M.O., de la Maison Provinciale des Oblates, et Pascal-Baylon, M.O., maitresse des novices, sont venues présenter des films et vues fixes dans différentes familles de la paroisse. La première représentation eut lieu chez M. et Mme Camille Boily; la deuxième, le 3 janvier, chez M. et Mme Edouard Taillefer. Après le souper pris chez Mme Taillefer, mère de la Rév. Sr Pascal-Baylon, un groupe de quelque 36 personnes, composé principalement de dames et de demoiselles, se réunit pour voir ces intéressants films reproduisant des vues de la Maison Mère des Oblates, la chapelle, le noviciat, ainsi que diverses missions de la communauté.

Tous sont repartis joyeux et contents de leur soirée. Le projecteur avait été gracieusement fourni par le Club Sportif, tandis que M. Jean Granger voulut bien prêter l'écran. MM. Paul Taillefer, Gérard Boily, Paul Goulet et Camille Boily se chargèrent tour à tour de transporter les religieuses. Merci et félicitations aux Révérendes Soeurs Oblates pour l'initiative qui aura sans doute d'heureuses répercussions.

M. Gérard Boily, employé du Département de Transport du gouvernement fédéral, partait le 16 janvier pour Resolution Bay, 1,200 milles au nord de Churchill. Après un séjour de trois semaines, où il doit exercer ses fonctions d'électricien dans ces régions où la lumière apparait une heure dans le cours de la journée, M. Boily reprendra probablement sans trop de regret l'avion qui le ramènera vers des horizons plus ensoleillés.

Club Sportif

Ligue Taché — Le samedi 14 janvier: La Broquerie 16, Steinbach 0.

Ligue juvénile Molloy — Le mercredi 11 janvier: La Broquerie 8, Steinbach, 3.

Ligue Pee-Wee — Le samedi 14 janvier: La Broquerie 11, New Bothwell 4.

La Broquerie n'a pas encore été défaite dans aucune des ligues, que ce soit au rang sénior, juvénile, bantam ou pee-wee. La semaine prochaine le classement des clubs dans les différentes ligues sera donné.

St-Laurent

Décès

Le mardi 10 janvier décédait à l'hôpital Miséricorde M. Louis-Henri Coutu, âgé de 75 ans.

La messe de Requiem fut chantée le samedi 14 janvier en l'église de St-Laurent, et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, Rodrigue, de St-Laurent, et une soeur, Mlle Rosalie Coutu, de St-Boniface.



LES GAIS MANITOBAINS

Rédacteur en chef: Gabriel Dufault
Secrétaire: Monique Boily
Responsables: Lucille Le Marbre, Victor Muller et René Tardiff



Les Gais Manitobains sèment la joie où ils passent

Après des vacances de Noël plus ou moins tranquilles, l'exécutif des Gais Manitobains décida d'augmenter les activités. Un parcourt dans les rues de St-Boniface et la visite traditionnelle aux vieux et aux vieilles de l'hospice Taché étaient les deux seules sorties du groupe durant le temps des Fêtes.

Mais le 11 janvier, le comité se réunissait. Quelques solutions furent données et le programme du mois fut érigé. La première sortie aurait lieu le samedi 14 janvier au local des membres adolescents du C.Y.O. de la paroisse d'"Our Lady of Victory" de Winnipeg. La soirée commença par la prière, et le président, M. Peter Graham, adressa en français la bienvenue aux visiteurs. Leur aumônier, M. l'abbé André Gervais, prit alors la parole et exprima sa joie de voir un si beau contingent des Gais Manitobains. Le programme commença par une danse "bingo" suivi d'une grande valse et d'une danse carrée récemment apprise. Après une démonstration de quelques danses, telles que "Gie Gordons", "Lorenz" et "La valse de St-Bernard", nos confrères du C.Y.O. s'unissaient à nous de telle façon que tous étaient sur le plancher. Le programme se continua avec d'autres danses comme la Tarantelle Sisilianne, des polkas et un nombre varié de chants à répondre. La danse "balais", commencée par Peter Graham, du C.Y.O., et Gabriel Dufault, des Gais Manitobains, donnèrent la chance de se mêler encore plus. Les deux gagnants de cette danse, Pauline Allard, du C.Y.O., et René Bazinet, de notre groupe, se virent dans l'obligation d'exécuter chacun une chanson. La coopération de tous attribua certainement au succès de la soirée. Après un délicieux goûter les membres des groupes se serraient la main en se promettant mutuellement de se revoir dans un futur rapproché. Une courte prière dirigée par M. l'abbé Gervais clôturait cette soirée si amusante.

Changements

Lucien Loiselle revient au groupe comme directeur. Il aurait été remplacé par Florent Arnaud peu après les élections du groupe en septembre dernier. Dianne Le Marbre remplace maintenant Patricia St-Hilaire qui a dû résigné son poste de secrétaire. Nous souhaitons la plus sincère bienvenue à ces deux membres et espérons qu'ils seront capables, avec l'aide des autres membres, de rendre les Gais Manitobains un mouvement sain et apprécié par la majorité des jeunes de notre ville canadienne-française et des villes et villages environnants.

GABRIEL.



M. Jean Piché, P.S.S., nouveau supérieur du grand séminaire de St-Boniface, est né à Montréal le 4 janvier 1916 dans la paroisse de St-Stanislas, de R. Piché et T. Brosseau. Après ses études classiques au collège André-Grasset, il entra au grand séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre en juin 1941. Il fit son "année de Solitude" à Montréal en 1944-45, poursuivit des études supérieures à Montréal et à Rome, puis se consacra à l'enseignement au collège André-Grasset, au séminaire de Philosophie, à l'Université de Montréal et à l'école normale secondaire. Il est docteur en philosophie et licencié en théologie.. Il succède maintenant, comme supérieur du grand séminaire de St-Boniface, à M. Edouard Gagnon qui quittait St-Boniface à la fin de décembre 1960 pour aller prendre la direction d'un autre séminaire en Colombie, Amérique du Sud.

Ste-Amélie

Réunion de la L.F.C.

La branche de la L.F.C. a tenu son assemblée le vendredi 13 janvier chez Mme Agnès Vandenbosch. L'assemblée fut ouverte par la prière de la Ligue, récitée par le directeur, M. l'abbé C. Vachon, curé.

Mme B. Denis, remplaçant la secrétaire absente, lut l'acte de présence. La présidente, Mme C. Archambault, souhaita la bienvenue à tous les seize membres présents. Les rapports des différents comités furent ensuite donnés.

Il fut décidé d'organiser une partie de cartes pour la Marche des dix sous. Cette soirée sera organisée par deux comités: "Presse et Action de Société" et "Citoyenneté, radio et télévision", pour le dimanche 22 janvier. Bienvenue à tous.

Les dames ont suggéré encore cette année d'offrir un prix à l'élève qui aura la plus haute note en catéchisme à la fin de l'année, dans chacune des écoles, comprenant l'école Lecoq et l'école rurale Ste-Amélie.

Un "Shut in Fund" fut commencé. Chaque membre qui assistera à l'assemblée devra déposer deux sous dans la petite banque. La gagnante du prix pour la meilleure hôtesse pour cette assemblée fut Mme J.-L. Corbel.

Quelques questions furent posées à M. le Curé qui y répondit très bien. Il remercia ensuite les dames pour le bouquet spirituel qui lui fut offert à Noël, expliqua les quelques changements dans le sacrifice de la messe, et donna des intéressantes leçons sur les 6e et 9e commandements. "Qu'entend-on par vertu naturelle et surnaturelle de chasteté?" Les explications de M. le Curé furent des plus intéressantes. Un goûter servi par Mmes Adèle Desjardins et B. Denis vint clore l'assemblée.

Va-et-vient

Le dimanche 8 janvier, M. et Mme J.-Lowis Corbel et leurs fils, Albert et Aimé, se rendaient à Portia, Man., visiter M. et Mme Louis Soucy et leur famille.

M. et Mme Eugène Neault, accompagnés de M. et Mme Jean Verley, de Laurier, se rendaient à Ninette pour passer le jour de Noël avec leur fils, Lucien, patient au sanatorium.

M. l'abbé Charles Vachon, curé, se rendait à Oak Lake, la semaine dernière, visiter son frère et sa famille.

Mlle Bertha Langlois alla passer quelques jours chez ses soeurs et frères et leurs familles, à Virden, Man.

M. et Mme Z. Grandbois eurent la surprise de recevoir, vendredi dernier, leur neveu, M. Dennis Grandbois, anciennement d'Estevan, Sask., mais maintenant de Dauphin.

Malades

Un prompt rétablissement à la petite Karen Brooks, patiente à l'hôpital de Ste-Rose, depuis le 12 janvier, ainsi qu'à Mme Bazil Fitzmaurice qui a subi une opération; elle est patiente depuis déjà deux semaines.

Naissances

A M. et Mme Gordon Beaulieu (Diana Casavant), de Ste-Rose, est né un fils, le 5 janvier.

A M. et Mme Austin Tucker (Cécile Pinette), de Ste-Rose, est née une fille, le 12 janvier. Cette dernière est une petite soeur pour les cinq petits frères.

St-Norbert

Décès

M. Thomas Charette, âgé de 58 ans, de 711, avenue Jessie, est décédé à l'hôpital St-Boniface, le mercredi 11 janvier.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Norbert le samedi 14 janvier et l'inhumation se fit dans le lot familial.

M. Charette est né à St-Norbert et fut employé par la compagnie "Arctic Ice" pendant 35 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Bertha; deux frères, Marius et Edouard; trois soeurs, Mmes A. Parent, C. Homer et W. Burr.

La conscience, c'est Dieu présent dans l'homme.

V. HUGO.

Des films instructifs, intéressants et variés

M. Antonio Vielfaure ne cesse de multiplier les initiatives pour faire aimer le film documentaire français au Manitoba. On sait déjà son magnifique travail au service des instituteurs et de la gent écolière, et aussi au sein de l'Association d'Education et de maints autres organismes franco-manitobains.

Le grand public sait moins qu'un groupe d'éducateurs se réunit, un dimanche soir par mois, aux bureaux de l'Office National du Film à Winnipeg, 1130, rue Ellice, pour assister à des séances cinématographiques très variées et très instructives. La plus récente de ces réunions eut lieu dimanche soir dernier, alors que cinq films d'une durée totale de 99 minutes permirent aux spectateurs de se documenter sur autant de sujets.

1) "Le merle", film en couleur (5 minutes), fantaisie de Norman McLaren où un merle se métamorphose au rythme endiablé d'une chanson (par le trio lyrique) dont les mots frôlent l'absurdité.

2) "Henri Gagnon, organiste", 30 minutes: cet organiste de la cathédrale de Québec parle de sa profession et de ses maitres; on le voit à son domicile, aux orgues de la cathédrale et dans les salles de cours au milieu de ses élèves . . . tout en visitant à l'occasion le plus vieux quartier de la vieille capitale.

3) "Les maitres sondeurs", 22 minutes, documentaire sur la vie et le travail des sondeurs de pétrole, au nord-ouest d'Edmonton.

4) "Les raquetteurs", 17 minutes, description de leur comportement au cours de leur congrès annuel de 1958 à Sherbrooke.

5) "L'art d'être heureux", 33 minutes, offre l'occasion d'un inventaire des richesses du beau pays de Gascogne: sa douceur, la beauté de ses paysages, son eau-de-vie justement renommée, ses chasses, ses spécialités gastronomiques.

Les instituteurs qui veulent offrir à leurs élèves un magnifique programme de cinéma documentaire n'ont qu'à adopter le programme décrit ci-dessus. M. Vielfaure se fera certainement un plaisir de répondre à leur demande.

Une motion sur le recensement à la chambre basse de Québec

QUEBEC — M. Albert Morissette, député libéral d'Arthabaska, vient d'aviser la Chambre basse qu'il lui demandera de voter une motion en vue d'obtenir d'Ottawa la suppression des mentions "canadienne" et "E.U." au sujet de l'origine ethnique lors du prochain recensement.

Voici le texte qui sera soumis à l'Assemblée législative: "Attendu que le Canada est un pays bilingue et possède une dualité de culture;

"Attendu qu'en vue d'assurer à tous les groupes ethniques les renseignements auxquels ils peuvent avoir droit, les autorités fédérales ont toujours accordé avec raison une place à l'origine ethnique dans le questionnaire du recensement;

"Attendu que l'addition des réponses "canadienne" et "E.U." à la question sur l'origine ethnique dans le recensement de 1961 est inadmissible au point de vue scientifique et est de nature à fausser les statistiques sur ce point;

"Attendu que les diverses administrations fédérale, provinciales et locales, les groupements religieux, les associations culturelles et sociales, les économistes et les hommes d'affaires ont besoin de connaitre de façon précise la composition ethnique de la population canadienne;

"Attendu que ces représentations ont déjà été adressées aux autorités fédérales à ce sujet;

"Cette Chambre prie respectueusement les autorités fédérales de conserver à la question relative à l'origine ethnique des citoyens du Canada le caractère rigoureusement scientifique qui peut seul lui garder son utilité, ce qui signifie la suppression des mentions "canadienne" et "E.U." comme réponse possible à la question 10;

"Qu'ordre soit donné au greffier de l'Assemblée législative de faire parvenir au premier ministre du Canada ainsi qu'aux représentants de la province de Québec dans le gouvernement fédéral et aux députés de la province de Québec à la Chambre des communes, une copie de la présente résolution".

Etapes du différend au sujet du recensement

8 février 1960: Un arrêté en conseil introduit la mention "canadienne" en têt des réponses possibles à la question 10, celle de l'origine.

11 octobre: M. Gordon Churchill, alors ministre du Commerce, avertit la Chambre de Commerce de Québec de la chose.

10 décembre: M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat, explique à Québec que les directives aux recenseurs amoindrissent la portée des mots "canadienne" et "américaine" à la question 10.

19 décembre: Neuf associations d'action française présentent un mémoire réclamant l'élimination de la mention "canadienne" à la question de l'origine. M. George Hees, ministre du Commerce, refuse d'accéder à cette demande.

20 décembre: M. Diefenbaker promet un débat sur la question du recensement dès la reprise de la session.

29 décembre: M. Noël Dorion rencontre à Québec les dirigeants du Conseil de la Vie française et quelques représentants de la Société St-Jean-Baptiste. Aucun résultat.

5 janvier 1961: Le comité spécial des associations canadiennes-françaises se fait dire par les fonctionnaires du Bureau fédéral de la statistique que seul le cabinet fédéral peut régler le problème.

Woodridge

Décès

M. Adjutor Lambert est décédé à l'hospice Taché, le dimanche 15 janvier, à l'âge de 79 ans.

Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface, le mercredi 18 janvier, à 10 h. a.m. Le salon funéraire Desjardins avait charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil sont épouse, Julienne, de Sandilands, quatre fils, six filles et deux soeurs.

Ste-Rose-du-Lac

Chevaliers de Colomb

Le dimanche soir 15 janvier avait lieu la première réunion de l'année des Chevaliers de Colomb. Elle attira une trentaine de membres, soit un nombre vraiment imposant. Pour l'occasion, on avait invité un conférencier de St-Boniface, M. Joseph Joyal. M. Joyal est lui-même Chevalier et est agent d'assurance pour les Chevaliers de Colomb. Il intéressa vivement ses auditeurs en leur exposant le plan d'assurance de la Chevalerie. Souhaitons que les Chevaliers de Ste-Rose profitent pleinement de ce plan de sécurité sociale mis à leur portée par leur organisme.

Réunion de la L.F.C.

A leur dernière réunion, le mercredi 11 janvier, les dames de la Ligue Féminine Catholique ont pris une belle initiative chrétienne digne de mention. Elles ont décidé d'intensifier entre elles leur participation à la messe quotidienne, foyer de toute vie et de tout rayonnement chrétien. Dorénavant, donc, chaque jour, au moins l'une d'entre elles sera là, représentant la Ligue, à la messe paroissiale quotidienne. C'est un pas vers une vie spirituelle plus intense, et l'expression d'un vif sens communautaire. Que votre initiative, Mesdames, en provoque d'autres semblables dans la paroisse.

Mentionnons aussi, qu'à cette réunion, des plans ont été tracés pour l'organisation d'un grand souper en l'honneur des amateurs de curling. Comme vous voyez, Ste-Rose fait sa part dans la promotion du sport. Avis aux journalistes et promoteurs du sport amateur!

Construction de l'église

Ceux qui pleuraient depuis longtemps la perte de la vieille église et de son fier clocher, commencent maintenant à essuyer leurs larmes et à tourner les yeux un peu vers la gauche. Là, un nouvel édifice, aux lignes bien différentes sans doute, prend maintenant forme. Beaucoup de travail a été fait au presbytère: plomberie, électricité, posage d'isolant, etc. Les murs de l'église sont terminés depuis plusieurs semaines. Mais depuis plusieurs jours, on attendait les fameuses poutres et colonnes destinées à supporter le toit, et les deux semaines des Fêtes marquèrent un grand ralenti. Mais aux Rois, les dites poutres arrivaient enfin, après avoir passé quelques jours de vagabondage dans les cours de triage de Winnipeg. Et l'on s'est mis à l'oeuvre. Elles ont maintenant pris leur place définitive et l'on couvre rapidement.

La Salle

Va-et-vient

Mlle Adèle Saulnier, o.m.m.i., en mission à Prince-Albert depuis l'automne dernier, jouit de quelques jours de vacances, au cours de la semaine du 1er janvier, chez ses parents, M. et Mme Antonio Saulnier. A cette occasion une réunion familiale groupait, le jeudi soir 5 janvier, en plus de sa soeur, Hélène, ses frères, René et Jean-Paul, ses oncle et tante, M. et Mme Oscar Saulnier, de St-Boniface.

Mme Zéphirin Rémillard, de St-Joseph, fut en convalescence pour quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Frank Sherwood, durant le mois de décembre.

Mme Victor Hogue et sa famille, de Montréal, P.Q., fit une agréable promenade de près de deux semaines chez sa belle-mère, Mme Louis Hogue, et autres parents de La Salle et des environs au cours de la saison des Fêtes. M. V. Hogue, qui fit également le trajet par avion de Montréal à Winnipeg le vendredi 30 décembre, rejoignit sa famille pour un court séjour à La Salle, ayant à prendre le chemin du retour le lundi 2 janvier.

En la fête de Noël, de nombreux parents s'étaient donnés rendez-vous chez M. et Mme Frank Sherwood. En plus de M. et Mme Zéphirin Rémillard, de St-Joseph, et de M. et Mme Maurice Sherwood, de La Salle, l'on remarquait MM. et Mmes Lucien Mousseau et Joseph Sherwood et leurs familles, ainsi que Mlle Yvette Sherwood, de St-Boniface. Mme Ronald Imrie, de Detroit, Michigan, s'était également rendue chez sa soeur, Mme F. Sherwood, afin de se joindre à ses parents, M. et Mme Z. Rémillard, pour les accompagner au cours de la semaine jusqu'à Montréal, à bord d'un avion à réaction. De là, ces derniers se rendaient à Beloeil, P.Q., pour un séjour chez des parents.

Le Jour de l'An, M. et Mme Germain Cormier et leur famille étaient visités par leur oncle, M. Eugène Cormier, de Moose Jaw, Sask., qu'ils n'avaient pas revu depuis plusieurs années.

Au cours des Fêtes, Mme Frank Sherwood eut le privilège de recevoir la visite de ses tante, soeur et fille, de la communauté des SS. NN. J. M. Ce sont les Rév. Srs Alice-Emma, de l'Académie St-Joseph, Anne-Marie, du couvent de St-Pierre, et Colette-Françoise, de la paroisse St-Ignace de Winnipeg.

Le Jour de l'An, le R. P. Bernard Robert, capucien, de Portage-la-Prairie, accompagné de sa mère, Mme Juliette Robert, également de Portage-la-Prairie, fut en promenade chez sa soeur, Mme Henri Gousseau. L'on y remarquait, outre la parenté de La Salle, MM. et Mmes Ovide et Robert Courcelles et leurs enfants, de Ste-Agathe.

Récemment, Mme Emma Tellier passa quelques jours de vacances chez ses fils et bru, M. et Mme Paul-Emile Tellier, à Portage-la-Prairie.

Mme Alfréda Lagacé et son fils, Gabriel, sont en villégiature pour un mois chez M. et Mme Eugène Turcotte et leur famille, à Kenora, Ont.

Les familles Oscar Lagacé, Gabriel Simard, Armand et Denis Schaubroeck reçurent la visite de leur oncle, M. Camille Oreal, de Regina, Sask., au cours de la semaine du 1er janvier.

M. et Mme Raoul Rochon sont en promenade pour un mois depuis le 15 janvier chez leurs fille et gendre, M. et Mme Alain Grouette, à Shilo, Man.

M. et Mme Philippe Cossette et leur fils, Raymond, de Fargo, D.-N., furent de passage chez MM. Elphège et René Lavallée, le jeudi 13 janvier.

Parmi les visiteurs venus de l'extérieur à l'occasion des Fêtes, l'on remarquait: chez M. et Mme Charles Cormier, M. Edmond Cormier, P.S.S., du Grand Séminaire de St-Boniface, M. Benoit Cormier, ainsi que Mme James McKenna et sa famille, de St-Boniface, M. et Mme Amédée Isabey, de St-Vital, de même que M. et Mme Armand Durand et leur famille, de Routhledge, Man.; chez Mme Florida Lafond, MM. et Mmes Roméo Marion, de St-Boniface, et Fernand Desrochers, de Fort Garry; chez MM. et Mmes Pierre et Gabriel Simard, MM. et Mmes Georges Cherlet, de Winnipeg, Albert Desautels et Henri Simard, de St-Boniface; chez Mme Emma Tellier, MM. et Mmes André, Paul-Emile et Aurèle Tellier et leurs enfants, respectivement de Middlechurch, Portage-la-Prairie et St-Norbert; chez M. et Mme Georges Bernuy, M. et Mme Moïse Cormier, de Winnipeg, MM. et Mmes Gaston et Oscar Rochon, ainsi qu'Armand Martel, de St-Boniface, de même que M. Rodolphe Rochon, d'Otterburne; chez Mme Robertine Cormier, MM. et Mmes Félix Cormier et Joseph Mahé et leurs familles, de St-Boniface; chez M. et Mme Alain Rochon, MM. et Mmes Ildas Dugas, de Lorette, et Laurent Fillion, de Ste-Anne-des-Chênes; chez M. et Mme Charles-Edouard Lafond, MM. et Mmes Francis Pichette, Roland Lafond et Noël Trudeau, de St-Boniface; chez MM. et Mmes Louis Labelle et Elphège Lavallée, M. et Mme Jos. Boulet, de Dunrea; chez Mme Albertine Rochon, MM. et Mmes Rosario Rochon, de St-Pierre, Grégoire Jeanson, de Lorette, et Armand Dumont, d'Otterburne; chez M. et Mme Rodolphe Gendre, Mlle Marie Gendre, de Winnipeg; chez MM. et Mmes Albert et Emile Girardin, MM. et Mmes Fortunat et Gabriel Girardin, de Transcona, ainsi que M. et Mme Georges Girardin, de Fort Garry.

Rendirent visite à des parents de l'extérieur: M. et Mme Wilfrid Côté et leur famille, chez Mme Pierre Côté, de Haywood; M. et Mme Aimé Cormier et leurs enfants, chez MM. et Mmes Jean et René Rivard, de Fisher Branch; M. et Mme Léonard Girardin, chez M. et Mme Adélard Laurendeau, de St-Norbert; M. et Mme Raphaël Lanoie et leurs fils, chez M. et Mme Pierre Daoust, de Fannystelle.

M. Zeph. Audet, président élu du E.M.D. Board

M. Zeph. Audet, préfet de la municipalité de De Salaberry, a été élu nouveau président du Eastern Manitoba Development Board, organisme qui s'occupe de projets de routes et d'entreprises touristiques pour l'avancement de la région sud-est de la province.

Parmi les projets pour l'année 1961 on remarque l'extension du numéro 52 à partir du numéro 59 jusqu'au pont de Ste-Agathe, la rénovation du Chemin Dawson comme chemin provincial, l'amélioration du numéro 52 de La Broquerie à Marchand, une surface bitumineuse pour le numéro 59 jusqu'à la frontière.

M. A.-O. Beaudry, de South Junction, a été nommé de nouveau secrétaire honoraire.

Souhaits du président du Conseil de la Coopération du Manitoba

Qu'il me soit permis par la voie du journal de souhaiter au nom du Conseil de la Coopération une Bonne et Heureuse Année à tous nos compatriotes de langue française du Manitoba. Que cette année soit prospère et fructueuse au point de vue coopération.

Comme l'on sait, le Conseil de la Coopération du Manitoba veille à l'éducation coopérative, au point de vue économique par le développement des Caisses populaires et de magasins coopératifs. Déjà 38 caisses, 12 magasins et une trentaine de Caisses scolaires y sont affiliés. Il y a cependant place pour amélioration. Quelques Caisses populaires à majorité française ont cru bon de s'affilier au mouvement anglais. Des coopératives aussi ont manqué en ne s'affiliant pas au mouvement. Puis-je leur adresser un petit mot de bienvenue?

Le service que le Conseil peut rendre au mouvement coopératif parmi les nôtres se fait par le propagandiste, ou comme d'autres l'appellent "l'officier de liaison" qui est le lien entre le Conseil et les membres sociétaires et les membres individuels. En agissant ainsi le propagandiste cherche à développer plus de coopération, soit dans la caisse ou la coopérative, comme aussi il resserre les liens de la coopération entre toutes les caisses et sociétés coopératives.

Il n'y a pas de plus belle coopération que celle qui existe dans une caisse où tous les membres économisent en commun pour s'entraider entre voisins et connaissances. Dans les coopératives la formule prend l'aspect de la coopération pour se rendre un service. Mais là ne doit pas se terminer l'oeuvre de la coopération. Pour être complète, il faut que toutes les caisses coopèrent entre elles de telle sorte que les plus favorisées viennent en aide aux plus petites. Tout cela se fait par la Caisse centrale.

Durant l'année écoulée, le Conseil de la Coopération du Manitoba a été durement éprouvé quand Son Excellence s'est vu obligé de nous retirer les services de notre propagandiste. M. l'abbé St-Laurent dans ses années de dévouement a rendu des services inestimables au mouvement. Il a fondé de nombreuses Caisses populaires, en a ravivé d'autres qui étaient chancelantes et a travaillé sans relâche; on peut même dire jour et nuit, à renforcer et créer des organisations coopératives. Mais le grand mérite de M. l'abbé St-Laurent est sans contredit le magnifique travail qu'il a fait dans les Caisses scolaires. Quelle merveilleuse école de coopération et d'éducation parmi la jeunesse, qui n'est autre que la relève de demain! C'est un dur coup que cette perte. Espérons que nous puissions trouver les fonds suffisants pour pouvoir le remplacer par un laïc compétent.

Un autre événement de l'année 1960, c'est la démission de M. Joseph Deroches qui a présidé le Conseil de la Coopération durant de si nombreuses années. Tous les coopérateurs et autres de langue française au Manitoba lui doivent une fière chandelle. J'en profite pour le remercier sincèrement au nom du Conseil de la Coopération et de tous les Canadiens français du Manitoba. Je suis certain aussi que nous pourrons compter sur son expérience quand le besoin de coopération se fera sentir.

En terminant il ne serait pas téméraire, je crois, d'espérer la même coopération entre le Conseil de la Coopération et les différentes organisations coopératives, que celle qui existe entre les membres sociétaires d'une même caisse, ou encore entre les différents membres d'une même coopérative.

"Tous pour un et un pour tous", c'est la devise de la coopération.

Arthur BARNABE,
président du C.C.M.,
Letellier, Man.

Powerview

Décès de M. A. Stevens

Le mardi 3 janvier, dans l'église Notre-Dame-du-Laus, à 10 h. 30 a.m., M. l'abbé Raymond Roy, curé, chantait le service funèbre de M. Albert Stevens, décédé à l'âge de 62 ans, le 1er janvier, à l'hôpital de Pine Falls.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Georges. Les porteurs étaient MM. Zéphir et Oscar Papineau, Philiza, Oscar et Jean-Paul Vincent et Albert Pelland.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Aurore Vincent, et une fille, Irène.

De nombreux amis de Winnipeg et de la Saskatchewan sont venus assister aux funérailles.

Remerciements

Mme Stevens et sa fille, Irène, désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil.

Çà et là

M. et Mme Eugène Beaulieu et M. Roland Beaulieu étaient en visite chez leur frère et beau-frère, à Pine Falls, et chez leurs oncles et tantes à Powerview et St-Georges, durant les Fêtes.

Mme Philibert Vinet, de Winnipeg, était en visite chez Mme Albert Stevens et d'autres amis.

Le jour de Noël, M. et Mme Philippe Dupont eurent le plaisir d'avoir avec eux leur fils, le R. P. Edgar Dupont, S.J., du collège de St-Boniface.

Le lundi 9 janvier, les commissaires de l'école Léonard, Mme Laura Vincent, MM. Léo Gervais et Albert Pelland, se réunissaient pour leur première assemblée de l'année. M. Albert Pelland fut nommé président de la commission scolaire pour l'année, Mme Vincent, vice-présidente, et Mme Eugène Desilets fut réengagée comme secrétaire-trésorière.

Fannystelle

Remerciements

La famille Guilbault désirent remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par leurs prières ou assistance aux funérailles à l'occasion de la mort de M. L. Steele, assistant-maitre de poste et secrétaire d'école.

Va-et-vient

M. et Mme Henri Privé sont de retour de leur voyage dans l'Ouest.

M. et Mme Célestin Nadeau sont de retour d'un voyage à Montréal et Québec.

Ste-Agathe

Assemblée

Le samedi après-midi 14 janvier, dans la salle de l'école, avait lieu l'assemblée annuelle de la Commission scolaire du district. Après un mot de bienvenu par le président des commissaires, M. L.-D. Nolette, M. Emmanuel Lemoine fut nommé président de l'assemblée, et M. Hilaire Gratton, secrétaire.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues et adoptées, et on procéda à la nomination des candidats pour lesquels on voterait plus tard pour se choisir un commissaire. MM. Jean-Léon Ouimet et Edmond Guertin, sortant de charge, furent mis en lice. La nomination resta ouverte pour une heure pendant laquelle M. Nolette donna le rapport des activités des commissaires, qu'il soumit à la discussion de l'assemblée, puis M. H. Gratton procéda de même pour les finances, après quoi on en vint à l'élection.

Félicitations à M. E. Guertin qui fut réélu pour trois ans; il remercia les gens en quelques mots, et l'assemblée fut terminée.

Çà et là

Bon voyage à MM. Paul-Aurèle Lemoine, Richard Dorge, Henri et Louis Gratton qui partaient samedi matin pour la Californie.

Mlle Lorraine Labelle a récemment subi une opération d'appendicite. Elle est revenue chez elle, la semaine dernière.

Saint-Claude

Çà et là

Le vendredi 13 janvier eut lieu le premier d'une série de partis de bingo qui auront lieu pendant l'hiver. Ces soirées ont lieu afin de compléter la somme nécessaire pour améliorer la salle paroissiale. Il serait question de changer les escaliers et d'installer l'eau courante. A date, la paroisse possède la somme de $1,455, ce qui ne suffit pas pour entreprendre ces travaux.

Voici la fin de la liste des généreux donnateurs qui ont comblé le bébé de M. et Mme Richard Lapointe, premier bébé de l'année, de nombreux présents: les Dames Auxiliaires de St-Claude; B.A. service, R. Lafrenière; Mme J. Turnbull; Mme K. Warren; Mme N. Lapointe et l'hôtel Bernard.

Le samedi 14 janvier, quatre équipes de l'école de St-Claude prirent part au bonspiel du high school de Notre-Dame de-Lourdes et une équipe prit part au bonspiel d'Elm Creek. Tous les élèves passèrent une journée très agréable et ils désirent remercier ces écoles de les avoir invités.

St-Norbert

Souper paroissial

Un grand souper paroissial aura lieu le 12 février prochain, à partir de 5 h. p.m., dans la salle paroissiale de St-Norbert. Le but premier de cet événement est de permettre aux nombreuses "nouvelles" familles de rencontrer les "anciennes", et donc de donner à tous une magnifique occasion de causer des affaires paroissiales, de se communiquer mutuellement cet esprit qui a caractérisé depuis sa fondation cette paroisse plus que centenaire. D'ailleurs, l'invitation s'adresse aussi à tous les anciens paroissiens qui vivent maintenant en d'autres paroisses et à tous les amis.

Les billets sont en vente au presbytère et chez M. Victor Gmeterek (Téléphone: GRover 4-2882): adultes, $1.50; enfants, $0.75. Les jeunes (jusqu'à 14 ans inclusivement) auront leur table spéciale avec menu approprié. Ils pourront ainsi causer à l'aise entre eux, et leurs parents jouiront de leur côté d'une saine liberté au cours de leur propre repas et de leurs conversations.

Venez en grand nombre. Tous sont les bienvenus.

Woodridge

Çà et là

Le R. P. C. Bonenfant, S.J., de St-Boniface, est venu prêté main-forte à M. l'abbé J. Choiselat, curé, au temps des Fêtes.

M. Marcien Poiron, de Victoria, C.-B., a rendu visite, le 29 décembre, à ses frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard Poiron, ainsi qu'à ses oncle et tante, M. et Mme Aimé Vrignon.

M. et Mme Jos. Keroack, de Vermillion Bay, Ont., ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Jos. Yvon, à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme N. Huppé et leurs enfants, Norman et Yvonne, ont passé les Fêtes en visite chez leurs beau-frère et soeur, M. et Mme V. Pohl, de Gladstone. Mme C. Butler, leur mère, les accompagnait.

MM. et Mmes Ovide et Raoul Vielfaure et Mme Maurice Nadeau, de La Broquerie, ont rendu visite à leur soeur et belle-soeur, Mlle Eléonore Vielfaure, le 13 janvier.

Prompt retour à la santé à Mme Gustave Dubois, Mlle Léona Harrison, MM. Denis Querel et Emile Krentz, qui durent subir des interventions chirurgicales au cours des trois dernières semaines.

Mme A. Vrignon a rendu visite à ses fils et bru, M. et Mme Bernard Vrignon, de Windsor Park, vers le 8 janvier; elle a également visité sa soeur, Mme Jos. Beaulieu, de St-Boniface.

Haywood

Funérailles de M. Philippe Lacourse

M. Philippe Lacourse est décédé, à l'âge de 75 ans, à l'hôpital de St-Claude après une longue et pénible maladie durant laquelle son épouse, avec son inlassable dévouement, lui prodigua les meilleurs soins. Le patient ne fut hospitalisé que durant les trois derniers jours de sa longue maladie.

Né à Bécancourt, P.Q., M. Lacourse arrivait à Fannystelle, Man., il y a environ 45 ans. En 1937 il épousait Mlle Marguerite Dubé, de Haywood, et venait s'établir dans la paroisse.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et un fils, Joseph.

M. l'abbé J.-M. Gagné, ancien curé de Haywood, chanta la messe de Requiem qui eut lieu le lundi 9 janvier. M. l'abbé L. Bédard assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. Arthur Marchand, beau-frère du défunt, Henri Vaillant, Léon Dagesse et Louis Hébert, tous de Haywood, et MM. Désiré et Célestin Nadeau, de Fannystelle.

A l'issue du service funèbre, M. l'abbé Gagné, profondément touché, rappela combien le défunt lui fut dévoué pendant ses quinze années comme pasteur à Haywood, et ne voulut jamais accepter aucune rémunération. Le proverbe reste vrai: "Le bien ne fait pas de bruit."

Remerciements

Mme Lacourse et son fils désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper. Ils remercient spécialement MM. les abbés Gagné et L. Jean, curé et vicaire à St-Claude, ainsi que les religieuses et les gardes-malades de l'hôpital.

Nouveau syndic

Le 15 janvier avait lieu l'élection d'un nouveau syndic qui favorisa M. L. de Rocquigny à qui les paroissiens offrent leurs félicitations.

Grand merci à M. J.-B. Labossière, syndic sortant de charge, pour les services qu'il a rendus.



Un prêtre non-identifié s'agenouille, parmi les débris de deux automobiles arrivées face à face près de St. Paul, Minn., pour donner les derniers sacrements aux mourants, tandis qu'un policier éclaire son missel avec une lampe de poche. Sept adolescents perdirent la vie dans l'accident. (Photo NC)

Le progrès des Caisses Populaires au Canada

OTTAWA — Les Caisses Populaires du Canada qui constituent une force décisive en économie rurale, ont fait de remarquables progrès en 1959; elles comptent 2,347,317 membres, soient 13.3 pour cent de la population canadienne.

Ces chiffres représentent une augmentation de 7 pour cent sur l'année précédente. L'expansion est plus marquée au secteur industriel dont les adhérents représentaient 34 pour cent de l'inscription globale en 1959, en regard de 10 pour cent dix ans plus tôt.

Les caisses rurales occupent encore la place d'honneur dans les provinces atlantiques et surtout au Québec où les adhésions furent plus que la moitié du total du pays.

L'épargne qui comprend parts sociales et dépôts a augmenté de 13 pour cent et atteint plus d'un milliard de dollars, le Québec, à lui seul, comptant 90 pour cent des dépôts et 61 pour cent de l'épargne totale. L'actif de chaque sociétaire canadien est en moyenne de $492.

Les caisses populaires ont consenti des prêts pour 470 millions de dollars, 20 pour cent de plus qu'en 1958. L'actif global s'est accru de 145 millions de dollars et dépasse lui aussi le milliard.

Le bilan révèle la forte différence qui existe entre le Québec et les autres provinces en ce qui regarde la répartition du passif.

Les caisses du Québec comptent quatre fois plus d'argent placé sur hypothèques et quatre fois plus d'argent dans les investissements que le reste du Canada.

Elie

Jubilé d'or

Le mardi 10 janvier, M. et Mme Hector Desilets célébraient leurs noces d'or. La fête débuta par une messe d'Action de grâces célébrée par M. l'abbé H. Roy, curé. A cause de la santé précaire de M. Desilets, il ne put assister à la messe et M. le Curé lui porta la communion à domicile. Une fête intime de parents et amis eut lieu dans l'après-midi pour offrir aux jubilaires des hommages et souhaits de bonheur. Pour clore cette journée mémorable, les enfants, pour exprimer leur affection et reconnaissance offrirent un joli cadeau aux jubilaires.

Dès leur mariage M. et Mme Hector Desilets demeurèrent toujours à Elie comme épicier et fermier. De cette union naquirent 12 enfants, dont 11 sont vivants, 38 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

On souhaite encore plusieurs années de joie, bonheur et santé à M. et Mme Desilets.

Le dimanche 22 janvier, à 8 h. p.m., aura lieu un tournoi de "cribbage" et un "whist drive" à la salle du club de curling. Bienvenue à tous.

Lorette

Bénédiction des enfants

Le dimanche après-midi 8 janvier, par une température clémente, l'église était remplie d'enfants et de parents qui s'y étaient rendus pour assister à l'imposante cérémonie de la bénédiction des enfants. Après la procession des enfants avec l'Enfant-Jésus, M. l'abbé Bouchard, vicaire, bénit les enfants et officia au Salut du St-Sacrement. Il y eut ensuite vénération de la statue de l'Enfant-Jésus.

Distribution des diplômes

Le mardi 10 janvier, les parents des élèves de l'école élémentaire se dirigeaient vers la salle de l'école pour assister à la distribution des diplômes de français et de catéchisme.

Avant la distribution des prix il y eut un programme organisé par les institutrices. Quelques pièces, chants et poèmes furent présentés.

M. Marcel Gauthier agissait comme maître de cérémonies, et M. Roméo Manaigre, président de la commission scolaire, adressa le mot de bienvenue aux parents. Puis vint la distribution des diplômes fait par les commissaires des différents arrondissements, MM. Grégoire Jeanson, Arthur Landry, Damase Dupuis et Joseph Poirier.

Les prix de catéchisme furent gagnés par Jeannine Desautels, Darleen Rolney, Gisèle Jeanson, Claudette Bohémier, Henri Richard, Michelle Lagimodière et Théodore Viskup, de l'école du village; Colette Gauthier, Jeanne Landry, Lorraine Poirier, Anne Ledressay, René Landry, Eugène Carrière et Simon Savoie, de l'école Lorette Ouest; Guy Landry et Denise Desmarais, de l'école Lorette Est; Annette Landry, Jeannette Siwicki, Rachel Manaigre, Evelyne Manaigre et Larry Pulvardeen, de l'école St-Cuthbert.

M. le Vicaire félicita les élèves et appuya sur la nécessité de commencer l'enseignement du catéchisme à la maison dès le bas âge des enfants, afin d'avoir de bons chrétiens plus tard. Il encouragea les parents à bien parler le français dans les familles ainsi qu'à profiter de la télévision française.

Dunrea

Bénédiction des enfants

Le dimanche après-midi 15 janvier avait lieu dans l'église la touchante cérémonie de la bénédiction des enfants de la paroisse.

La cérémonie débuta par un sermon de circonstance donné dans les deux langues par le tout jeune "abbé" William Boulet, 10 ans, qui, d'une voix assurée et claire, et d'une précision parfaite, se fit le porte-parole de M. l'abbé G. Gervais, curé, pour donner au jeune auditoire attentif, des conseils précieux sur la conduite à suivre pour plaire au Jésus de la crèche, et par la suite vivre une vie de chrétiens convaincus.

Ensuite eut lieu la procession des petits dans les bras de leurs parents, des autres qui suivaient et enfin de la nombreuse assistance qui venait vénérer le divin Enfant, qui, pour la circonstance, avait quitté l'humble crèche et était entre les bras du pasteur.

Pendant ce temps, des cantiques appropriés étaient exécutés au jubé par un groupe d'enfants qui, sous l'habile direction de Mme Gérard Boulet, firent aussi les frais du chant pendant la bénédiction du T. St-Sacrement qui termina la touchante cérémonie. Chose remarquable, il y eut très peu de bruit pendant tout le cours de cette cérémonie, malgré le grand nombre d'enfants de tous les âges, à partir de quelques semaines seulement.

Va-et-vient

A l'occasion des réunions familiales du temps des Fêtes, il y eut de nombreux visiteurs dans la paroisse: chez M. et Mme Norbert Carney, leur fils, Pierre, instituteur à Lundar; chez M. et Mme E. Beaupré, leurs filles et gendres, MM. et Mmes Fernand Labossière, de St-Léon, Théo. Knoak, d'Oak Bluff, Jos. Prescott, de St-Lazare, et Albert Delichte, de St-Alphonse, tous avec leurs enfants; chez M. et Mme Auguste Garand, M. et Mme Rhéal Roy et leurs enfants, de St-Boniface; chez M. et Mme Aimé Boulet, leurs filles et gendres, MM. et Mmes Albert Tognet et Arnie Ashcroft, accompagnés de leurs jeunes fils, Denis et Robert, de St-Boniface, M. et Mme Hector Boulet et leur bébé, d'Estevan, Sask., leurs fils, Edmond et Roland, de St-Boniface, accompagnés d'un jeune Belge nouvellement arrivé au pays, à qui ils firent la charité de la chaleur d'un foyer pendant ces quelques jours de réjouissances; chez M. et Mme Thomas Boulet, leurs filles et gendres, MM. et Mmes Orlando Girouard et Wilf Rayne, de Somerset, Johny Fosman et Roméo Boulet, de Winnipeg, et Bob Fisher, de Killarney, tous accompagnés de leurs enfants; chez M. et Mme Alfred Paradis, leur fils, Paul, du Juniorat; chez M. et Mme Arthur Paradis, le jeune François, du Juniorat de St-Boniface; chez M. et Mme Richard Rondeau, leurs deux fils, du collège de St-Boniface; chez M. et Mme Martial Lussier, M. et Mme Jos. Lesage, de Somerset, qui vinrent pour l'Epiphanie; chez M. et Mme Adrien Boulet, leur jeune fille, Lucille, du pensionnat des Oblates de St-Charles, ainsi que MM. et Mmes Gordon Day et Philippe Gélinas, de Winnipeg, accompagnés de leurs bébés; chez M. et Mme Philippe Bisson, leur fils, Fernand, étudiant à Otterburne, leur jeune fille, Jeanne, de Kenora, MM. et Mmes Gérard, Emile et Jos. Mangin et M. Louis Mangin, de Bruxelles, MM. et Mmes Clément et Gérard Bisson et Mlle Laurette Nadeau, de St-Vital et St-Boniface; chez M. et Mme Henri Côté, leur fils, Gérard, de Norwood.

En fin de semaine, M. et Mme Théo. Boulet recevaient la visite de M. et Mme Noël Boulet, de Norwood.

Mme Maria Toutant, ainsi que Mlles Virginie et Gabrielle Boulet, de St-Boniface et McCreary, visitaient leur parenté pendant les vacances de Noël.

Mme Jos. Côté et ses fils se rendaient à Le Pas, dernièrement, pour assister au mariage de leur fils et frère, Henri, qui avait lieu la veille du Jour de l'An.

MM. et Mmes Auguste Garand et Henri Côté sont allés passer quelques jours parmi leur parenté de la ville, récemment.

M. et Mme Jos.-S. Boulet se sont rendus en ville ces jours derniers pour reconduire leur jeune fille, Pauline, pensionnaire au couvent, et aussi visiter leur parenté.

M. et Mme Lucien Légaré ont profité de l'occasion offerte par M. et Mme Léon Pineau, de Ste-Rose, venus pendant les Fêtes, pour retourner avec eux.

Malades

Le jeune Donald Boulet, fils de M. et Mme Adrien Boulet, est de retour chez lui, après avoir subi une opération d'urgence pour appendicite à l'hôpital de Killarney. A lui, ainsi qu'à Mme Jos. Gagnon, encore hospitalisée, les paroissiens offrent leurs voeux de prompte convalescence.

Une réforme de la Commission de la censure en France

PARIS — S. Em. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, a remis, la semaine dernière, le grand prix 1960 de l'O.C.I.C. (Office catholique international du cinéma) aux réalisateurs du film couronné le dialogue des Carmélites, de Philippe Agostini et du R. P. Bruckeberger. Ce dernier ayant été empêché, c'est M. Agostini qui a reçu le prix des mains de Son Eminence.

Trois ministres assistaient à cette manifestation: M. Edmond Michelet, garde des Sceaux; M. Raymond Triboulet, ministre des Anciens Combattants, et M. Louis Terrenoire, ministre de l'Information. Celui-ci, répondant à l'allocution du cardinal qui avait rappelé les devoirs des pouvoirs publics en ce qui concerne "la morale à faire observer dans les films", annonça une réforme de la Commission de censure pour le début de 1961.

Les films présentés à Montréal en 1960

MONTREAL — Dans le dernier numéro du "Bulletin de liaison" publié par le Centre catholique national du Cinéma, de la Radio et de la Télévision, on trouve une foule de renseignements intéressants sur les films présentés en première vision à Montréal, au cours de l'année 1960. Ces renseignements concernent le pays d'origine et la valeur artistique et morale des films. Voici, en détail, ces statistiques:

Pays d'origine des films		
Angleterre:	56 films,	soit 12.1%
Etats-Unis:	199 films,	soit 43.2%
France:	98 films,	soit 21.3%
Italie:	60 films,	soit 13 %
Autres pays:	48 films,	soit 10.4%
Valeur artistique		
Chef-d'oeuvre:	2 films,	soit 0.4%
Remarquable:	20 films,	soit 4.3%
Bon:	139 films,	soit 30.2%
Moyen:	218 films,	soit 47.3%
Pauvre:	82 films,	soit 17.8%
Valeur morale		
Tous:	25 films,	soit 5.4%
Adultes et adolescents:	126 films,	soit 27.3%
Adultes:	151 films,	soit 32.8%
Adultes, des réserves:	132 films,	soit 28.6%
A déconseiller:	24 films,	soit 5.2%
A proscrire:	3 films,	soit 0.7%

La comparaison de ces chiffres avec ceux des deux années précédentes permet de constater:

— que les films en provenance des Etats-Unis sont de moins en moins nombreux (267 en 1958, 222 en 1959 et 199 en 1960), alors qu'augmente le nombre de ceux des autres pays, par exemple: France (86 en 1958, 66 en 1959 et 98 en 1960); Italie (38 en 1958, 47 en 1959 et 60 en 1960).

— qu'il y a eu amélioration, spécialement en 1960, dans la qualité artistique; les films estimés "chefs-d'oeuvre", "remarquables" et "bons" représentaient, en 1958, 22 pour cent de toute la production; en 1959, 23.6 pour cent et en 1960, 34.9 pour cent. Il reste que les films médiocres et nuls constituent encore 65 pour cent du total pour l'année 1960.

— que, sur le plan moral, le nombre de films classifiés "Tous" et "Adultes et adolescents" va en croissant (131 en 1958, 136 en 1959 et 151 en 1960), alors que ceux qui sont classifiés "Adultes" diminuent (207 en 1958, 174 en 1959 et 151 en 1960). Les films côtés "Adultes, des réserves" se maintiennent à peu près au même niveau (130 en 1958, 109 en 1959 et 132 en 1960). D'un autre côté, les films "A déconseiller" et "A proscrire" ont notablement augmenté (6 en 1958, 15 en 1959 et 27 en 1960).

Le directeur du Centre catholique national du Cinéma, de la Radio et de la Télévision, M. l'abbé Lucien Labelle, estime pénible cette dernière constatation; il invite les personnes concernées à assumer leurs responsabilités en face de la prolifération des films répréhensibles et malsains. La plupart de ces derniers sont par ailleurs des films "commerciaux" de médiocre qualité cinématographique.

Mariage Le Carre-Paradis célébré en l'église Notre-Dame de Moose Jaw

VAL MARIE — Le 26 décembre, Mlle Lucille Paradis, infirmière diplômée, fille de M. et Mme Emile Paradis, de Val Marie, unissait sa destinée à celle de M. Paul Le Carre, fils de M. et Mme Paul-R. Le Carre, de Moose Jaw.

La mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa longue robe de velours blanc garni de perles. Son voile était retenu par une couronne de perles, et son bouquet se composait de roses rouges.

M. l'abbé O. Lemay, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe à 12 h. 30.

Les demoiselle et dame d'honneur, Mlle Janie Koch et Mme Thérèse Paradis, portaient des jolies robes et chapeaux de velours bleus, et des gants de même nuance. Leurs bouquets se composaient de roses bleues et blanches sur rubans de satin. Les garçons d'honneur étaient MM. Garry Nareen et Paul Paradis. MM. Bob Louracres et Lon Walker agissaient comme huissiers.

La chorale, sous la direction de M. Carl Ellis, exécuta le "Panis Angelicus", l'"Ave Maria", etc.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à la résidence de M. et Mme Paul-R. Le Carre, parents du marié. Un succulent goûter fut servi aux mariés et à tous les parents. Le diner, servi à la salle des Vétérans à 4 h. 30 p.m., réunissait 90 invités. La soirée dansante avec l'orchestre "Jim Scott", eut lieu au même endroit.

Pendant la veillée, Mlle Andrée Audette, d'Assiniboia, fit entendre sa belle voix. Elle était accompagnée au piano par sa soeur, Mme Fernand Nadeau, de Val Marie.

Un grand nombre de parents et amis sont venus de loin pour assister à ce mariage.

L'heureux couple partit ensuite pour voyage à Victoria, C.-B. A cette occasion, la mariée portait un ensemble de laine brune, manteau vert garni de vison, et accessoires beiges.

Les nouveaux époux résideront à Moose Jaw.

Saint-Hubert

Réunions

Lors de la première réunion des Dames de l'Autel chez M. et Mme R. Istace, le 12 janvier, douze membres et une visiteuse étaient présents. Les messieurs, ayant conduit leurs dames, ont passé la veillée à jouer aux cartes.

Il fut décidé de donner la couverture piquée à la Croix-Rouge et d'organiser des parties de cartes qui devront avoir lieu le 20 janvier au presbytère et chez MM. et Mmes R. Istace, P. Jordens, G. Brûlé et G. Decelles.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme Alex. Boutin et le délicieux goûter fut fort apprécié après une soirée de bon travail.

La prochaine assemblée annuelle aura lieu à l'école le 9 février.

La Conférence Cana qui devait avoir lieu le dimanche 8 janvier a été remise à une date ultérieure parce qu'une tempête de neige survenue la nuit précédente avait encombré plusieurs routes.

Regina

Paroisse St-Jean-Baptiste

Voici la liste des gagnants à la partie de cartes du 15 janvier:

Au bridge — 1er prix: Mme Léona Pelletier et M. Ernest Gatin; prix de consolation: Mme Raoul Langlais et M. Richard Barré.

Au whist — 1er prix: Mme Louis Donais et M. Roger Campbell; prix de consolation: Mme Havelet et M. A. Maginel.

Le magnifique prix d'entrée fut gagné par M. Félix Quevillon, et le concours de tartines par M. Gérald Béliveau. La prochaine partie de cartes aura lieu le 29 janvier. Bienvenue à tous.

Va-et-vient

M. et Mme Victor Tessier et leurs fils et bru, M. et Mme Edouard Tessier, sont en pérégrination au pays des palmiers et des orangers. On leur souhaite un bon voyage.

Au début de janvier, M. et Mme Patrick Halpin (Stella Perrin) revenaient d'un séjour de trois mois à Winnipeg, où M. Halpin compléta avec honneur un cours de direction aérienne avec le Département de Transport, à l'aéroport de Winnipeg. Bienvenue à M. et Mme Patrick Halpin dans leur paroisse.

Gravelbourg

Décès de M. H. Lemyre

Le samedi 7 janvier, à l'hôpital St-Joseph, est décédé M. Henri Lemyre, âgé de 72 ans. M. Lemyre est né à St-Justin, Qué. Il est venu dans l'Ouest en 1908 et a établi sa résidence à Gravelbourg en 1910. Il fut gérant des compagnies International Harvester et Chrysler pour plusieurs années. En 1913, il a épousé Mlle Eva Dureault qui l'a précédé dans la tombe en 1928. Trois enfants naquirent de cette union: Rita, de Gravelbourg, Ethel (Mme Elmer Hagan) et Rolande (Mme Leonard Cook), toutes deux de Nelson, C.-B.

En 1935, il se remaria à Mlle Berthe Morissette, et trois enfants sont nés de cette union: Alain, de l'Armée canadienne, à Dundurn, Sask., Claudette, au noviciat des religieuses des SS. NN. J. M. à Sillery, Qué., et Marcel, à Gravelbourg.

Les funérailles eurent lieu le mardi 10 janvier en la cathédrale Ste-Philomène. M. l'abbé Lionel L'Heureux, cousin du défunt, officiait, assisté de MM. les abbés D. Dugas, curé, et A. Guénette, vicaire, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. René Boucher, Henri L'Heureux, Joseph Lemyre, Dieudonné, Oscar et Conrad Piché.

Remerciements

Mme Berthe Lemyre et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Lemyre.

Décès

Le dimanche 15 janvier est décédée à Otterburne, Man., Mme Rosalie Rinfret, récemment de Gravelbourg, Sask. Elle était âgée de 98 ans.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Mme H. Lambert, et un neveu, Oscar Goulet.

Le service funèbre de Mme Rinfret fut chanté à 10 h. a. m. le mardi 17 janvier en l'église St-Edouard. Le salon funéraire Desjardins avait charge des funérailles.

L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Perte cruelle

LIBOURNE, France — L'effondrement de la cave du château d'Ausone, à St-Emilion, a détruit à peu près 12.000 bouteilles et 50 barils de vin.

Coderre

Ça et là

Dimanche dernier, jour de la fête de la Sainte-Famille, M. l'abbé F. Ducharme, curé, bénit les enfants à la messe paroissiale. Après la cérémonie, les dames de la Ligue Féminine Catholique distribuèrent un petit souvenir à tous.

Etaient en visite à Coderre dernièrement: M. et Mme Origène Gaucher, de Winnipeg, M. et Mme Lionel Desnoyers, de Vernon, C.-B., M. et Mme Benny Uchaz, de Calgary, et M. et Mme René Patoine et leur famille, de Courval.

C'est avec plaisir qu'on apprit que M. Auguste Corrobourg est maintenant hors de danger après une longue maladie à l'hôpital Providence, de Moose Jaw.

M. et Mme Lucien Peltier ont fait un court voyage dans les Etats-Unis avec leurs enfants, Gayle et Grant; ils sont revenus par Moose Jaw pour visiter les parents de Mme Peltier.

La Rév. Mère St-Jean, de Kenty, supérieure des religieuses des SS. NN. J.M., a passé quelques jours au couvent de Coderre.

Mme Adolphe Huel est en visite chez son fils, Jean, garagiste à Coderre.

Malades

Mmes Noé Alix et Jean Corrobourg sont patientes à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

Baptême

Marie - Paulette - Joanne, fille de M. et Mme Gérald Wirges. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Gaucher, oncle et tante de l'enfant.

Prud'homme

Ça et là

M. et Mme Lucien Chalifour et leurs enfants, Angèle et Laurent, étaient en visite chez M. J.-B. Grimard, pour le Jour de l'An.

M. et Mme Lionel Loiselle et leurs fils, Daniel et Henri, ont fait un voyage à Winnipeg pour fêter la nouvelle année chez M. et Mme David Campbell (Rita, soeur de M. Loiselle).

Etait en visite chez M. et Mme Colin Lepage, M. Léo Allard, de Lac Laronge, frère de Mme Lepage.

M. et Mme Roland Marcotte, de North Battleford, étaient en visite chez leurs parents et amis de Prud'homme; ils ont assister au mariage Loiselle-Grimard.

M. Médor Bessette, de Prince-Albert, était de passage chez les familles Laurier Lepage et Lionel Loiselle.

M. et Mme J.-B. Grimard ont visité leurs parents et amis à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Lucien Chalifour, d'Arborfield, M. et Mme Roger Hudon, de Zenon Park, et M. et Mme Félix Branger, de Domremy.

M. et Mme Colin Lepage étaient en visite chez leur fille, Mme S. R. Wells, de Saskatoon.

Mme Olive Harris, de Borden, était en visite chez M. et Mme Les Vickzo et autres amis, de Prud'homme.

M. l'abbé P. Carrier, la Rév. Mère St-Jean-Berchmans, principale, la Rév. Mère St-Victorien, supérieure, MM. Ludger Painchaud et Guy Masson et Mlle Annette Loiselle assistaient à une réunion de Foyer-Ecole à Saskatoon, convoquée par Son Exc. Mgr F. J. Klein, le 10 janvier.

M. et Mme Jean Courteau, de Zenon Park, étaient en visite chez les familles Lionel Loiselle et Laurier Lepage, dernièrement.

M. et Mme Elzéar Rousson eurent le plaisir d'avoir avec eux pour Noël, leurs enfants: Lorraine, de New Westminster, C.-B., Rita et Louis, de Kindersley, Larry et Lucille, de Saskatoon, qui visitèrent aussi leur soeur, Mme Les Viczo (Madeleine).

M. et Mme Paul Blondeau et leur fils, Guy, de Domremy, étaient en visite pour les Fêtes chez MM. et Mmes François Normand et Charles Hannotte.

M. et Mme Léon Levesque et leur bébé ont passé deux semaines à Morinville, Alta, chez les parents de Mme Levesque.

M. et Mme Guy Bandet étaient en visite à Duck Lake pour la Noël.

Le mercredi soir 11 janvier, le club junior de Prud'homme jouait une partie de hockey contre le club de Bruno. Prud'homme gagna la partie, 1 à 0. Bravo pour les jeunes.

Mme Eddy Lafrenière fut l'heureuse gagnante de la poupée tirée au sort au profit des Scouts.

Au cours de l'année 1960 on a pu remarquer la construction de trois nouvelles maisons au village: celle de MM. D. Blain, G. Ringuette et Wilfrid Lepage.

En 1960, il y eu 16 baptêmes, un mariage et trois décès dans la paroisse.

Les réparations de l'église ont commencé le 14 janvier. Tous se donnent la main pour accomplir ce travail aussi bien que possible.

Foyer-Ecole

Le mercredi soir 11 janvier, les membres de Foyer-Ecole assistaient à la réunion mensuelle. Après la prière, le président, M. Painchaud, demanda à Mme Loiselle de lire le procès-verbal. Cette dernière donna un résumé de la réunion précédente et lut une lettre de M. Hazen Argue, chef parlementaire du parti CCF à Ottawa, remerciant Foyer-Ecole de l'appui que cette association lui donne dans ses revendications en faveur de la télévision française en Saskatchewan.

M. Painchaud présenta ensuite le maître des cérémonies, M. P. Rivard. Celui-ci expliqua le programme du soir. Chacun des 33 membres choisis donna le résumé d'un chapitre du livre étudié.

Ainsi en une soirée tout le livre fut revu. M. L. Lepage donna ensuite une série de mots anglais avec la bonne traduction française. Après une tasse de café, tous s'en retournèrent contents de leur soirée.

La prochaine réunion aura lieu le 8 février.



Sous prétexte d'une imminente invasion américaine, Fidel Castro fit occuper récemment par son armée dix églises catholiques, des écoles et les quartiers généraux d'organisations catholiques de La Havane. Ci-dessus, à gauche, l'on voit le R. P. Ignacio Biain, O.F.M., éditeur de "La Quincena", dernier périodique cubain qui osa critiquer le régime Castro et poussa les autorités à occuper militairement l'église et le couvent franciscains qui abrite l'imprimerie de "La Quincena". A droite l'on voit l'édifice du mouvement des Jeunes Catholiques Cubains, aussi occupé par les milices de Castro. (Photos NC)

Ponteix

Ça et là

M. et Mme Eudore Desautels sont revenus d'un voyage de quelques semaines à Vancouver et aux environs.

M. et Mme Normand Duff (Cécile Liboiron) et leur famille, de Regina, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Ovide Liboiron.

M. et Mme Alcide Desharnais ont eu la visite de leurs enfants, M. et Mme Ernest Hazenclever (Gilberte), de Drayton Valley, et M. et Mme Gérard Desharnais, de Ferland.

M. et Mme Raymond Bégin, d'Edmonton, M. et Mme Arthur Bouffard, de Gravelbourg, M. Philippe Desharnais, d'Edmonton, M. et Mme Marcel Desharnais et leur famille, de Moose Jaw, ont passé les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Arthur Desharnais.

M. et Mme Len Norquist ont visité M. et Mme Marcel Gauthier.

M. et Mme Roméo Privé ont eu la visite de M. et Mme Normand Privé et leur famille, de Port Alberni, C.-B.

Sincères condoléances à M. et Mme Lionel Hamonic à l'occasion du décès de leur bébé, né le 3 janvier à l'hôpital Gabriel de Ponteix.

M. Léo Roberge poursuit un cours de six semaines donné à Moose Jaw pour se perfectionner dans le métier de ferblantier et soudeur.

MM. Jean Mondor et Marcel Thibault ont passé trois jours à l'école de Chrysler à Swift Current.

M. et Mme Adrien Privé, accompagnés de M. et Mme Henri Garand et leurs fils, Paul et Gilbert, de St-Boniface, sont allés passer le Jour de l'An chez leur fils, Louis, et sa famille, à Calgary.

M. et Mme Henri Garand se sont rendus chez M. et Mme Eugène Villeneuve, d'Edmonton. Au retour, Mme Villeneuve et ses fils ont passé une journée chez leur fils et frère, Louis.

Le R. P. Antonio Lacelle, O.M.I., a visité sa mère au Foyer St-Joseph et sa soeur, la Rév. Sr Marie-de-Sales, au Manoir.

Le R. P. Robert Châtelain, O.M.I., a visité ses oncles et tantes, le jour de Noël; le R. P. Fernand Binette, O.M.I., sa mère, Mme G. Binette.

Le R. F. Laurent Dureault, O.M.I., a passé le Jour de l'An avec sa mère, Mme Armand Levasseur.

Mlle Marguerite Voit, de Saskatoon, M. et Mme Debelb et leurs enfants, de Gravelbourg, M. Joseph Strohhoffer, du collège de Gravelbourg, Mlles Marie, Renée et Marguerite Strohhoffer, de l'Université de Saskatoon, ont passé les Fêtes chez M. le Dr et Mme Strohhoffer.

M. et Mme Albert St-Pierre sont partis le 18 décembre pour la province de Québec où ils y passeront quelques semaines.

Mlle Liliane Couture, de St-Boniface, a passé ses vacances avec son frère, M. l'abbé Gérard Couture, curé.

M. et Mme Philibert Gauvin et leur famille ont passé la Noël chez leurs parents, Mme Victor Gauvin, M. et Mme Charles Gauvin, M. et Mme André Dubourt et leur famille.

M. et Mme Amédée Fontaine et leur famille, de St-Pierre, Man., ont passé deux semaines chez leurs parents, MM. et Mmes Gédéon et Roméo St-Cyr, Alfred Thibault et H. Benjamin.

Mme Claudia Kinley et ses fils, de Coronach, et M. W. Desautels, de Willow-Bunch, ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Armand Piché.

Mlle Claire Cyrenne, d'Edmonton, a passé les Fêtes chez des parents.

M. et Mme Raymond Bégin et leurs quatre enfants, d'Edmonton, ont rendu visite à leurs parents, MM. et Mmes Henri et Albert Bégin et Arthur Desharnais, la Rév. Sr Marie-Robert et autres parents et amis.

MM. et Mmes Henri et Albert Bégin ont eu la visite de M. et Mme René Brière et leur petite fille, de Regina.

Pour Noël, M. et Mme Horace Desautels avaient la visite de leurs enfants, Mme Florence Cheeseman et sa famille, de Regina, M. et Mme Robert Desautels et leur famille, M. et Mme Gaston Mondor et leur famille et M. et Mme Henri Goulet, de Dollard.

M. et Mme Edouard Desautels et leur fille, Louise, ont visité leurs parents à Saskatoon.

M. et Mme Gabriel Mondor et leur fils, Gérard, ont visité MM. et Mmes Ernest Ferland et Jean Mondor.

M. Edouard Carignan est parti en voyage pour un mois le 22 décembre pour visiter ses soeurs, Mme Jean Nadeau, de Thetford Mines, P.Q., et Mme Antonio Hamel, d'Asbestos Mines, P.Q.

M. et Mme Gérard Privé, de St-Boniface, ont visité leur mère et belle-mère, Mme René Privé.

M. et Mme H. Beck ont visité M. et Mme Arthur Lasanté.

M. et Mme J. Binzenberg, de Lethbridge, ont visité M. N. Lacoursière et autres parents.

M. et Mme Lionel Hamonic et leur famille ont passé leurs vacances chez leurs parents, à St-Brieux.

M. et Mme E. Zerr et leur famille, de Moose Jaw, ont visité M. et Mme Armand Gervais.

M. et Mme Adrien Anctil ont passé la Noël chez leurs filles et leurs familles, à Regina.

M. et Mme Robert Cyrenne, de Regina, et M. Lionel Cyrenne ont visité Mme Louis Cyrenne et leurs frères et soeurs.

M. et Mme Lucien Levasseur, de St-Brieux, ont passé quelques jours chez M. et Mme Armand Levasseur et autres parents.

M. et Mme J. Rennie et leur fils, de Moose Jaw, ont passé leurs vacances chez M. et Mme Achille Stringer.

M. et Mme Emile Carignan, de Lebret, ont passé leurs vacances chez Mme Edouard Carignan et leurs frères et soeurs.

M. et Mme Arthur Vallée ont eu la visite de MM. Bernard Ballie, de Penetang, Ont., Martial Vallée, de Philston, Ont., et Ronald Vallée, de Star City, M. et Mme Roger Clermont et leur famille, de Laflèche.

Montmartre

Ça et là

Etaient de passage à Montmartre en fin de semaine: MM. Norman Vertefeuille, Edwin Beaudin et Hervé Langlois et Mlles Huguette Faubert, France Beaudin et Alice Beauchemin.

M. Octave Thériault se rétablit chez lui après un séjour à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme Jérôme Vertefeuille et leurs fillettes, de Regina, visitèrent M. et Mme Lucien Vertefeuille, en fin de semaine.

Bingo

Un bingo organisé par les Dames de l'Autel eut lieu à l'école secondaire le dimanche 15 janvier, à 8 h. p.m. Un grand nombre de personnes s'y rendirent, et plusieurs ont gagné de beaux prix. La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les dames.

Gouret

Le jeudi 12 janvier, l'équipe de gouret des Montmartre Canadiens jouait une partie contre les Sioux Indians de Fort Qu'Appelle. Les points furent 10 à 7 pour les Canadiens.

Une partie entre les Canadiens et Fillmore fut jouée le samedi 14 janvier. Montmartre remporta la victoire au compte de 9 à 0.

Les Canadiens ocupent la première position dans la "West Wing" de la ligue Triangle. On leur souhaite bon succès dans leurs prochaines parties.

Malades

Sont patients à l'hôpital de Montmartre: M. Paul Lacourcière, de Mutrie, M. W. Iluk, de Glenavon, M. Wingerter, d'Odessa, M. Vincent Jurzyniec, de Montmartre, M. David Seitz, de Kendal, Mlle Eva Klein, de Cadillac, Mme Elisabeth Eberle, de Montmartre, Mme Ziegler, d'Odessa, Mme I. Taylor, de Wolseley, Mme H. Hampath et son bébé, de Kipling, Mlle Carol Wallace, de Condiac. A tous, un prompt rétablissement.

Le Canada recevra un 3e groupe de réfugiés

OTTAWA — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Howard Green, a révélé récemment à la Chambre des communes que le gouvernement canadien va faire venir au Canada un troisième groupe de réfugiés tuberculeux. Ces réfugiés se trouvent présentement dans des camps européens, en Italie, en Autriche et en Allemagne.

M. Green a déclaré que les deux premiers groupes s'étaient si bien adaptés, et à si peu de frais, à la vie canadienne, que du fonds de $600.000 consacré à l'aide aux réfugiés, il restait assez d'argent pour faire venir un troisième groupe. Plusieurs des familles des deux premiers groupes, a ajouté le ministre, peuvent maintenant pourvoir à leurs propres besoins.

Une centaine de familles ayant chacune une personne souffrant de tuberculose ont été amenées au Canada aux frais du gouvernement au cours des mois de décembre 1959 et de janvier 1960. Et 39 autres familles sont arrivées en juin dernier pour porter le total à 553 personnes.

M. Green n'a pas précisé le nombre de personnes que comprendra le troisième groupe, mais il a déclaré qu'il croyait que les provinces, qui ont payé les frais d'hôpitaux et d'entretien de ces réfugiés, alors que le gouvernement fédéral payait les frais de transport, accepteraient d'autres réfugiés.

Debden

Va-et-vient

M. et Mme Omer Couture, de Montréal, P.Q., sont venus visiter leurs parents et amis.

Mlle Lilianne Savard, de Prince-Albert, est venue passer les Fêtes chez ses parents, M. et Mme Pierre Savard.

M. et Mme Arsène Bisson ont eu la visite de leur fils, Denis, instituteur à Elie, Man. Il était accompagné de M. Paul Baril. Profitant du départ de son frère, M. Lucien Bisson est allé passer quelques jours à Elie.

M. Pamphile Bujold et sa fille, Rita, sont allés à Cold Lake, Alta.

Malades

Mme Hector Brunet est de retour de l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, où elle a passé quelques jours.

Prompt rétablissement aux personnes hospitalisées présentement: Mme Emilien Cyr, à l'hôpital de Prince-Albert; Mme Georges Paquette, MM. Léo et Jacquelin Couture et Yvan Bélair et Mme Léonard Bilodeau, à l'hôpital de Big River.

Vawn

Décès de Mme A. L'Heureux

Mme André L'Heureux est décédée à l'hôpital le dimanche 11 décembre, après une longue maladie.

Le service funèbre de Mme L'Heureux fut chanté par M. l'abbé G. Pouliot, curé, en l'église paroissiale. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Hippolyte, le mercredi 14 décembre.

Mme L'Heureux est née à St-Pierre, Man., le 18 avril 1887. Son mari l'ayant précédée dans la tombe en 1950, elle laisse dans le deuil une fille, Héléna (Mme P. Phaneuf); un fils, Paul, de Vawn; trois soeurs, la Rév. Sr Louise Turenne, S.G.M., de l'hôpital St-Paul de Saskatoon, Elisabeth (Mme S. Brasseur), de Farmborough, P.Q., et Mélina (Mme O. Duquette), de Port Alberni, C.-B.; quatre frères, Joseph, de Paradise Hill, Sask., Ovila, de St-Boniface, Man., Camille, de Sechelt, C.-B., et Edmond, de N. Brunswick, New Jersey.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Wolseley

Naissances

A M. et Mme Léo Dureault (Anita Boutin) est née une fille.

A M. et Mme Eddie Klein (Adeline Pitre) est né un fils à l'hôpital de Regina.

Funérailles

Vendredi dernier eurent lieu les funérailles de M. Paul-Léon Laverdière décédé soudainement à sa demeure, à l'âge de 64 ans.

Le défunt laisse dans le deuil trois frères, Noël et Maximillien, de Wolseley, et Philias, de Gravelbourg; cinq soeurs, Mmes Rose Perra et Emile Dureault, de Wolseley, Mme Alex. Provençal, de Ponteix, Mme Louise Melançon, de Broadview, et Mme Agnès Cyr, de Detroit, Michigan.

Ça et là

M. l'abbé Savoie et Mme F. Savoie eurent la visite de Mlles Bernadette Laurin et Jeannette Lanthier, de St-Boniface, pendant les Fêtes.

Mme Avila Chabot, de Ferland, est partie pour Regina après avoir passé quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Emile Tourigny.

Les jeunes Caroline et Vivian Cieckiewicz, qui ont été opérées pour l'appendicite, vont assez bien.

M. et Mme Roméo Tourigny et leur famille, de Storthoaks, passèrent le Jour de l'An chez M. et Mme Gédéon Langlois.

MM. et Mmes Léo Machiot et Willie O'Shaughnessay, de Regina, étaient en visite chez M. et Mme Albey Dureault, dimanche dernier.

Mme M. Boutin, de St-Hubert, vint visiter ses filles et gendres, MM. et Mmes Léo et Louis Dureault.

M. Léo Perra est hospitalisé pour quelques jours.

Dimanche dernier eut lieu la première partie de cartes de l'année, organisée par le groupe de M. Emile Tourigny. Les prix de la soirée furent distribués ainsi: cartes, 1er prix: M. Francis Coueslan et Mme Henri Coueslan; 2e prix, M. Roger Duchesne et Mme Pierre L.B.; consolation, M. Steve Petrychn et Mme Jos. Karpenski.

M. Gédéon Langlois gagna le prix d'entrée.

Furent les gagnants au bingo, MM. Claude Dureau, Léo Dureault et Gédéon Langlois, Mmes Emile Tourigny (2), Emile Souchotte (2), John Erza et John Schneider et Mlle Lucie Souchotte.

La prochaine soirée paroissiale aura lieu le 20 janvier.

Mgr A. Tombu, curé de Biggar, membre à vie de la Légion Canadienne

BIGGAR — Lors du 35e anniversaire de la Légion Canadienne de la branche de Biggar, M. Mervyn Woods, de Saskatoon, président national de la Légion, félicita Mgr Armand Tombu qui fut récemment reçu membre perpétuel de la Légion lors du banquet servi à cette occasion. "Un des plus grands bienfaits de la Légion," dit M. Woods, "est l'intérêt et la coopération des chefs religieux."

Mgr Tombu, curé de Biggar, fut actif et contribua immensément au service de la Légion depuis la fin de la deuxième Grande Guerre. Il servit dans les bataillons avec ses confrères de la Belgique durant la première Grande Guerre, alors que son ouie et sa voix furent affectées par la pression des gaz qu'il dut subir au cours d'une attaque de l'armée allemande. Il revint au Canada où il fut ordonné prêtre et il est curé de la paroisse St-Gabriel de Biggar depuis 28 ans. Depuis la 2e guerre mondiale, Mgr Tombu a toujours joué un rôle dans les services de la Légion.

Mgr Tombu fut aussi félicité de tout son travail pour encourager l'amitié entre les membres de différentes religions.

Redvers

Dimanche prochain, le 22 janvier, il y aura une soirée familiale dans la salle paroissiale. Tous les parents et amis des paroisses voisines sont les bienvenus.

Baptême

Le 27 décembre: Loretta-Lynne-Marie, fille de Wayne Thomas et Lucienne Gofflot, née le 16 décembre. Parrain et marraine, M. Albert Gofflot et Mme Hermeline Gofflot.

Lac Marguerite

Ça et là

Mme Jean Français est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital d'Indian Head, ainsi que sa fille, Annette, qui s'est fracturée la jambe en tombant avec ses skis.

M. et Mme Marcel Longeau servirent un souper de famille pendant les Fêtes aux familles Robert Longeau et Jean Français.

M. et Mme Howard Jones et leur fils, Edward, de Sintaluta, sont allés visiter leurs parents, M. et Mme R. Longeau, et leur grand-mère, Mme Eugénie Larchet.

M. et Mme Roger Lermineau et leur fils, Robert, sont allés à Montmartre visiter leurs parents et amis, le Jour de l'An.

Le dimanche 15 janvier, M. et Mme Paul Français et leurs enfants, de Sintaluta, sont allés rendre visite à leurs parents, M. et Mme Jean Français.

MM. et Mmes Peter Barrett et Charles Oudot se sont rendus à Sintaluta pour assister aux funérailles de M. George Walker.

Jackfish

Ça et là

Mlle Béatrice Lavigne est partie pour St-Jean, P.Q., où elle sera dans l'aviation.

M. et Mme Hervé Nolin et leurs trois filles, Annette, Bernadette et Carole, de North Battleford, étaient en visite chez MM. Jos. et Robert L'Heureux, récemment.

M. Honoré Lavigne et ses cinq enfants se sont rendus à Spiritwood visiter leur fille et soeur, la Rév. Sr Jean-de-la-Croix, chez les Soeurs de la Présentation de Marie.

M. Emmanuel Delisle et M. et Mme Yves Carrière sont partis à Chiliwack, C.-B., pour assister aux funérailles de M. P.-C. Leblanc.

A la partie de gouret entre les Aces de Meota et les Comets de Jackfish, les Aces furent vainqueurs par un pointage de 5 à 2.

Le samedi 7 janvier, M. et Mme Emile L'Heureux reçurent M. et Mme Jos. Mitchell et leur famille, de North Battleford, à l'occasion de leur 48e anniversaire de mariage.

Prince-Albert

Activités de la L.F.C.

La branche générale a tenu son assemblée régulière le mardi 3 janvier dans l'auditorium de la cathédrale, sous la présidence de Mme Moker. M. l'abbé A. Blondeau était présent.

Après la lecture du courrier, y compris les lettres de remerciements de Mgr J.-A. Boucher et Mme Lawless, patients à l'hôpital Ste-Famille, par Mme E. Dimert, secrétaire, Mme J. Small, présidente du Bien-Etre social, rapporta que 100 revues avaient été distribuées et 300 livres de linge usagé envoyées à la Réserve Indienne. Il fut décidé de fournir du cacao aux élèves de l'école St-Paul durant les mois d'hiver.

Mme A. Colleaux, présidente diocésaine du comité de développement et d'organisation, fit un court résumé des sept assemblées régionales diocésaines, auxquelles prirent part 500 membres. Elle parla aussi de l'importance du thème de la Ligue "L'apostolat de la famille chrétienne", et insista sur la responsabilité des parents d'élever leurs enfants chrétiennement.

M. l'abbé A. Blondeau bénit l'assistance et un goûter fut servi par la branche "Hill".

Le dimanche 5 février aura lieu la communion mensuelle de la Ligue, à la messe de 9 h. 15 a.m.

Société Pascal

Après quatre semaines de repos, la Société Pascal avait sa réunion régulière à la salle Arcade, le dimanche 15 janvier. La soirée débuta par une bonne partie de cartes. Une quinzaine de tables furent mises à la disposition des joueurs. Douze parties, jouées avec entrain, donnèrent les résultats suivants: 1er prix: M. Armand Gaudet (87) et Mme E. Blanchard (86); consolation: Mlle Suzanne LeBlanc (68) et M. A.-L. Pagé (62).

Au bingo, les gagnants furent Mlle Denise Sarrazin (2), M. Henri Sarrazin, Mlles Simonne Casavant et Denise Boutin et M. Rupert Kusch, de Domremy; M. Constant Houle (2) et Mlle Denise Gaudet, de Prince-Albert. Un bon goûter fut servi par quelques dames volontaires. La soirée se termina par des danses populaires au son d'un très bon orchestre.

Au cours de l'intermission, Me Marcel Simonot, président, annonça que la Société Pascal donnerait le premier bal des Canadiens français de la Saskatchewan, au manège militaire, le vendredi 10 février. Pour plus de détails, veuillez consulter les numéros à venir de votre journal **La Liberté et le Patriote**".

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 29 janvier.

Tisdale

Réunion de la L.F.C.

Mme R. Bowditch présidait la réunion de la L.F.C. tenue en janvier chez Mme R. Joinson. Quinze membres et une visiteuse étaient présentes.

Les rapports furent donnés: la crèche de Noël fut montée dans un magasin pendant les Fêtes; 100 boîtes de cartes religieuses furent vendues par Mme L. Foraie. Mme R. Woznihoski affirma que le grand total pour les coupons fut collecté et elle remercia tous et chacun de leur aide.

Il fut décidé que la partie de cartes et la vente de tartes tenues habituellement en janvier, n'auront pas lieu. Il fut décidé d'acheter plus de nappes en coton et aussi de la peinture pour le plancher du soubassement.

On lut aussi la lettre du R. F. Rodrigues, de la mission St-Joseph de Kerola, en Inde, qui remerciait les gens pour les journaux qu'il avait reçus.

On fit lecture d'un article traitant de l'apostolat par la famille chrétienne, ce qui fut ensuite le sujet de discussion.

Mmes W. Wisser, P. Marleau et R. Joinson servirent un goûter, et Mme L. Cayo offrit sa résidence pour la réunion de février.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Sont venus pour les Fêtes chez leurs parents et amis: M. et Mme Peli, de Belle Plain, chez leurs parents, M. et Mme Georges Lavallée; MM. et Mmes Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, René Fauchon et René Couture et leurs familles, de Ferland, chez les familles Rodrigue, Chamigny et Couture; Marcel et Anna Thorhang, de Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Norman Thorhang; Mlles Suzanne Lemieux et Cécile Rodrigue, gardes-malades à l'hôpital de Regina, chez leurs parents, MM. et Mmes Albert Lemieux et Roméo Rodrigue; M. et Mme Ted Maynahan et leur famille, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme Auguste Allard; Philias et Colette Bonneau, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme Jean Bonneau; M. et Mme Art. Beckar, d'Edmonton, chez leurs parents, M. et Mme Donat Joyal; ils sont allés tous ensemble chez la soeur de Mme Joyal, à Weyburn; Mlle Betty Weismiller, de Winnipeg, chez ses parents, M. et Mme Weismiller; M. et Mme Charles Campagne, de Maple Creek, et M. Georges Campagne, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne; M. et Mme Noël Prévost et leur famille, de Moose Jaw, chez M. Alphonse Prévost; MM. et Mmes Dick Langlois, de Calgary, et Robert Langlois et leur famille, de Moose-Jaw, chez des parents et amis; Mlles Dorraine Bonneau, de Fort Churchill, et Anna Bonneau, de Los Angeles, et M. Lionel Bonneau, de Vancouver, chez leurs parents, M. et Mme Jean Bonneau; M. Maurice Raboud, de Winnipeg, chez ses parents, M. et Mme Jacques Raboud; M. et Mme Roger Beauregard, de Vancouver, chez leurs parents, M. et Mme Gilbert Langlois; M. et Mme Paul Winslow, de Unity, Sask., chez leur parent, Walter Winslow, et chez leurs fille et gendre, M. et Mme G. Fafard, à Stoughton; M. et Mme John Beattie et leur famille, de Moose Jaw, chez leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux; les jeunes Louise Tessier et Danny McGinn, chez leurs grands-parents, M. et Mme Jean Bourdage.

Sont allés à l'extérieur à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Jean Bourdage chez leurs enfants, à Regina; M. et Mme Armand Laberge chez leurs parents, M. et Mme Alex. Laberge, à Ferland.

MM. et Mmes Raymond Campagne et Eugène Lespérance sont allés visiter des parents et amis, à Vancouver, dernièrement.

M. le Dr et Mme T. Lowe ont eu la visite de leur beau-frère et frère, à Noël.

M. et Mme Bernard Rice sont arrivés le 23 décembre, de Azores Island, pour passer quelque temps chez les parents de Mme Rice, M. et Mme D. Drouin. M. Rice a été permuté à Glasgow, Montana.

Mme Paul Fournier et ses deux enfants, de Moose Jaw, passent une semaine chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme R. Boullanne.

M. et Mme Paul-Emile Piché, accompagnés de leurs belles-mères, Mmes Paul Piché et Joseph Bruneau, et de leur soeur et belle-soeur, Mlle Ovilda Bruneau, sont allés à Gravelbourg le mercredi 11 janvier, visiter MM. et Mmes Antonio Grégoire et Gérard Piché. Mme Bruneau et sa fille, Ovilda, se sont rendues au Monastère du Précieux-Sang pour visiter leur fille et soeur religieuse.

Les parents de Ferland discutent de "l'enfant et l'argent de poche"

FERLAND — Le 9 janvier eut lieu la 4e réunion de la saison de Foyer-Ecole. L'assistance,toujours nombreuse, discuta sur le sujet "L'enfant et l'argent de poche" (suite de la séance précédente). Quelle attitude les parents doivent-ils prendre en face des cas suivants?

L'enfant voleur: Il faudra punir dans la même ligne que la faute. On interviendra selon l'âge de l'enfant, et l'instruction aidant, l'enfant se corrigera.

L'enfant emprunteur: Du point de vue moral c'est moins grave que le précédent, mais plus dangereux, car par de mauvaises habitudes, l'enfant déforme sa conscience, donc les conséquences deviendront plus graves. Faire remettre chaque fois le ou les objets empruntés. Surveillance discrète des parents.

L'enfant qui perd de l'argent: S'enquérir de la valeur de l'argent qu'il perd, vérifier si l'enfant a vraiment perdu l'argent ou s'il l'a employé à certains achats, etc.

L'enfant qui trouve de l'argent: Lui faire chercher le propriétaire et lui faire remettre l'argent ou, si ceci est impossible, lui faire donner cet argent aux bonnes oeuvres et le féliciter de sa bonne action.

On traita aussi de la "Formation de la volonté chez l'enfant". Créer des habitudes d'ordre chez l'enfant est d'une très grande importance, influence le moral de l'enfant à différents points de vue:

Au point de vue pratique: développe une délicatesse (vertu du coeur) envers les autres.

Au point de vue social: développe un patriotisme (vertu du civisme), zèle du bon citoyen pour l'intérêt public — fait observer les convenances, les égards en usage chez les gens qui vivent en société, les lois les plus élémentaires de politesse. En public par exemple, lois de circulation sur la route, dans les magasins, sur la rue. A l'église, à l'école: civilité, courtoisie et habitude d'arriver toujours à temps, etc.; là-dessus, l'exemple des parents et la répétition des actes chez l'enfant aideront à former la volonté, et dans la famille, l'ordre et l'harmonie régneront pour une vie agréable.

La volonté a beaucoup à faire en question de santé. A l'enfant, il ne faut pas donner trop d'importance à ses petits malaises, car à la moindre difficulté, il sera incapable de réagir.

La volonté joue un rôle très important dans les jeux, dans les sports; elle développe l'initiative de l'enfant. Toutefois faudra-t-il lui faire remarquer ses fautes et l'aider à s'en corriger.

L'enfant doit être aidé dans ses travaux manuels et scolaires dans la mesure du possible, lui donnant les explications nécessaires tout en s'assurant que les devoirs soient bien faits, aussi faut-il aider l'enfant sur la manière de faire le travail par lui-même.

Les forums étaient dirigés par M. l'abbé Joseph Bernier, curé, et le R. P. Benoit Paris, O.M.I., directeur de Foyer-Ecole. La soirée se termina par un bon goûter.

Les réunions de Foyer-Ecole auront lieu, à l'avenir, le premier lundi de chaque mois.

La mère et l'enfant

Le jeudi 12 janvier, une causerie fut donnée à plus de 30 dames de la paroisse, par M. l'abbé Joseph Bernier, curé, qui traita de l'éducation de l'enfant au point de vue spirituel et moral, et des devoirs de la mère envers l'enfant.

Il débuta en ces termes: "Que vont devenir nos enfants?" Question que se posent si souvent les mères de famille. Avec les enseignements pédagogiques de toutes sortes, aujourd'hui la mère a raison de s'inquiéter et de se demander si l'éducation qu'elle donne à son enfant est la bonne.

"Les enfants", dit le conférencier, "seront, devenus grands, ce qu'ils auront été petits. Si l'enfant en bas âge "a bon coeur", il est facile de développer chez-lui les belles qualités, tout en corrigeant les défauts. Pour cela, il faut une surveillance constante de chaque jour, commençant d'abord par mettre Dieu dans la vie de l'enfant; exemple: prières du matin, du soir, aux repas. Il faut lui répéter souvent que nous devons "tout" à Dieu, vie, santé, argent, nourriture, vêtements, etc.; lui apprendre à remercier Dieu pour "tout" ce qu'Il nous donne. "La mère doit se prévaloir de son autorité, se faire obéir au premier commandement, autrement il n'y aura plus d'obéissance de la part de l'enfant, et, s'il faut punir, le faire en proportion de la faute.

"La mère, surtout, peut user de "discipline préventive": prévenir avant de punir. Et combien de fois par jour la mère intelligente, clairvoyante, peut prévenir les petites désobéissances, querelles, etc.? Laisser passer les fautes légères est manquer à son devoir de mère et préparer le malheur de l'enfant.

"La mère," continua le conférencier, "a un grand rôle à jouer dans la préparation des confessions de son enfant (ici, il s'agit surtout des tout jeunes). Qui mieux que la mère connait son enfant? (Ne pas laisser toute la tâche aux institutrices, même si elles sont religieuses.)

"En aidant l'enfant à mieux se connaître, la mère l'aide à se corriger de tel ou tel défaut, ainsi elle obtient facilement toute sa confiance et quand arrivera l'âge où la curiosité de l'enfant le poussera à demander des questions sur le sexe, questions auxquelles les parents sont toujours dans une certaine gêne de répondre, la mère trouvera d'instinct les mots nécessaires pour satisfaire la curiosité de son enfant (âge variant de 6 à 10 ans). L'éducation sexuelle de l'enfant sera facile et la mère se félicitera d'avoir choisi entre 'parler un an trop tôt' plutôt que 'de parler une heure trop tard'.

"La mère éducatrice insistera pour que l'enfant sacrifie au moins trois quarts d'heure par semaine de ses loisirs (jeux) à la bonne lecture (ceci de préférence le samedi). Cet arrêt de quelques minutes contribuera au développement de sa volonté. Au point de vue intellectuel, ceci l'aidera beaucoup dans ses études."

Le conférencier exhorta les mères à bien surveiller les études de leurs enfants à la maison surtout, durant les derniers mois scolaires et à les aider, au besoin, dans leurs devoirs.

"Le Pape Jean XXIII," dit M. l'abbé Bernier, en terminant, "dans son message, s'adressant aussi aux mères et aux pères, leur demande de toujours dire la vérité. Une mère chrétienne doit dire la vérité à ses enfants, à son mari; elle doit vivre une 'vraie' vie."

Jour de l'An

La messe du Jour de l'An fut célébrée par le R. P. Alain Piché, O.M.I., du collège de Gravelbourg. Les Chevaliers de Colomb firent aussi leur communion mensuelle. Après le dernier évangile, la Ronde des Jeannettes, revêtues de leur uniforme, s'avancèrent à la balustrade pour recevoir la bénédiction de M. le Curé.

Après la messe, il y eut une réunion des contribuables pour l'élection d'un marguillier pour remplacer M. Joseph Couture, sortant de charge; M. Alfred Chabot fut élu. M. le Curé remercia M. Couture de tous les services rendus depuis six ans et félicita le nouveau marguillier. M. Wilfrid Lacasse devient marguillier en charge.

Ça et là

Mme Avila Chabot et son fils, Edmond, sont allés passer le Jour de l'An chez M. et Mme Emile Tourigny, à Wolseley. Mme Chabot passera quelques semaines à Wolseley et chez sa fille, Mme Gauvin, à Regina.

M. Isidore Douville, de Flin Flon, Man., et Mme Célina Douville, de Ponteix, passèrent le Jour de l'An chez M. et Mme Médelger Chabot; Mme Paul Ducharme et ses enfants, de Glentworth, Mme W. Hamel et ses enfants, Donat, Omer, Philias et Henriette, de Frenchville, chez M. et Mme Lucien Beaudoin; M. l'abbé G. Couture, curé de Ponteix, et sa soeur, Liliane, dans leur famille.

M. et Mme Raymond Fournier sont retournés à Saskatoon après avoir passé les vacances de Noël dans leur famille.

M. Lionel Fournier est allé reconduire sa soeur, Rita, à Regina, où elle prit l'avion pour Montréal.

Etaient en visite chez M. et Mme Laurier Chabot: M. et Mme L. Demontigny et leur famille, de Val Marie; chez des parents, M. et Mme Alex. Laberge: MM. et Mmes Armand Laberge et Michel Bonneau, de Willow-Bunch, et M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor.

Mme Léo Fauchon, de Gravelbourg, est venue passer le Jour de l'An chez son fils, René.

Mlles Clothilde et Rachel Dion, étudiantes gardes-malades, de Regina, et MM. Régis et Ovide Dion, de l'Université de Saskatoon, ont passé quelques jours avec leur père, M. Alphonse Dion.

M. l'abbé J. Bernier et MM. et Mmes Valmore et René Couture rendirent visite à M. l'abbé G. Couture, dimanche dernier.

Il y eut une vente de pâtisseries au profit des Guides et Jeannettes, le dimanche 15 janvier, après la messe.

Malade

Mlle Colette Couture fut hospitalisée à Gravelbourg.

Baptême

Le 11 décembre: Benoit-Raymond, fils de M. et Mme Valmore Couture, né le 4 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Girardin, de Lorette, Man., remplacés par M. et Mme René Couture.

Saint-Front

Messe de minuit

La messe de minuit fut célébrée avec grande dévotion par le R. P. G. Massé, P.S.M. Une grande foule de paroissiens et de visiteurs, venus de Dahlton, Rose Valley et Saskatoon, y assistait et environ 200 personnes reçurent la sainte communion. La chorale chanta la messe "Lux et Origo", la "Pastorale" de Bourdel et plusieurs cantiques; les solistes étaient MM. Louis, Léo, Alphonse et Marius Syrenne, J. Vaillancourt et A. Picton. Une crèche bien décorée ornait une partie du sanctuaire.

Ça et là

La plupart des étudiants de St-Front sont venus passer les Fêtes dans leurs familles: Julien Le Strat, du collège de Gravelbourg, André Quessy et Robert Welte, du collège St-Pierre de Muenster, François Prévost, de Zenon Park, Wayne Welte, de l'école normale de Saskatoon, François Auriat, de Quill Lake, et Diane Plamondon, de Saskatoon.

M. Marius Syrenne, sa famille et son frère, Alphonse, de Saskatoon, M. Maurice Moisan et sa famille, de Rose Valley, la famille J. Ponyhichuk et Mlle Marie Samson, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, à l'occasion des Fêtes.

Mme Isabelle Paulson et deux de ses enfants, de Transcona, Man., sont venus voir leur mère et grand-mère, Mme Lydia Dufault, qui est convalescente.

M. Lionel Bussière a dû passer trois jours à l'hôpital à la suite d'un accident survenu alors qu'il creusait un puits sur sa ferme; une poutre lui tomba sur l'épaule.

M. et Mme Léo Syrenne ont adopté deux jeunes enfants, frère et soeur, de 3 et 4 ans.

Durant l'année 1960, il y eut onze baptêmes, quatre mariages et aucun décès dans la paroisse.

Baptême

Le 8 janvier: Ronald-Julien, fils de Roger Quessy et d'Andréa Le Strat, né le 31 décembre à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, Julien et Yvette (Soeur Marie-André) Le Strat, oncle et tante de l'enfant; cette dernière, remplacée par Aline Le Strat.

Albertville

Messe de minuit

Comme par les années passées, les paroissiens se rendirent en foule pour assister à la messe de minuit célébrée par M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé. Le sermon fut donné en français et en anglais. Durant la messe de l'Aurore, de beaux cantiques furent exécutés.

80e anniversaire de naissance

Le lundi 26 décembre, un grand nombre de personnes se rendirent à la salle d'Albertville pour fêter le 80e anniversaire de naissance de Mme Delvina Gobeil. Cette réception avait été organisée par ses enfants.

Mme Gobeil eut 14 enfants dont 13 sont vivants. Elle a 49 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Une très touchante adresse fut lue par Louise Gobeil, petite-fille de Mme Gobeil; une bourse et un bouquet de roses furent offerts à l'héroïne de la fête par René Gobeil et Paulette Renaud, ses petits-enfants.

Plusieurs des enfants ne purent assister à cette fête.

Statistiques

Les statistiques de la paroisse pour 1960 furent comme suit: baptêmes, 21 (10 garçons et 11 filles); mariage, 1; sépultures, 4 (3 adultes et 1 enfant); premières communions, 31 (17 garçons et 14 filles).

Va-et-vient

M. Clovis Pellerin a passé deux semaines à Vancouver, pour les Fêtes.

M. Edouard Delparte, de Victoria, C.-B., est venu passer la fête de Noël chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Robert Delparte.

Mlles Ginette et Laurette Painchaud, institutrices à Léoville et Battleford, sont venus passer leurs vacances chez leurs parents, MM. et Mmes Gilles et Charles Painchaud.

Sont venus pour les vacances de Noël et du Jour de l'An: M. Gérald Painchaud et M. et Mme Conrad Painchaud, de Davidson, Sask., chez M. et Mme Gilles Painchaud; MM. Raymond et Albert Paradis, chez leurs parents, M. et Mme Antoine Paradis.

M. Albert Rapin est allé aux funérailles de son beau-frère, M. Pete Leblanc, à Chiliwack, C.-B.

M. et Mme Léon Sanche et leurs enfants, de Marcelin, sont venus visiter leur soeur et belle-soeur, Mlle Dolorès Sanche.

Baptême

Marie-Thérèse-Gisèle, fille d'Ubaid Gignac et de Flore Painchaud. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Painchaud, de Davidson, oncle et tante de l'enfant.

Malades

M. Edmond Gobeil est actuellement à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

Mme Wilfrid Brûlé est de retour de l'hôpital.

M. et Mme Lucien Gignac et leurs enfants sont en bonne voie de convalescence à la suite d'un accident de route survenu avant Noël.



Ces brebis croisées que l'on voit paître au Centre de recherches du ministère de l'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière (Québec) font songer à la mesure que le gouvernement fédéral a prise dernièrement afin de revivifier l'élevage du mouton. Il offre aux gouvernements provinciaux de les aider à défrayer les frais de transport de brebis et d'agneaux commerciaux gardés pour fins d'élevage et pour des troupeaux de démonstration au Canada. D'après le rapport du Comité d'enquête sur l'industrie ovine en 1958, l'élevage ovin au Canada offre de plus grandes possibilités d'expansion que celui de presque toutes autres classes de bestiaux.

La Journée de l'A.C.F.C.

Butte-St-Pierre

$10.00: Joseph Legrand.

5.00: M. l'abbé Pelletier, Maurice Desautels, André Marchadour, Pierre Marchadour, Mlle Simone Marchadour, Louis de Montarnal, Louis Puech.

3.00: Mlle Agathe Blais, o.m.m.i.

Total: $48.00

* * *

DEBDEN

$10.00: les Révérendes Soeurs de la Présentation, Mme Lucianna Lajeunesse.

5.00: M. l'abbé E. Labbé, Henri Bilodeau, Wilfrid Bilodeau, Sylva Bisson, Emile Couture, Antonio Cyr, Charles Cyr, Emilien Cyr, Louis Cyr, Mlle Lumina Cyr, Bruno Demers, Philippe Desrochers, Alphonse Duret, Eugène Durette, Maurice Durette, Henri-Paul Fortier, Léo Fortier, Roger Fortier, Roland Fortier, Athanase Lajeunesse, Mme Rita Lepage, Daniel Paquette, Roger Paquette, Roland Paquette, Philippe Pouliot.

4.00: Lionel Blais, Robert Bisson, Conrad Paquette.

3.00: Albert Blais, Denis Blais, Glorien Couture, Marcel Durette, Ervin Lukan.

2.50: Albert Bisson, Dassise Bisson, Omer Bisson.

2.00: Arthur Dumais, Pierre Pouliot, Léon Charlebois, Raymond Bonneau, Léo Bilodeau, Théodore Croteau, André Pouliot, Raymond Lajeunesse, Edouard Chrétien, André Duret, Léonard Bilodeau, Robert Courchène, Paul Isabelle, Robert Demers, Edgar Lajeunesse, Robert Laitre, Théobald Huot, Hector Brunet, Théophile Leclerc, Joseph Voisin, Guy Tremblay, Lucien Bisson, Philippe Jean, Arsène Bisson, Lionel Delisle, Alphide Jean, Armand Pouliot, Mlle Ginette Courchène, Mme Annette Demers, Mme Rodolphe Beaulac, Mme Jean-Baptiste Blais, Mme Amédée Ruel.

1.25: Laurent Ruel.

1.00: Pierre Grimard, Raymond Grimard, Alphonse Grimard, Hector Grimard, Pamphile Bujold, Wilfrid Cyr, Victor Jean, Romuald Sévigny, Emile Houde, Henri Bonneau, Laurent Labrecque, Roland Lajeunesse, Jean Dumais, Henri Labonté, Réal Bélair, Paul Chrétien, Adéodat Lepage, Pitre Marchuck, Alfred Lavoie, Joseph Isabelle, Arthur Francoeur, Léo Couture, Gérard Lehouillier, Germain Lehouillier, Herman Beaulac, Roland Beaulac, Pat. Lajeunesse, Ovila Doré, Bernard Paquette, Thomas Blais, Albert Pouliot, Raymond Houde, Gérard Bisson, Joseph Laventure, Jean Bonneau, Lawrence Gibney, Omer Chrétien, Zénon Ethier, Mme Eva Belair, Eugène Délisle, Mme Léandre Desormeaux, Mme P. Boyd, Mlle Alma Cyr, Mlle Maria Bec.

4.10: Divers.

Total: $292.85

* * *

LAFLECHE

$5.00: M. l'abbé A. Moquin, les Filles de la Croix, Eugène Bachelu, Maurice Bachelu, Adrien Belcourt, J.-E. Chabot, Mme F. Chorel, Georges Croisetière, Mme H. Dumelie, Antoine Morin, Dr J.-M. Morin, André Palmier, Armand Palmier, Mme Marie Palmier, Raoul Palmier, Clément Périgny.

4.00: A.-E. Toupin.

3.00: Albert Brière, Henri Brière, Edouard Clermont, Maynard Kuckartz, Jules Minne, François Poliquin, Edouard Tétreault.

2.00: Raymond Belcourt, E. Bilodeau, T.-H. Bourassa, Alfred Clermont, Eugène Clermont, Roger Clermont, Maurice Cyr, Julien DeWulf, Paul Jacques, Léo Lavigne André Lizée, Joseph Martineau, Arthur Nobert, Jérôme Packett, Joseph Périgny, M. Périgny, Georges Phaneuf, Léo Phaneuf, Edgar Piché, Fortune Poliquin, Maurice Verhelst, Mme A. Wensel.

1.00: Maurice Andries, Roger Bourgeois, Joseph Charlebois, Richard Corkery, Thomas Cyr, Albert Desmarais, Camille DeWulf, Robert Fauchon, Emilien Forgues, Albert Jacques, Archille Laflamme, Maurice Leblanc, Hervé Lizée, Gérald Marasse, Emile Martineau, Elie Morrissette, Adélard Nobert, Anselme Périgny, Raymond Poliquin, Mme Poliquin, Albert Rosy, Félix Tétreault.

Total: $171.00

ST-VICTOR

Contribution globale: $112.25.

* * *

VONDA

Percepteurs: Philippe Bussière, Rosaire Bussière, Fernand Denis, Emile Hamoline, Georges Haudegand, Philippe Rivard, Léopold Hamoline.

$10.00: Les Filles de la Providence.

5.00: M. l'abbé O. Lacroix, Raymond Beaulieu, André Bussière, Léon Bussière, Rosaire Bussière, Fernand Denis, Gustave Denis, Guy Detillieux, Alex. Fedora, Marguerite Gaudet, Rose-Hélène Gaudet, Mlle Désirée Hamoline, Emile Hamoline, Joseph Hamoline, Léopold Hamoline, Georges Haudegand, Julien Haudegand, Etienne Leblanc, Hervé Leblanc, Adjutor Lepage, Albert Lepage, Edouard Lepage, Mlle Juliette Lepage, Louis Lepage, Zénon Lepage, Félix Loiselle, Antonio de Margerie, Joseph Puits, Anastase Rivard, Philippe Rivard, Antoine Willett.

3.00: Philippe Bussière, Jean Hamoline, Mme M. Haudegand, Alonzo Martineau, fils.

2.00: Ernest Beaulieu, Roland Beaulieu, Claude Bussière, Joseph Dellezay, Pierre Denis, Edgar Detillieux, Jérôme Florizone, Delphis Lepage, Yvon Lepage, Alonzo Martineau, père, Ernest Perreault, Steve Willett.

1.00: Roger Bussière, Thuribe Bussière, Mlle Léa Bussière, Laurent Bussière, Albert Hamoline, Octave Hamoline, Marcel Lepage, Pierre Lepage, Paul Loiselle, John Pape, Ernest Parent.

Total: $212.00

Radville

Va-et-vient

M. et Mme Régis Bert, de Penticton, C.-B., sont venus, pendant les Fêtes, passer une dizaine de jours avec leurs enfants, à Souris Valley, et profitèrent de l'occasion pour visiter leurs amis de Souris Valley et de Radville.

A Noël, une réunion de famille eut lieu chez M. Hector Gilmore. Leur fils, Jéovah, d'Airdrie, Alta, qui ne put se rendre, offrit ses voeux à ses parents par téléphone.

M. Léo Gilmore et sa fiancée, Mlle Joanna Flamon, de Regina, sont venus passer quelques jours durant les Fêtes.

M. et Mme Raymond Martin ont passé la Noël chez leurs fille et gendre, M. et Mme Tony Verkland, à Regina. Ils profitèrent de l'occasion pour visiter M. et Mme W. Weir.

Au Jour de l'An, M. et Mme R. Martin recevaient leurs enfants de Regina et Cédoux, ainsi que la mère de Mme Martin, Mme Longpré, et sa fille, de Gravelbourg.

Le 5 janvier, M. et Mme Hector Gilmore, accompagnés de leur fils, Horace, et de M. et Mme Léopold Marion et leur fille, Thérèse, sont allés passer la fin de semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme Henri Hall, à Oxbow, et visitèrent aussi M. et Mme Casper Voitas.

M. et Mme Horace Bourassa et leurs enfants, ainsi que Mlle Denise Laliberté ont passé la fin de l'année avec leur fille, Léonie (la Rév. Sr Yvonne), à Medecine Hat. A leur retour, ils visitèrent M. et Mme Roméo Fradette, à Hodgeville.

Soirée-surprise

Le 9 janvier, les maire, secrétaire et conseillers de la Municipalité de Laurier, accompagnés de leurs épouses, se réunissaient chez M. et Mme Hector Gilmore, pour une soirée-surprise en l'honneur de M. Gilmore, conseiller sortant de charge. Ils lui offrirent un cadeau en reconnaissance pour son dévouement. On joua aux cartes au cours de la veillée. Mme E. Lacaille gagna le prix des dames et M. Gérald Bouchard celui des hommes. Un goûter délicieux fut servi par les dames.

Baptême

Le 10 janvier: Ein Graig, fils de M. et Mme Gilbert Labbé, et premier bébé de l'année, né le 4 janvier. Parrain et marraine, M. Armand Labbé et Mlle Eveline Fradette. Une corbeille contenant de nombreux cadeaux, ainsi qu'une bourse bien garnie, donnés par les marchands et entrepreneurs de Radville, furent offerts aux parents.

Périgord

Va-et-vient

Sont venus visiter leurs parents durant les Fêtes: M. et Mme George Zahariuk et leurs enfants, de Regina, Mlle Joan DesRoches, de Cold Lake, Alta, et M. Alfred DesRoches, tous chez M. et Mme Alfred DesRoches; Mlle Jacqueline Dubé, de Los Angeles, Californie, chez M. et Mme Zénon Dubé; Mlle Jeanne-d'Arc Fortin, de Le Pas, et M. et Mme Paul Boutin et leur bébé, d'Eldersley, chez M. et Mme Emile Fortin; M. et Mme Hubert Fuchs, de Saskatoon, chez M. et Mme Wallace DesRoches; M. et Mme Gérard LeBlanc et leur famille, de Zenon Park, M. Harvey Choquette, de Lipton, et Robert Choquette, de Saskatoon, chez M. et Mme Albert Choquette; M. et Mme Albert Beaumont et leur bébé, de Churchill, chez M. et Mme Jean Dubé; M. et Mme Edouard Bernier, de Domremy, chez leurs filles et gendres, MM. et Mmes Joseph Mathieu, Georges Pelletier, Philippe Patenaude et Rachel Thompson.

M. Jean-Marie Bossé est retourné à son emploi à Churchill, après avoir passé les Fêtes avec sa famille.

M. Alphonse Patenaude est venu passer Noël avec sa famille; il est retourné à Prince George, où il est employé; il était accompagné de sa fille, Mariette.

Mme Hercule Plante est partie pour Flin Flon où elle passera l'hiver avec ses fils et bru, M. et Mme Lionel Plante, et leur famille.

M. et Mme Henri Patenaude sont allés passer l'hiver aux Etats-Unis, chez les parents de M. Patenaude.

MM. Ronald Choquette et Lorne Marquette sont partis pour Prince George, C.-B., où ils seront employés pour le reste de l'hiver.

M. et Mme Eugène Bernier, accompagnés de leur mère et belle-mère, sont allés visiter des parents et des amis du Manitoba, dernièrement.

M. et Mme Henri Pelletier, Mlle Carmen Dubé, Denis Patenaude et Daniel Choquette sont allés à Zenon Park, visiter M. et Mme Gérard LeBlanc, soeur et beau-frère de Daniel Choquette, la semaine dernière.

Mariages

Le 28 décembre, le R. P. J.-A. Robveille, P.S.M., curé, bénissait le mariage de M. Alfred DesRoches à Mlle Elizabeth Bares, tous deux de l'Aviation canadienne. MM. Alfred DesRoches, père, et Frank Dietz servaient de témoins. Les fille et garçon d'honneur étaient Mlle Joan DesRoches, soeur du marié, et M. B. Baker, de l'Aviation canadienne.

Après la cérémonie religieuse il y eut diner et réception chez les parents du marié. Le souper fut servi chez M. et Mme Maurice Marquette, soeur et beau-frère du marié. Les nouveaux époux sont partis pour Namayo, Alta, où ils sont stationnés.

M. et Mme Claude Marquette, dont le mariage eut lieu à Prince George, C.-B., le 26 décembre, étaient en voyage de noces dans la paroisse, dernièrement. Ils visitèrent MM. et Mmes Maurice Marquette et Henri Pelletier, frère et soeur, belle-soeur et beau-frère du marié, ainsi que leurs autres parents et amis. Le 7 janvier, ils sont retournés à Prince George, C.-B., où ils demeureront. Meilleurs voeux de bonheur aux heureux époux.

Baptême

Brian-Albert-Joseph, fils de Ronald Choquette et de Corrine Dubé, né le 15 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Choquette, grands-parents de l'enfant.

Réunion mensuelle de la L.F.C. de Saskatoon

La réunion mensuelle du Conseil Paroissial des Sts-Martyrs-Canadiens a eu lieu à la demeure de Mme Gérard Phaneuf. Un bon nombre de dames assistèrent. M. l'abbé B. de Margerie, directeur, récita la prière d'ouverture et Mlle Lucille Marcotte présida la réunion.

M. l'abbé de Margerie donna une très intéressante conférence intitulée, "La télévision". La télévision est une invention très magnifique qui peut faire du bien ou du mal dans les âmes. Il faut avoir une ligne de conduite pour contrôler la télévision dans nos foyers. Cette conférence a été suivie d'une période de questions et réponses très animées.

A la prochaine réunion, le thème de la conférence sera: "La conduite des enfants en dehors du foyer".

Mme Alfred Champagne, présidente du comité d'éducation, donna en résumé les activités du Jardin d'Enfants, et remercia les dames pour leur aide financière à ce Jardin.

Mme Aimé Loiselle fit savoir qu'elle avait assisté à la réunion du "Civic Action", comité de la ville, et rapporta que la Ligue avait organisé une soirée au profit du "Catholic Centre" et de la fête de Noël des enfants sourds-muets. Mme A. Couture continue de se dévouer envers les immigrants.

Mme G. Forget envoya plusieurs cartes de souhaits aux malades, deux cartes de sympathie, et fit de nombreuses visites aux hôpitaux. Elle demanda aux dames si elles avaient du linge qu'elle pourrait envoyer à une mission indienne.

Mme Irène Labelle rapporta que la vente des cartes de Noël avait donné la somme nette de $79.00, et remercia les dames pour leur collaboration.

Mme Raymond Marcotte fit parvenir deux articles au journal local et plusieurs chroniques et une photo à **La Liberté et le Patriote.**

Mlle Marthe Henriet rapporta que 57 dames étaient membres de la Ligue, Conseil Paroissial.

Mme Adélard Ouellette donna un résumé du congrès national à Edmonton. Le thème du congrès était "Christian Family Apostolate". Son Exc. Mgr F. Klein, directeur national, donna sa bénédiction aux déléguées. Les déléguées se sont rendues nombreuses prier au tombeau de Mgr V. Grandin, à St-Albert. Les sujets discutés furent: "Encourager nos talents canadiens", "Foyers d'adoption", "Hospice pour les Indiens âgés", "L'Année des réfugiés" et "Les journaux".

Le dimanche 29 janvier, de 2 h. à 5 h. p.m., les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens et leurs amis pourront visiter le presbytère et rencontrer les syndics. Cette visite est organisée par les dames de la Ligue, et les membres du comité en charge sont Mlle Lucille Marcotte, Mmes A. Couture, André Baribeau, Roger Dupuis, G. Forget, Henri Marcotte, G. Phaneuf et Armand Perreault.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le mardi 7 février à la demeure de Mme Aimé Loiselle, 919, 9e rue est.

Mme la présidente remercia les dames pour leur nombreuse assistance et tout spécialement Mme Gérard Phaneuf pour sa gentillesse. Un délicieux goûter termina la réunion.

Va-et-vient

Mme A. Couture et sa fille, Jeanne, visitèrent leurs fille et soeur, gendre et beau-frère, M. et Mme A. Anderson, et leur famille, à Witaskewin, Alta.

M. et Mme Edouard Desautels, de Ponteix, visitaient M. et Mme G. Forget.

M. et Mme Arthur Doucet, de Domremy, visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme André Baribeau, et leur famille.

Mme Omer Croteau, de Wainwright, Alta, visitait M. E. Nobert et MM. et Mmes Wilfrid Nobert et Armand Perreault.

M. et Mme Marcel Simonot et leurs fillettes, de Prince-Albert, visitaient leurs parents, M. et Mme Louis Simonot.

M. et Mme Joseph Jeanneau et leur fils, de North Battleford, ont visité leurs parents, M. et Mme Onil Loiselle.

M. et Mme Roland Marcotte et leur famille, de North Battleford, visitaient leur père, M. Ernest Marcotte, et autres parents et amis.

M. et Mme Gédéon Masson ont eu la visite de M. et Mme Edwin Altrogge, de St-Benedict, et de MM. et Mmes Louis Jeanneau et François Normand, de Prud'homme.

M. et Mme Théo. Préfontaine, accompagnés de leurs fils, Ronald et Denis, du Séminaire Universitaire d'Ottawa, visitèrent M. et Mme Laurent Brisbois, de Regina, la Rév. Sr Ste-Germaine, du couvent de Wolseley, et MM. et Mmes Philippe et Georges Préfontaine, de Lisieux.

Mme Maria Renault est allée visiter son fils, Marcien, à Calgary, et sa fille, à Vancouver.

Le R. P. Robert Chatelain, O.M.I., du collège Mathieu de Gravelbourg, et Mlle Thérèse Chatelain ,de St-Boniface, visitaient leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Ernest Bourgault et Lucien Fafard, et leurs familles.

M. et Mme Armand Fafard et Mlle M. Beauregard, de Scout Lake, Sask., visitaient M. et Mme Lucien Fafard.

M. et Mme Gédéon Masson sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Clarence Baril, et leur famille, à Vancouver, C.-B.

M. Théo. Préfontaine se rendit à une réunion des directeurs de la Ligue des Caisses Populaires de la Saskatchewan, tenue à Regina.

M. Paul Sirois visita son fils, Donald, au Grand Séminaire de Montréal.

M. l'abbé Jean Papen, professeur au collège Notre-Dame de Prince-Albert, passa ses vacances avec ses parents, M. et Mme Charles Papen.

Etaient en visite chez M. et Mme Roger Dupuis, pendant les Fêtes, leur fils, Claude, du collège de St-Boniface, et M. le Dr et Mme G. Breton et leur famille, de North Battleford.

Sont allés visiter leurs parents et amis à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Aimé Loiselle, chez leurs fille et gendre, M. et Mme David Campbell, et d'autres parents et amis de Winnipeg; M. et Mme R. M. Connelly, chez des parents et amis de St-Jean-Baptiste, St-Boniface et St-Laurent; M. Fernand Henriet et Mlle Marthe Henriet, chez leur fils et frère, M. Roger Henriet, et sa famille, à Fort Saskatchewan, Alta; Mme A. Normand, chez ses enfants, à Rosetown; M. et Mme Raymond Georget, chez leurs parents, M. et Mme Joseph Georget, à Domremy, et M. et Mme Ludger Fontaine, à Prud'homme; M. l'abbé B. de Margerie chez ses parents, M. et Mme Antonio de Margerie, de Vonda; M. et Mme Roger Dupuis chez leurs parents, M. et Mme Emile Dupuis, de Prince-Albert, et M. et Mme Gilles Ringuette, de Prud'homme; M. et Mme Adélard Ouellette chez Mme Alice Ouellette, de Mallaig, Alta.

Malades

Prompt rétablissement à M. Ernest Gusé, Mme Germaine Paquette, M. Joseph Painchaud, Mmes Laurent Grimard et Gédéon Masson.

Baptêmes

Diana-Laura, fille de M. et Mme Adrien Bénard, baptisée par M. l'abbé B. de Margerie.

Renée-Noëlla, fille de M. et Mme Rosaire Turcotte. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Sirois, oncle et tante de l'enfant.

Condoléances

Les paroissiens offrent leurs sincères condoléances à Mme Onil Loiselle à l'occasion du décès de son frère, M. Albert Courchène, de Debden.

Cadillac

Ça et là

Un cordial merci au R. P. Fernand Binette, O.M.I., de Gravelbourg, qui est venu entendre les confessions et dire la messe de minuit.

M. l'abbé G. Laprise, curé, et sa soeur, Laurette, ont passé quelques jours chez leurs parents, à Cranbrooke, C.-B.

Le R. P. Antonio Lacelle, ainsi que sa mère, Mme J. Lacelle, de Ponteix, ont rendu visite à leurs parents et amis.

M. et Mme Laurent Roy ont passé quelque temps chez leurs fille et gendre, à Morinville, Alta.

Mme Gertrude Tinant a pris résidence au Manoir de Ponteix.

M. Yves Rouzault, de Ponteix, était au village, lundi dernier.

Etaient en vacances chez leurs parents respectifs à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Keith Baxter, de Calgary; Mlle Lydia Hermann et M. Fred Miliker, de Weyburn; Mlles Rose-Marie Lacelle, Anita Wernicke et Gabrielle Lacelle, du couvent de Prelate; Mlles Christiane Collin, Laurette et Aimé Lacelle, de l'Université de Saskatoon; Mlles Yvonne et Vivianne Lacelle, de Moose Jaw; M. Roger Duclos, de Prince-Albert; Madeleine et Roger Evesque, Raymond et Louis Duclos, de Gravelbourg; Pauline Duclos, de Saskatoon, et M. Johnny Albinet, employé à la banque de Regina.

Ca aiderait

A trois heures du matin, le Docteur est réveillé par la sonnerie du téléphone.

— Allô . . . fait-il, réveillé en sursaut.

— Docteur, dit une voix de femme, je ne parviens pas à dormir.

Alors le Docteur, fou furieux:

— Qu'est-ce que vous voulez? Que je vous chante une berceuse?



"Le Coin des jeunes"

Jouez-vous au hockey?

Demain, 21 janvier, commence "La Semaine du Hockey Mineur au Canada". L'Association Canadienne du Hockey Amateur et ses succursales dans chaque province lancent à cette occasion le mot d'ordre suivant: "Le hockey mineur est une affaire de famille". C'est-à-dire qu'on invite les parents à s'intéresser effectivement à notre sport national et au rôle que jouent leurs enfants.

Pour ma part, je vois là une magnifique occasion de répéter ce que je vous disais la semaine dernière: "Ne soyez pas passifs". Je vous demandais alors de rejeter toute passivité hors de votre vie intellectuelle. Aujourd'hui, je vous incite à ne pas vous contenter de faire du sport de salon, ou de télévision . . . Je comprends que beaucoup d'adultes doivent se contenter, en guise de sport, d'admirer les prouesses des Canadiens le samedi à la télévision, de suivre bien assis dans leur salon les tours de force et les manoeuvres habiles des étoiles du football, de critiquer les arbitres lors des séances de boxe ou de lutte. Que voulez-vous? Ceux qui ont dépassé la quarantaine ne pourraient évoluer avec vitesse sur la glace (même Maurice Richard a dû accepter ce fait cruel!), ne pourraient garder le ballon bien longtemps contre des joueurs trop agressifs, ne pourraient tenir à distance le lutteur trop fort et trop retors. C'est qu'à cet âge on est ou trop gros, ou pas assez souple, et trop vite à bout de souffle. Toutefois on peut rester jeune d'esprit et garder un véritable intérêt . . . sportif.

Mais vous, les jeunes. Vous ne pouvez vous contenter d'être intéressés. Vous devez jouer. Vous devez faire partie de l'équipe. Sachant d'ailleurs que votre participation active vous permettra d'acquérir et de développer en vous l'esprit de compétition et l'esprit de coopération qui vous seront si nécessaires durant toute votre vie et dans tous les domaines, ce respect de l'autorité (l'arbitre, le chef de l'équipe) qui joue un tel rôle chaque jour jusqu'à la mort, et aussi cette haine de l'oisiveté qui tue tant de talents et déçoit tant d'espoirs.

Cette semaine donc, je vous demande, cousins et cousines, de m'écrire les nouvelles suivantes: faites-vous partie d'une équipe de hockey dans votre école ou votre village, quelle est votre réaction lors des victoires ou des défaites, vos parents vous encouragent-ils à faire du sport "actif"? J'aimerais recevoir des lettres de partout et ainsi savoir où l'on est au point de vue hockey . . . Les concours précédents m'ont convaincu que vous êtes sérieux dans vos études. J'aimerais savoir si vous savez aussi être sérieux et convaincus dans vos activités extrascolaires et sportives.

Que cette "Semaine du Hockey Mineur", du 21 au 28 janvier 1961, soit l'occasion de développer chez vous un grand esprit d'initiative en ce domaine (celui de notre sport national) et d'acquérir par là même cette foule de qualités qui vous aideront à devenir dès maintenant des chefs d'action. Car votre Cousin José veut que, devenus adultes, vous soyez à la fois des penseurs et des meneurs. Pour être tels plus tard, il vous faut l'être dès maintenant.

A la semaine prochain.e

Cousin JOSE.

En ouvrant mon courrier...

Un peu en retard je viens vous remercier d'avoir choisi ma composition parmi toutes les autres. J'ai été bien surprise, car je n'aurais jamais cru gagner un dollar.

J'espère que vous avez passé vous aussi un "Joyeux Noël" et que l'année nouvelle soit heureuse et sainte pour vous.

Votre cousine,

Hélène REY,
St-Claude, Man.

• • •

Je vous remercie pour le dollar que j'ai reçu de vous comme prix du concours de Noël. Je vais essayer de travailler plus fort encore pour améliorer ma langue française. Je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année. Merci beaucoup.

Votre cousine,

Marjorie GEORGE,
Bellegarde, Sask.

Combien j'ai été surprise de recevoir votre lettre me disant que j'avais gagné un prix dans votre concours de composition de Noël.

J'aimerais vous remercier pour le dollar que vous m'avez envoyé, et aussi pour vos voeux. En retour je promets d'adresser à Dieu une prière pour vous, afin que vous puissiez continuer à accomplir avec le même succès cette oeuvre pour les jeunes.

Une amie sincère,

Claudette de ROCQUIGNY,
St-Claude, Man.

• • •

C'est avec grande surprise et une émotion profonde que j'ai reçu vos voeux de Noël et du Jour de l'An accompagnés d'un dollar qui récompense amplement les efforts que j'ai apportés dans ma rédaction: "Le Noël d'une orpheline".

Le fait que j'habite à Fort William, ville presque anglaise, ne m'empêchera pas de pouvoir vous lire dans "Le Coin des Jeunes" que je trouve si éducationnel et intéressant, car j'ai l'intention de m'abonner à **La Liberté et le Patriote** sous peu.

En vous réitérant mon merci sincère, je me dis

Votre cousine reconnaissante,

Marie-Paule COURTOIS,
Couvent de St-Charles, Man.

• • •

Je vous remercie beaucoup du beau prix d'un dollar que vous m'avez envoyé. Vous pouvez vous imaginer comment j'étais fière d'avoir ma composition éditée dans votre journal.

J'apprécie beaucoup le "Coin des jeunes" et je continuerai de prendre part à vos concours.

Votre cousine,

Lilliane PINETTE,
Couvent de St-Charles, Man.

• • •

Je vous remercie de tout coeur de vos bons souhaits; à mon tour, je vous offre une Bonne et Sainte Année.

Je vous remercie sincèrement des deux dollars qui seront un encouragement pour moi.

Sincèrement,

Lorraine COP,
Bellegarde, Sask.

• • •

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour le chèque que j'ai reçu en décembre dernier. Je suis très reconnaissante et je suis certaine, de même que les co-gagnants du concours de Noël, que tous nous nous efforcerons d'améliorer notre style de composition.

A la demande de ma très révérende soeur supérieure, Soeur André-St-Jean, je vous envoie une autre composition intitulée

Paysage d'hiver

De gros flocons paresseux tombaient par m i l l i e r s et si pressés qu'ils dressaient un rideau immaculé devant ma fenêtre. Petit à petit, la neige s'accumulait sur les branches des sapins, sur les pieux de la clôture, les recouvrant de petites toques blanches, et encapuchonnait les toits. Notre petit village était devenu une mer blanche. Puis à la nuit tombante, la neige cessa comme prise d'une peur d'être souillée par l'obscurité.

De ma fenêtre j'admirais ce spectacle radieux; les millions de petits diamants scintillant sans arrêt, les squelettes blanchis des arbres courbaient leurs branches entremêlées. Soudain ce n'était plus des branches entremêlées mais c'était une grille que je voyais . . . Oui! une grille véritable derrière laquelle une figure toute blanche, toute simple apparaissait. Je voyais vaguement ma soeur religieuse derrière le grillage du couvent des Soeurs du Bon-Pasteur. Ma soeur, qui très récemment en prononçant un simple "oui" nous avait dit "adieu". C'était un souvenir aigre-doux de retrouver dans mon imagination beaucoup trop vive cette ombre sereine, entourée de ce paysage si pittoresque, mais qui devenait pour moi si mélancolique.

Bien à vous,

Estelle LAMBERT,
grade XI, St-Malo, Man.

Dormons, mes cousins

Je me couche à 8 h. p.m. et dispose mon réveille-matin pour qu'il sonne à 9 h. a.m. Pendant combien de temps pourrai-je dormir?

Devinette

Un homme fabrique une chose qu'il ne veut pas avoir pour lui-même. Celui qui l'achète ne l'achète pas pour lui-même. Celui qui s'en sert ne s'en aperçoit même pas. Qu'est-ce?

REPONSE: Un cercueil.

Renseignons-nous

Mesures linéaires anglaises

8	lignes	1 pouce
12	pouces	1 pied
3	pieds	1 verge
5½	verges	1 perche
40	perches	1 furlong
8	furlongs	1 mille
3	milles	1 lieue

Anciennes mesures françaises

12	lignes (3 grains d'orge)	1 pouce
12	pouces	1 pied
6	pieds	1 toise
3	tbises	1 perche
10	perches (180 pieds)	1 arpent
28	arpents	1 mille
84	arpents	1 lieue

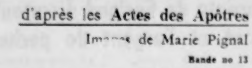
Mesures de superficie

144	pouces carrés	= 1 pied carré	40	perches carrées	= 1 vergée
9	pieds carrés	= 1 verge carrée	4	vergées	= 1 acre
30¼	verges carrées	= 1 perche carrée	640	acres	= 1 mille

Photo de "The Telegram", Toronto

Durant la Semaine Nationale du Hockey Mineur, le mot d'ordre s'adresse aux parents: "N'envoyez pas jouer vos enfants, mais amenez-les jouer". On veut ainsi que les parents encouragent au moins par leur présence leurs jeunes qui évoluent sur la glace de l'école ou du village. Les deux jeunes photographiés ci-dessus croient en la valeur de ce mot d'ordre. Aussi ont-ils décidé de réveiller leur papa, afin qu'il sorte l'automobile du garage et les conduise à l'aréna local. Pauvre papa! C'est un samedi matin, il a veillé tard la veille, c'est le seul jour de la semaine où il peut dormir plus tard que de coutume. Allons-y, pour le bien des jeunes.

A LA CONQUÊTE DU MONDE



d'après les Actes des Apôtres

4 - Des choses merveilleuses

Images de Marie Pignal

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

Bande no 13





1. Paul et Silas débarquent à Néapolis, petit port où aboutissait le "via Egnatia", grande voie romaine traversant toute la Macédoine. Par ce chemin, les apôtres arrivent à Philippes; les habitants, gens simples, avaient un culte pour le dieu rustique Silvani. Les Juifs, peu nombreux, n'avaient sans doute pas de synagogue; ils se réunissaient près des eaux permettant leurs ablutions. Paul et Silas rencontrent, dans une sorte de jardin, un groupe de femmes venues pour la prière. Paul se met à leur parler du message de Jésus.

2. Parmi ces auditrices, une femme perse, car elle occupait une situation importante, écoutait attentivement: c'était Lydie, marchande de pourpre. La couleur pourpre, d'un rouge à la fois profond et éclatant, était réservée aux tissus de grand prix. Fournie par des coquillages qu'on récoltait surtout dans la mer des Indes, cette teinture faisait l'objet d'un commerce de luxe fort important dans l'antiquité.

Lydie, âme droite, reçut la parole de Dieu et demanda à être baptisée avec toute sa maison.

3. Lydie, voyant sans doute Paul et Silas un peu perdus en ce pays inconnu, leur dit: "Puisque vous m'avez jugée fidèle au Seigneur, venez demeurer chez moi". Et elle leur ouvrit sa maison, sans doute quelque boutique bien située où pendaient les pièces d'étoffes précieuses teintes de la splendide couleur pourpre. Les prédicateurs de l'Evangile demeurèrent chez elle pendant le temps de leur apostolat en cette ville.

4. Voici le baptême de Lydie, qui fut suivi de beaucoup d'autres.

Ici ce ne sont plus des montagnards grossiers comme dans les âpres monts Taurus, mais des êtres raffinés que la culture grecque a policés; ce sont les premières conquêtes du Christianisme sur le sol de l'Europe où va s'établir, bien des siècles plus tard, à Rome, le centre de la [illegible]

L'esprit en alerte

Achetons des pommes

Une fruitière a vendu des pommes à trois enfants. Le premier a acheté la moitié des pommes, moins dix. Le deuxième, un tiers de ce qui restait, moins deux. Le troisième, la moitié du reste, moins une. La fruitière a alors constaté qu'il lui restait douze pommes. Combien en avait-elle d'abord?

• • •

Condamnés à mort

Trois mandarins sont condamnés à mort. Avant de les conduire à la potence, le gardien de la prison les revêt chacun d'un manteau. Or il y avait dans la prison cinq manteaux avec des ronds de couleur au dos: 2 noirs et 3 blancs.

Les mandarins sont en route vers le lieu d'exécution un derrière l'autre, lorsque le juge est pris d'un mouvement de miséricorde. Il vient les trouver et leur fait cette proposition: "Si l'un de vous peut me dire sans se tromper la couleur exacte du rond qui se trouve au dos de son manteau, il sera sauvé et aussi ses deux compagnons".

Le troisième voit la couleur des deux ronds au dos de ses compagnons qui le précèdent, mais cela ne peut suffire pour qu'il donne une réponse exacte. Il préfère donc garder le silence.

Le deuxième connaît l'hésitation de son compagnon de derrière et aussi la couleur du rond de celui qui le précède. Mais lui aussi préfère se taire.

L'hésitation des troisième et deuxième permet au premier de répondre sans hésiter: "Le rond que j'ai au dos est de telle couleur". Les trois mandarins sont sauvés.

Quelle fut sa réponse? Pourquoi les troisième et deuxième ont-ils hésité?

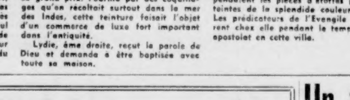
• • •

Cousin José vous invite à chercher les réponses à ces problèmes et ainsi à délier votre intelligence. La semaine prochaine, je vous révélerai les réponses exactes et comment on y parvient. Vous saurez alors si vous avez su procéder avec exactitude.

Doucement monsieur

— Oh, dit un vieux monsieur au Luxembourg à une petite fille, quelle jolie poupée tu as là!

— Pcht! fait la fillette. Ne parlez pas si fort. Elle ne sait pas qu'elle n'est qu'une poupée . . .!



CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Les décorations de classes

Pour les jeunes, comme pour les moins jeunes, le temps de Noël inonde l'âme de paix, de joie, de charité. Chez les écoliers, c'est pourtant la saison des terribles examens!

Comme toujours, l'atmosphère de la classe en ce "temps des Fêtes" contribue beaucoup à garder la bonne humeur. Les décorations les plus variées ornent les murs et les tableaux. Que dire aussi de cette silhouette délicate, vitrail minuscule, qui pare le carreau de nos fenêtres! Evidemment, à la place d'honneur, il y a toujours la crèche, pauvre berceau de l'Enfant-Dieu!

Après l'Epiphanie, le dépouillement des classes se fait petit à petit, et à la mi-janvier nous voilà de nouveau plongées dans le grand sérieux de l'étude avec mention ici et là "d'examens de Pâques"! Ainsi va la vie!

Rita BOISSONAULT,
et Berthe SEEWALD.

• • •

Visite inattendue

Le jeudi 5 janvier, à 2 h. 15 p.m., le cours commercial eut le grand privilège de recevoir la visite de M. Gibson, ancien gérant de la Compagnie Underwood. Il venait nous donner une conférence sur les points importants auxquels la future secrétaire doit porter attention: manière de s'habiller, de se tenir, de recevoir les gens, etc. Il insinua aussi habilement ce qu'une secrétaire ne devrait jamais se permettre comme, par exemple, mâcher de la gomme!

Ensuite, il nous montra toutes sortes de nouvelles machines commerciales, démontrant lui-même la facilité et la vitesse de leur fonctionnement. Quelle aide dans un bureau que ces machines à additionner et à écrire! C'est inouï de constater tout le calcul qui se fait dans une fraction de seconde et . . . toujours la bonne réponse!

La conférence terminée, M. Gibson nous invita à essayer nous-mêmes ces machines . . . à nous donc de poser toutes sortes de questions.

Nous avons beaucoup bénéficié de cette visite et nous remercions Soeur Directrice d'avoir invité M. Gibson.

Dorothée SAVARD.

• • •

Les timbres

"Ah! les timbres"! Partout retentit cette fameuse expression depuis que la cueillette en a été lancée. Cette campagne se poursuit dans le but de venir en aide aux missionnaires. Le profit de la vente de ces timbres oblitérés sera appliqué probablement à l'érection d'une église ou d'une école dans un pays de mission.

Pourquoi ne pas apporter un peu de votre énergie et de vos timbres à cette oeuvre profitable? Paraît-il qu'une classe en a déjà 90,000?

Louise MORIER et
Jeannine DUMAINE.

• • •

Un départ

Au cours commercial XII, une compagne quitte définitivement le monde et entre chez les Soeurs Ursulines, de Bruxelles: Mlle Joan Adams.

Ses compagnes sont à la fois émues et honorées que le Seigneur soit venu "cueillir" parmi elles.

Nos félicitations et nos voeux les meilleurs, Joan!

XII C, no 16.

Je suis mon grand-père

Le jour où j'épousai ma femme
Elle avait de son premier lit
Une fille à l'oeil plein de flamme
De laquelle mon père s'éprit,
Mon père étant veuf, mais très tendre
Avec ma fille, il se maria.
Ce qui fait que mon père devint mon gendre
Et que je devins le beau-père de papa.

☆ ☆ ☆

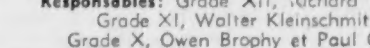
Je ne sais pas si je me fais comprendre
C'est très simple, cependant
Je vous préviens que vous pouvez me reprendre
Si ça vous semble embarrassant.

☆ ☆ ☆

Or moi-même je devins bientôt père.
C'est ici que ça se corse légèrement,
De ma fille, mon fils fut le frère,
Mais là ne s'arrête pas tout
Car étant le beau-frère de mon père
Il devint mon oncle du même coup.

☆ ☆ ☆

La jeune femme de mon père,
Mon ancienne fille par conséquent,
Plus tard devint à son tour mère
D'un gros garçon très bien portant.
Ce garçon fut, la chose est claire,
Mon petit-fils mais avec cela
Il devint également mon frère
Puisqu'il était le fils de papa.



☆ ☆ ☆

Or, suivant la lignée de famille et l'usage établi
Il est clair que le fils de ma fille
De ma femme devint le petit-fils.
Or, comme il se trouvait à être mon frère,
Alors il arriva ma foi
Que ma femme devint ma grand-mère
Quoiqu'ayant quatorze ans de moins que moi,
Donc, par ce fait bizarre un jour il fut qu'ainsi
Je fus le petit-fils de la femme
Dont j'étais également le mari.

☆ ☆ ☆

Voilà comment chose simple par suite d'un premier lit,
Je devins mon propre grand-père,
Et je le suis encore aujourd'hui . . .

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef: Gabriel Dufault
Secrétaire de rédaction: Paul Blanchette
Responsables: Grade XII, Richard Muller
Grade XI, Walter Kleinschmit
Grade X, Owen Brophy et Paul Cyr

Les quilles à Provencher

Les ardents des quilles sont heureux d'avoir le Frère Gérard comme responsable de ce sport à Provencher. C'est au Cercle Ouvrier, après les classes, que les différentes équipes se disputent la victoire.

Voici la liste des premiers de chaque équipe: R. Mousseau, des Safaris; R. Ludwick et R. Hébert, des Luckies; A. McCarthy et E. Dion, des Big Four; J. Callan, des Stars, et F. Renouf, des Aces. Les quatre premières équipes sont les Blue Birds, les Aces, les Big Four et les Safaris. Toutes les quatre ont un nombre égal de points.

Vers la fin du mois prochain, Provencher participera au concours du jeu de quilles qui se tiendra à Winnipeg. Alors meilleure chance à nos joueurs qui représenteront P r o v e n c h e r. Qu'ils nous rapportent les plus beaux trophées.

Robert ANDERSON.

• • •

Le retour

Le 3 janvier dernier, les vacances étaient déjà terminées et Provencher ouvrait ses portes aux élèves. Nous avions tous hâte de parler de nos vacances et de Noël. Cependant, il fallut bientôt nous remettre au travail. Les bulletins furent distribués par notre principal, le Frère Laurin. Tous, hélas! ne furent pas heureux des résultats. Enfin, maintenant, nous sommes bien décidés de nous remettre au travail.

Gilles ARNAL.

• • •

Campagne pour les pauvres

Avant Noël, l'école Provencher a lancé une campagne de victuailles, comme par les années précédentes, afin d'assurer un joyeux Noël aux familles qui sont dans l'indigence.

Seize familles furent aidées et chacune reçut au moins trois gros paniers de provisions. Les noms furent obtenus du Bureau de la Santé publique à St-Boniface.

Chaque classe de l'école secondaire apporta des provisions et la compétition fut très enthousiaste. La classe gagnante fut celle du Frère Beck qui en apporta 6,120 onces.

Cette campagne était dirigée par la sodalité et la distribution des paniers fut entreprise par les sodalités du grade 12.

Quelques lettres de remerciements furent reçues et le principal était très content des résultats et fier du beau travail accompli par les élèves de Provencher.

INCOGNITO.

Réponse juste

En prenant place dans l'ascenseur, une dame questionne prudemment le préposé:

— Si les câbles cassaient, irions-nous vers le haut ou vers le bas?

Et le préposé, gravement:

— Madame, tout dépend de la vie que vous avez menée!

Un timbre commémoratif en hommage aux Indiens

OTTAWA — Le ministre des Postes a annoncé qu'un timbre commémoratif sera émis le 10 mars 1961 pour souligner les grands procès qu'ont réalisés les Indiens du Canada et le rôle important qu'ils ont joué dans plusieurs domaines de la vie canadienne.

Le timbre est dédié à la mémoire de la célèbre poétesse mohwak, Emily Pauline Johnson, qui est née le 10 mars 1861, soit il y a cent ans, à Chiefswood, près de Brantford, en Ontario.

M. Hamilton a fait remarquer que même si l'émission est particulièrement destinée à rappeler la vie et l'oeuvre de Pauline Johnson, elle n'en constitue pas moins un hommage à tous ceux de sa race. Le ministre a signalé que les Indiens du Canada ont fait des progrès considérables, notamment ces dernières années. Ils ont obtenu le droit de vote au fédéral, ils ont acquis de nombreux avantages en matière d'éducation, de santé et de services sociaux et ils prennent une part beaucoup plus large au développement économique et industriel de la nation.

La race indienne a produit des hommes de valeur dans bien des domaines. M. Hamilton a cité entre autres les noms de Joseph Brant, de Crowfoot et de Tecumseh, chefs militaires éminents, et parmi les contemporains, l'honorable James Gladstone, qui, en janvier 1958, devenait le premier de sa race à être nommé sénateur, le peintre George Clutesi, l'écrivain Ethel Brant Monture, M. Gilbert C. Monture, O.B.E., économiste en industrie minière de réputation internationale, et feu Oliver M. Monture, qui fut brigadier et juge.

Le timbre, dessiné par B. J. Reddie, d'Ottawa, présente Pauline Johnson sous un double aspect: d'abord la poétesse, vêtue en dame de l'époque victorienne; puis la princesse indienne dans le costume de sa tribu. Brun et vert foncé, mesurant 1" x 1¼" et d'une valeur de 5c, il sera tiré à 32 millions d'exemplaires.

Mlle Kay Cronin, journaliste au "Vancouver Province", a écrit un jour des articles sur des missionnaires de la Colombie-Britannique qui attirèrent l'attention de Son Exc. Mgr Fergus O'Grady, O.M.I., évêque de Prince Rupert. A l'occasion du centenaire de la Colombie-Britannique, Mgr O'Grady rencontra Mlle Cronin et, lui montrant six photos des pionniers oblats en cette province, il lui demanda si elle aimerait connaître l'histoire "derrière ses photos". Piquée dans sa curiosité de journaliste, elle accepta de faire les recherches pour écrire un article à l'occasion du centenaire. Mais, au lieu d'un article, elle a découvert qu'il y avait matière pour plusieurs volumes, un sur chacun des missionnaires. Les Oblats ont dès lors décidé de l'embaucher à plein temps, pour qu'elle puisse librement recueillir tous les renseignements nécessaires et reconstituer l'héroïque histoire des missions catholiques en Colombie-Britannique. Récemment, Mlle Cronin lança son livre "Cross in the Wilderness" qui raconte cette tranche de l'histoire de l'Eglise et du pays que bien souvent les textes officiels des historiens négligent ou semblent ignorer.

(Photo Le Droit)

Explication

Un médecin expliquait à son malade que les troubles visuels ressentis par lui étaient dus à un manque de vitamines. Il lui conseilla de manger beaucoup de carottes.

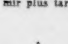
Un peu inquiet, le patient demanda:

— Etes-vous certain, docteur, que les carottes sont bonnes pour la vue?

Naturellement, fit le praticien en haussant les épaules. Avez-vous jamais vu un lapin porter des lunettes?







Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

NUMERO 11

— Avez-vous exposé vos vues à M. Barroy? railla Christiane.

— Pas en détail, dit Edmée avec un sourire amusé. Cela ne m'a pas semblé du tout nécessaire.

CHAPITRE XIII

Cela n'eût pas ressemblé à Edmée de manquer de diriger ses formidables batteries de fascination sur Gérard Kerlay. Et Gérard, blessé de l'attitude dédaigneuse de Mlle Saint-Aubin, n'était pas loin de chercher une compensation dans les subtiles flatteries de Mlle Morton et dans le plaisir sincère qu'elle laissait paraître de sa société. Sans la moindre intention de lui faire la cour, il lui accordait la même galante attention que s'il fût tombé victime de ses flèches.

— Je voudrais, lui dit-elle un jour, voir préparer une explosion et allumer moi-même la mèche. Ce doit être prodigieusement excitant de se sentir en danger.

Elle était venue seule à Carolay, Christiane ayant des comptes à établir avec le contremaître.

— Ce n'est pas dangereux, dit Gérard. Si vous désirez être témoin d'un fait très ordinaire dans le travail de tous les jours et y jouer un rôle, je n'y vois aucun inconvénient.

Il conduisit la jeune fille le long d'une galerie éclairée ici et là par de petites lanternes que les mineurs portaient au front.

— Ce doit être effrayant de vivre ici, murmura-t-elle. On a l'impression qu'à chaque instant tout l'échafaudage va s'écrouler sur vous.

— Je n'ai jamais vu s'écrouler d'échafaudage, sourit Gérard, et je ne crois pas que la catastrophe se produise ici, à moins que mes notions d'ingénieur ne soient fortement en défaut. Donnez-moi la main, voulez-vous? Il y a ici une ou deux mares, et vous risquez de vous mouiller les pieds.

Docile, elle se laissa conduire.

— Vos chaussures ne sont pas ce qu'il faut, continua-t-il. Vous auriez dû en emprunter une paire à Mlle Saint-Aubin.

— Y pensez-vous, cher Monsieur? Christiane est une femme délicieuse pour laquelle j'ai la plus tendre amitié, mais ses soulier sont trop grands pour moi, trop grands d'un kilomètre. Ils m'auraient produit l'effet de bottes de sept lieues.

— Qu'importe, s'ils vous avaient tenu les pieds au sec, dit Gérard avec une masculine insouciance. D'ailleurs, vous auriez pu les bourrer de coton.

— Oh! fit Edmée, scandalisée.

Trois ou quatre ouvriers se tenaient au bout de la galerie. Sur un mot de Kerlay, un d'eux s'écarta pour faire place à Edmée, un peu nerveuse, pendant que, la cartouche placée, elle allumait la mèche.

Ceci fait, une soudaine terreur l'envahit; elle s'enfuit le long de l'étroit sentier en poussant des cris.

Gérard se précipita après elle et la rejoignit juste à temps pour l'empêcher de tomber sur un amas de décombres.

— Allons, allons, dit-il, un peu railleur, nous avons du temps devant nous pour regagner l'entrée de la galerie. La mèche brûle très lentement.

Une frayeur horrible l'étreignait; elle s'accrocha à son bras et le pinça durement, avec inconscience, chaque fois que, dans la demi-obscurité, elle pataugeait dans une mare.

Les mineurs, eux, se retiraient à loisir. La peureuse ne s'arrêta que lorsqu'elle se retrouva en sécurité à ciel ouvert; alors elle tomba épuisée sur un monticule.

— Quel soldat vous feriez! dit Gérard, taquin. Quelle bravoure! Quelle splendide indifférence devant le danger!

— Eh bien! tant pis! dit-elle, mi-riant, mi-sanglotant. On peut faire face au danger quand on voit autour de soi le ciel et la terre. Mais être enfermée dans les entrailles de la terre devant un péril inconnu . . .

Un soudain grondement l'interrompit. Kerlay, qui avait tiré sa montre, la remit dans sa poche.

— Trois minutes, dit-il.

— Oh! impossible! Il me semble qu'il y a des heures.

Gérard rit ouvertement.

Christiane les rejoignit, escortée de Georges Morton et d'Antoine Barroy. Un léger froncement de ses sourcils laissa percer son mécontentement, et son salut à Gérard Kerlay fut encore plus bref que d'habitude.

— Tiens, tu es là, Edmée? dit le jeune Morton. On dirait une mauviette prise dans l'orage.

Edmée se tourna vers Barroy.

— Comment vous êtes-vous débrouillé pour arriver si tôt? dit-elle en lui tendant sa main délicate.

— Vous êtes toute pâle, dit-il d'un ton inquiet. La chaleur de ces jours d'été vous fatigue.

— Oh! non, ce n'est pas la chaleur, dit-elle, fermant à demi ses yeux espiègles. Je me suis trouvée dans le proche voisinage d'une explosion de dynamite, et cela m'a bouleversée. Je veux dire, expliqua-t-elle, voyant son expression horrifiée, que M. Kerlay m'a conduite dans une galerie pour voir placer une mèche et l'allumer. J'ai dû courir pour sauver ma vie.

Barroy fronça les sourcils.

— Kerlay aurait dû être plus avisé.

— Oh! ce n'est pas de sa faute, dit-elle, avec un sourire provocant. C'est moi qui ai voulu y aller.

— Une témérité. Si j'avais été ici, je n'aurais pas permis cette imprudence.

— Vous ne l'auriez pas permis? Cher monsieur Barroy, de quelle autorité vous arrogez-vous un droit de contrôle sur mes actes?

Le bel officier de police fut tout décontenancé.

— Vous m'avez bien compris, dit-il, bourru. Je veux dire que si j'avais de l'autorité sur vous — je sais bien que je n'en ai pas et que je n'en aurai jamais . . .

— Comment en êtes-vous si sûr? dit l'ensorceleuse. On ne peut jamais savoir, continua-t-elle, étudiant le visage qui se détournait. Si, par exemple, je commettais un délit, vous pourriez être chargé de m'arrêter, de m'enfermer en prison . . . Oh! ne me regardez pas ainsi! Je croirais que c'est tout de suite que vous allez me mettre la main au col!

— Peut-être en ai-je envie, murmura-t-il d'une voix sourde.

— Dois-je me rendre aux sommations de la loi? Allez-vous m'emporter sur votre cheval et galoper, galoper . . .

Il contint son irritation.

— Vous êtes une petite personne sans coeur, dit-il.

— Possible! Je ne nie pas que cela m'amuserait d'être arrêtée par vous.

Il haussa ses larges épaules.

Gaddy, accompagné de ses chiens, s'approcha:

— Je me suis hâté de venir, dit-il, s'adressant à Barroy. Pourtant, j'ai fait d'abord un tour sur votre grand cheval. Mélie a fait un tas d'embarras, comme les femmes en font toujours . . . Les vieilles femmes, reprit-il, se retournant avec un regard d'excuse à Edmée. Mlle Edmée est charmante, n'est-ce pas, monsieur Barroy? J'ai l'intention de l'épouser quand je serai grand.

— Vraiment? dit Barroy avec sympathie. Le lui avez-vous dit?

— Non, pas encore. Mais je sais qu'elle n'en sera pas froissée.

— Non, non, je ne le suis pas, Gaddy, mon chéri. Je voudrais bien avoir la chance d'épouser un aussi galant chevalier.

— Là, vous voyez! triompha Gaddy.

— Comment vous y prendrez-vous pour entretenir une femme, mon petit? demanda le prosaïque officier.

Gaddy se rengorgea.

— Peuh! j'entrerai dans la Police montée. J'aurai ma paie.

— Votre paie ne suffira pas à entretenir plusieurs épouses.

— Je n'en aurai qu'une, et ce sera Mlle Morton.

— Je pensais que votre mariage avec Mlle Saint-Aubin était déjà convenu.

— Oui, mais j'ai l'idée qu'elle préfère épouser M. Kerlay.

— Et vous ne croyez pas que je pourrais moi-même épouser quelqu'un d'autre? demanda Edmée, caressante. Réfléchissez, ne vous pressez pas.

L'enfant regarda tour à tour la jeune fille, puis Barroy, et les étudia un instant, l'air grave.

— C'est à vous qu'elle pense, monsieur Barroy, dit-il.

— Je ne crois pas, protesta la personne désignée.

— Demandez-lui comment il peut en être si sûr, Gaddy? dit Edmée, enfonçant davantage sur sa tête son petit chapeau de feutre. Demandez-lui s'il ne croit pas possible de se tromper sur les sentiments que l'on inspire aux autres.

Antoine Barroy avait plusieurs fois changé de couleur pendant la déclaration faite avec lenteur.

— Oh! vous vous moquez de lui! protesta Gaddy. Il est trop grand pour qu'on le fasse.

Edmée s'était levée pour rejoindre le groupe où Christiane écoutait, l'air détaché, les réponses de Gérard Kerlay aux questions oiseuses du jeune Morton.

Edmée était une petite personne frivole, remarquable seulement par sa très jolie figure. Et Antoine Barroy était, lui, une tête solide, un homme plein de raison; bien convaincu qu'il jouait un rôle de sot. Et pourtant . . . pourtant . . .

C'était une fois de plus la vieille histoire . . .

CHAPITRE XIV

Après le départ des Morton, Christiane sentit péniblement sa solitude. Peut-être Edmée lui manquait-elle. Pour rien au monde elle n'eût avoué que ce qui lui manquait, c'était la société de Gérard Kerlay que l'on voyait tous les jours et qui venait familièrement passer la soirée à Roseterre.

La vie avait pris l'aspect le plus morne.

Une froide après-midi, elle se rendit au bord de la rivière, suivie de ses chiens. Sur la route du retour, Arthur Penru passa à cheval.

— Bonjour, mademoiselle Saint-Aubin, dit-il.

— Bonjour, répondit brièvement Christiane.

— Je suppose que vous êtes au courant de la nouvelle? dit-il avec une laide torsion de sa grosse lèvre.

— Je n'ai rien entendu de particulier, dit-elle d'un ton froid.

— Eh bien! vous l'entendrez bientôt. Votre ami Kerlay s'apprête à lever le pied.

— Je ne comprends pas, dit-elle sèchement.

— Ce n'est pas difficile à comprendre, ma belle demoiselle. Il a été un peu prompt à mettre la main sur Carolay. Un autre avait des droits à faire valoir avant que lui n'entre dans le jeu. Il baisse la crête.

Christiane se raidit.

— Ah! ah! vous serez moins fière quand un certain godelureau se sera trotté!

Christiane siffla ses chiens et hâta le pas.

— Ne vous pressez pas tant, dit Penru, se laissant glisser de sa selle. Ne me regardez pas du haut de votre grandeur, comme la poussière sous vos pieds. Je ne suis pas bon assez pour vous, n'est-ce pas? Vous préférez un faquin qui lâche sa femme parce qu'il en a honte. Eh bien! laissez-moi vous dire: j'ai l'intention de vous épouser, vous, Christiane Saint-Aubin. J'y suis décidé depuis longtemps, et je n'entends pas être moqué. Vous pouvez jouer à la grande dame, faire la coquette, risquer le grand jeu. En fin de compte, c'est à moi que vous reviendrez.

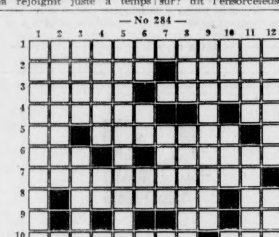
— Laissez-moi partir, ou je lance mes chiens après vous.

Il eut un rire grossier.

— Vos chiens, j'aurai vite fait de régler leur compte! Vous vous jouez de moi. Vous me paierez ça! Vous allez me le payer tout de suite . . . J'ai droit à un acompte, en récompense de ma patience.

(à suivre)

— No 284 —



HORIZONTALEMENT

1—Etat de ce qui a un cours tortueux.
2—Qui possède la suprême perfection. — Fouler.
3—Fusion de blanc et de noir. — Ce qui sert à embellir.
4—Vieillard prudent. — Fin, petit.
5—Prép. latine. — Addition.
6—Louange. — Action de donner comme paiement.
7—Faculté par laquelle on comprend.
8—Maladie spéciale à une contrée. — Possède.
9—Jumelles. — Lire doucement.
10—Chiffre. — Durée de la vie.
11—Fée bienfaisante des romans du moyen âge. — Petite brosse à l'usage des orfèvres.
12—En les. — Faire tremper une substance dans un liquide.

VERTICALEMENT

1—Qui donne la description.
2—Couvre-pieds en duvet. — Patrie d'Abraham.
3—Ancienne monnaie du Brésil. — Mesurage au stère.
4—Cantatrice italienne. — Dans. — Amas.
5—Nom donné à des arbrisseaux des régions tropicales.
6—Venu au monde. — Rendre, donner. — Petit cube. — Régiment de Montréal.
7—Latin de "le même" abrégé à "id". — L'une des Cyclades.
8—Lettre grecque. — Comm. de Belgique.
9—Contenus des vases où l'on fait cuire les aliments. — Pronom.
10—Choisi. — Adroit. — Rivière de Suisse.
11—Tendon des muscles. — Douleur d'oreille.
12—Instrument de chirurgie. — Concevoir l'idée de.

SOLUTION DU PROBLEME No 283

■ **Horizontalement:** 1. Pouf — — Errera; 2. Arrêté — Aimés; 3. — Poires — Nains; 4. Enn — Té — Gnète; 5. Génera — Tram; 6. Ces — Risée; 7. Faner — Sel; 8. Rama — Exaltée; 9. Aline — Us — At; 10. Coter — Emeris; 11. Oseur — Lésion; 12. Serrer — Tenu.

■ **Verticalement:** 1. Pape — Caracos; 2. Oronge — Alose; 3. Urines — Miter; 4. Fer — Faneur; 5. Tétera — Erre; 6. Esérine; 7. Asexuel; 8. Rang — Erasme; 9. Riante — Est; 10. Emier — Starie; 11. Renta — Eétion; 12. Assemblé — Snu.

La blouse à frisons, en un tissu qui ressemble à la popeline de coton lustrée, mais qui conserve en permanence les plis délicats, sera très en vogue au printemps. Un tisserand canadien a mis au point un mélange homogène, 65 pour cent "Terylene" et 35 pour cent coton, qui rend d'entretien aussi facile qu'un chemisier cette blouse à jabot, créée par Kay Silver. Elle reste fraîche toute la journée et peut être lavée et relavée, portée et reportée, sans presque de repassage.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Dans la lutte universelle contre les maladies cataloguées sous le nom générique de cancer, le plus urgent des remèdes est sans contredit celui de la prière. Aussi, quelques catholiques hardis ont lancé à travers le Canada, plus de 400,000 copies d'une oraison spéciale approuvée par l'autorité ecclésiastique. Gratuitement et en quantités désirées, on peut obtenir des copies de cette prière, en s'adressant à La Société Canadienne du Cancer, 530, Côte d'Abraham, Québec 4. En voici, du reste, le texte à la fois simple, direct et suggestif: "O Dieu tout-puissant et miséricordieux, nous vous supplions d'accorder votre bénédiction et votre lumière à ceux qui se sont engagés dans la lutte contre le cancer. Consolez et fortifiez ceux qui sont dans la désolation et couronnez de succès les efforts entrepris par les hommes de sciences pour le soulagement de tous. Nous vous le demandons par l'intercession de votre Fils unique, notre Sauveur!"

✦ ✦ ✦

— Jeanne, tes mains sont sales terriblement: j'espère que tu ne vas pas manger avec des mains pareilles?

— Mais, maman, je n'en ai pas d'autres!

✦ ✦ ✦

La prochaine fois que vous ferez des biscuits à la poudre à pâte, étendez dessus du lait ou de la crème avec un pinceau avant de les mettre au four et ils en sortiront avec une croûte riche et dorée.

✦ ✦ ✦

Les rideaux ou tapis de table en plastique ne doivent pas être repassés. Après lavage à l'eau tiède savonneuse, les étendre tout simplement pour sécher.

✦ ✦ ✦

Les sandwiches comme nous les connaissons aujourd'hui ne firent leur apparition sur la scène culinaire qu'au 18e siècle; on sait qu'ils furent créés en Angleterre, à l'intention du quatrième Comte de Sandwich, dont ils portent le nom.

✦ ✦ ✦

Voici la règle générale des présentations: C'est la personne la plus jeune qui est toujours présentée à la plus âgée ou à celle de plus haut rang social et un homme est toujours présenté à une femme, même s'il s'agit d'un homme âgé ou important.

✦ ✦ ✦

Dans le Magnificat, de René Bazin, il y a le portrait d'une vieille paysanne qui ne sait plus que prier pour elle et pour les autres et le fait constamment.

— Grand-mère, lui dit un de ses enfants, vous qui avez tant parlé au bon Dieu pendant votre vie, que lui direz-vous quand vous arriverez Là-Haut?

— Je lui dirai: "Embrassez-moi, mon Dieu"!

✦ ✦ ✦

Les biscuits tendres se gardent dans une boite hermétiquement fermée. S'ils commencent à sécher, ajoutez un morceau de pomme ou de pain dans la boite, et remplacez-le souvent. Les croquants par contre se gardent dans une boite avec un couvercle moins fermé. S'ils se ramollissent, réchauffez-les dans un four à feu bas, préchauffé à 300° F., environ 5 minutes avant de les servir.

✦ ✦ ✦

Saviez-vous que la Chine a une moyenne de 23 millions de naissance par année? La plus grande moyenne de toutes les nations.

✦ ✦ ✦

La transpiration apporte à la surface de la peau les impuretés et les déchets rejetés par l'organisme. Une douche ou un bain quotidien assure la propreté et un bon désodorisant prévient les odeurs de transpiration.

✦ ✦ ✦

Un voyageur écrivait son nom sur le registre d'un hôtel quand il vit une punaise qui marchait tranquillement sur la feuille. "Oh! par exemple, s'écria-t-il, voici qui est trop fort! Je connaissais les puces d'Homaha, les punaises de Cincinnati, les araignées de Kansas City, la vermine de Fort Scott, mais dans aucun pays je n'ai vu encore les punaises venir avec tant d'effronterie regarder sur le registre de l'hôtel le numéro de ma chambre!

Ça vous regarde

Irez-vous à l'opéra Metropolitan, lors de votre prochain voyage à New York? Vous y verriez danser un privilégié de Kateri.

La faveur, dont il se réjouit, fait penser au miracle de Cana. Changer de l'eau en vin pour des noces! . . . Certaines âmes, un peu rigides, sans trop l'exprimer, trouvent cette manifestation de la divinité, pour le moins, surprenante!

Il s'agit maintenant d'un bienfait surprenant, lui aussi. Mme E. M. R. d'Arlington, Virginie, écrivait le 19 novembre dernier:

"Quand j'ai visité la mission St-François-Xavier avec le pèlerinage de Norfolk, Virginie, l'été dernier, . . . vous nous invitiez à vous rendre compte de toute faveur accordée par le truchement de Kateri. Je suis heureuse de vous dire qu'elle m'a exaucée la première fois que je l'ai priée.

"Le cadet de mes fils étudie le ballet depuis dix années. Il a travaillé si fort, et tout ce qu'il a pu gagner à des emplois qu'il n'aimait guère, il l'a versé pour ses cours, et il a eu tant et tellement de concurrence chaque fois qu'il a essayé de se faire accepter par un corps de ballet, que lorsque j'ai reçu l'image-prière pour la béatification de Kateri, j'ai décidé de prier la vénérable pour qu'elle lui obtienne cet emploi, si telle était la volonté divine.

"Quand il est revenu de New York pour deux ou trois jours à la maison, je lui en ai parlé. Quelques semaines après, il me téléphona qu'il venait d'être accepté par la Metropolitan Opera Company de New York. Très heureuse je lui dis: 'N'oublie pas Kateri!'. Et il ne l'a pas oubliée.

"Mon Père, il n'est probablement pas question d'un miracle que l'Eglise accepterait pour la béatification de Kateri. Pour nous, c'en avait tout l'air, car après des années d'efforts pour atteindre son but, et avec la concurrence qu'il rencontrait partout, je suis sûre qu'il a eu ce rôle en réponse à mes prières. Soixante concurrents se sont présentés en même temps que lui, plusieurs avec plus de métier que lui, et il a été l'un des deux choisis! . . ."

Ça vous regarde! Faveurs petites, faveurs grandes, miracles pour soi, miracles pour eeux que vous aimez, demandez-les au Ciel par l'entremise de Kateri. Adresser toutes communications au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga, Qué.

Henri BECHARD, S.J.
vice-postulateur de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha.

L'église à Hong-Kong

D'après les statistiques que l'évêché de Hong-Kong vient de publier, les catholiques du diocèse ont passé de 146,464 (au 30 juin 1959) à 158,601 (au 30 juin 1960). Si l'on enlève de ce dernier chiffre une perte de 6,365 due aux décès et aux départs, on arrive à une augmentation de 12,137 unités, dont 10,352 sont des païens convertis Les catéchumènes sont actuellement 13,882. Dans les 156 écoles du diocèse 84,632 élèves, dont 55,874 non catholiques, font actuellement leurs études.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Vous avez survécu aux excès des Fêtes reposez-vous maintenant

par le Dr Adrien Plouffe

Enfin! les Fêtes sont du passé . . . jusqu'à la fin de l'année! En avons-nous englouti des tourtières grasses, des rôtis de porc, des dindes dodues et dorées à souhait, des ragoûts de pattes, des ragoûts de boulettes! En avons-nous engouffré des gâteaux aux fruits, des tartes aux pommes, des tartes au sucre, des desserts à la crême, des beignes et compagnie!

Oui, nous avons eu de la joie à nous attarder autour des tables bien garnies. Nous avons festoyé à nous en sentir lourds, à nous en rendre malades. L'oncle Baptistin a failli crever! Excusez l'expression vulgaire, mais c'est la seule qui convienne à ce bonhomme qui après avoir mangé une demi-tourtière, deux assiettés de ragoût et trois fois de la dinde, s'est payé le luxe d'avaler neuf desserts! Quelle alerte ensuite. Il a frôlé la mort de près! Et la tante Séraphine qui après avoir pris trois repas en un seul a mangé toute une tarte à la farlouche! Elle en était si friande! Mais, hélas, tout le monde la pensait morte. Heureusement le médecin est arrivé à temps pour la sortir de son inconscience. Et le cousin Herménégilde qui, après un diner de glouton et une indigestion carabinée, a rendu tout son repas. Et le comble, c'est qu'après cette attaque de gastrite aiguë, il s'est remis à table et a mangé toute une énorme cuisse de la seconde dinde de vingt livres! Et des desserts bien entendu!

Voilà des gens qui ont survécu à leurs excès. Ne pensons pas au malheureux qui ont succombé après leurs prouesses à table.

Mais ce qui précède ne devrait-il pas mettre la puce à l'oreille aux survivants. Oui, ceux qui ont survécu aux abus, aux réjouissances, soi-disant gastronomiques des Fêtes, ne doivent-ils pas avoir le bon esprit de se reposer un peu après tous leurs excès de la Noël, du Jour de l'An et des Rois!

Celà les regarde évidemment. Ils peuvent continuer, si ça leur chante, de se gaver tout le long de l'année, mais le simple et élémentaire gros bon sens devrait les inciter à manger maintenant **selon les règles d'une sobriété de bon aloi.**

Quand on est fatigué on se repose. Cela s'impose. Eh bien, quand on a abusé des délices de la table pendant une quinzaine de jours, il serait peut-être bon de se mettre un tantinet **au régime des repas raisonnables et moins riches!**

Le grand malheur, c'est qu'un bon nombre de Canadiens continuent de manger trop, beaucoup trop, infiniment trop après les Fêtes. Ils devraient pourtant savoir que l'homme ne peut pas manger indéfiniment comme l'animal aux larges oreilles, sans avoir à payer un jour tous ces abus! Napoléon 1er a dit, à sainte Hélène: "Tout se paye!" C'est une des paroles les plus sages qui aient été prononcées par un homme d'expérience.

Allons, un geste de sens commun et ayons assez d'esprit pour nous reposer un peu après les Fêtes.

Au cours de ces journées consacrées à la goinfrerie chaque année, des centaines de Canadiens quittent le pays pour un monde meilleur où l'on ne mange plus!

Eh bien, si vous avez eu la chance de résister à tous les abus des Fêtes, de grâce, accordez un peu de répit à votre estomac, traitez-le comme un frère. C'est la grâce que je vous souhaite, ainsi-soit-il.



Q. — On vous soumet des questions diverses et parfois epineuses et vos reponses sont toujours claires et judicieuses. Mes félicitations.

Dans votre dernier courrier, une maman se desolait du fait que ses enfants apprenaient à se mal exprimer a l'ecole. Il serait à souhaiter que tous les parents aient cette constatation à deplorer; malheureusement il n'en est pas ainsi.

Quand cette question est debattue dans nos forum, on en vient invariablement à la même solution: 'On s'exprime mal à la maison!" Les parents vont jusqu'à ridiculiser la bonne volonté de leurs enfants sur ce point, de sorte que, ce que nous nous efforçons de faire à l'école est anéanti au foyer. Voilà la principale pierre d'échoppement au perfectionnement de notre langue parlée. Néanmoins, si cette maman avait déjà occupé le poste d'institutrice, elle serait, j'en suis persuadée, plus portée à l'indulgence qu'à la critique et au blâme. Il est facile, du haut des remparts, de signaler une fausse manoeuvre, mais je me demande si, dans la mêlée, on ferait mieux.

Cette chère maman ignore peut-être tout le zèle et le dévouement que déploie le corps enseignant pour obvier à ce regrettable état de choses. Les congrès et organisations, tant du Manitoba que de la Saskatchewan, ne visent que ce but: garder notre langue, l'améliorer au prix de tous les sacrifices, lutter contre la vague d'anglicismes, de barbarismes, de prononciation défectueuse qui déferle sur notre parler.

Je répète donc, après vous, chère Louise: "Que cette bonne mère continue de parler un bon français à ses enfants et à l'exiger de leur part et ce sera celui-là qui triomphera.

DEFENDERESSE.

R. — Bravo, chère Défenderesse! Puissent les parents et les professeurs qui liront votre lettre en prendre chacun leur part! Que les premiers qui sont coupables de négligence ou de moquerie cherchent à changer leur attitude; que ceux parmi les seconds qui manquent de ce zèle et de ce dévouement dont d'autres font preuve prennent de bonnes résolutions, au début de cette nouvelle année, afin que leurs efforts deviennent de plus en plus efficaces. Je vous remercie de votre appréciation du courrier. Vos remarques m'ont vivement touchée.

• • •

Q. — Mon ami me courtise depuis trois ans et il veut absolument que nous nous mariions au printemps. Nous nous aimons et rien ne me rendrait plus heureuse s'il ne me fallait quitter la grande ville pour aller habiter au loin, très loin. Je n'arrive pas à me faire à l'idée d'habiter un de ces endroits perdus où l'on exploite des industries nouvelles. Nous aurions à notre disposition, parait-il, un très joli bungalow muni de toutes les commodités et la petite ville elle-même est censée être très attrayante étant située dans un décor magnifique. Il me semble que je m'y ennuierais à mourir. Mes amies me trouvent folle. Votre opinion. — J.C.

R. — Je serais porter à donner raison à vos amies. Vous vous ennuieriez avec votre jeune époux dans une coquette maison au milieu de paysage de rêve. Etes-vous bien certaine que vous aimez ce jeune homme? Vous me dites qu'il est bon, pieux, qu'il vous respecte et qu'en plus, il occupe une tres belle situation. Que demandez-vous de plus? Franchement, vous devez être bien jeune ou vous manquez de maturité. Qu'est devenu le courage de nos grands-mères qui sont venues avec leurs maris ouvrir l'Ouest. Réfléchissez bien, ma chère amie, avant de vous décider, car vous risqueriez de faire le malheur de deux vies, si vous n'aimez pas véritablement votre ami et que vous acceptiez de l'épouser. Si vous n'avez ni l'amour ni le courage pour quitter la grande ville vous devez rompre immédiatement avec ce jeune homme. Le vieux dicton reste toujours vrai: "Qui prend mari, prend pays."

• • •

Q. — J'ai dix-huit ans et je travaille depuis un an. Mes parents sont très sévères et ne me permettent pas d'aller avec mes amies dans les salles de danse de la ville. Je suis très malheureuse, même si je dispose de tout mon salaire, sauf une petite pension que je paie chaque semaine à ma mère. Un conseil me ferait du bien. Je ne veux tout de même pas rester vieille fille.

LECTRICE.

R. — Vos parents sont sages et non pas trop sévères. Ils ont l'expérience de la vie et savent que ce n'est pas dans de tels endroits que vous rencontrerez un mari digne de vous. Cherchez donc plutôt à vous mêler aux jeunes dans les organisations de votre paroisse ou dans des cercles d'étude. C'est le seul conseil honnête que je puisse vous donner et j'ose espérer qu'il vous sera utile.

LOUISE.

Nouveaux sacs à main et souliers

PARIS — La silhouette parisienne de cet hiver a grandement influencé le genre et l'aspect des nouveaux accessoires. Les sacs à main et les souliers, adoptant des formes arrondies et harmonieuses, sont tout à fait au diapason de la ligne fluide des robes et des manteaux.

Les plus récents sacs à main sont souples, gigantesques et affichent des rondeurs qui font contraste avec les angles accusés en vogue l'an dernier.

Les plus jolies nouvelles chaussures semblent vouloir prouver qu'il est intelligent et élégant d'être confortable. Les orteils se détendent dans des souliers à bout oval et les talons ont beaucoup raccourci, ce qui permet aux femmes de retrouver ce plaisir oublié depuis longtemps, une longue promenade faite d'une démarche souple.

Ferest, un des plus grands dessinateurs de sacs, tient à ce que ses clientes harmonisent leurs ensembles en faisant de leurs bourses le complément de leur toilette.

Ainsi, un sac un peu en forme de berceau sera le complément idéal d'une robe très droite alors que, pour la création à corsage ajusté et à jupe large, le réticule qui s'inspire du dessin d'une urne est tout indiqué.

Roger Vivier, qui dessine des souliers pour les bottiers Dior-Delman à Paris, a lancé deux nouveaux modèles de talons. Le Louis XV à effet fuseau et la grande innovation de la saison le talon du "Far West", qui rappelle celui des bottes de cowboy.



Petits pains à la tomate pour wieners

Donne 1½ douzaine de petits pains

- 1 tasse de jus de tomate
- 2 c. à table de sucre granulé
- ½ c. à thé de sel
- 1 c. à thé de sel d'oignon
- ⅛ de c. à thé de soda à pâte
- 3 c. à table de shortening
- 1 tasse d'eau tiède
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1 sachet de levure sèche active
- 4½ tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée

Amener le jus de tomate à ébullition; y incorporer les 2 cuillerées à table de sucre, le sel, le sel d'oignon, le soda à pâte et le shortening. Laisser tiédir.

Entre-temps, mesurer ½ tasse de l'eau tiède dans un grand bol; y ajouter la cuillerée à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Ajouter le mélange de tomate tiédi, la ½ tasse d'eau tiède qui reste et 2½ tasses de la farine. Battre jusqu'à ce que lisse et élastique. Ajouter suffisamment de farine pour obtenir une pâte molle (environ 2 tasses de plus). Renverser la pâte sur une planche ou une toile enfarinée et pétrir jusqu'à consistance lisse et élastique. Placer dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air (environ 1¼ heure). Abaisser la pâte avec le poing. Renverser sur une planche ou une toile légèrement enfarinées et pétrir jusqu'à ce que lisse. Diviser la pâte en 2 parts égales. Couvrir d'un linge et laisser lever 10 minutes. Façonner chaque morceau de pâte en un rouleau de 9 pouces de long et détailler chacun d'eux en 9 tranches d'un pouce. Donner à chaque rouleau la forme d'un doigt d'environ 6 pouces de long. Disposer les petits pains, en les séparant bien, sur une plaque à biscuits graissée. Graisser le dessus. Couvrir d'un linge. Laisser lever au double du volume dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air (environ 45 minutes). Cuire à four chaud (425°F) de 10 à 15 minutes.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Cheque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 41

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

ON DEMANDE COMPTABLE AGREE pour révision de comptes. **S'adresser à Charles Lanthier & fils, 99, rue Marion, Norwood.** 40-466-42P.

ON DEMANDE — Travail de ménage: bureaux ou magasins. 3 à 4 heures par jour. S'adresser à Caterin Saashy, 347, rue Carlton, Winnipeg. **Téléphone: WHitehall 3-3993.** 40-470-41P.

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille fiable pour travail léger de maison pour soirées et fins de semaine. Facilités modernes et salaire selon arrangement. **Signaler: CHapel 7-1403.** 41-498-41C.

POUR CONFECTION DE DRAPERIES, COUVRE-LITS, COUSSINS, etc., signaler: SPruce 5-4843. 41-500-41C.

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes, à domicile ou à notre atelier. Aussi sofas refaits et remodelés. Prix les plus bas en ville. **Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353.** 31-336-T.F

A BAS! LES TRACAS financiers en 1961! Réalisez de bons revenus à toutes les semaines. Vendez dans votre voisinage: Vitamines, toniques, cosmétiques, produits pour la ferme et la maison. Possibilités $50.00 à $75.00 par semaine pour personne agressive. Catalogue et détails sur demande. **Produits Familex, Dépt. 15, 1600, Delorimier, Montréal, P.Q.**

ON DEMANDE pour St-Boniface. Mécanicien d'expérience et de langue française. **Signaler: CHapel 7-4288.** 41-480-41C.

ON DEMANDE — Dame canadienne-française, qui, en retour pour sa pension, prendrait soin de 2 petites filles pendant que mère travaille. Saskatchewan. Eglise à 2 rues du logis. **S'adresser à Boite 491, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 41-491-41C.

ON DEMANDE — Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Centre de St-Boniface. Paierait comptant. Pas d'agent. **Signaler: CHapel 7-9970.** 41-493-41C.

URGENT, DESIRONS ACHETER — St-Boniface centre. Maison avec cave à grandeur: 4 ou 5 pièces. Pas d'agents. **Signaler: CHapel 7-[illegible].** 41-487-41C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Pour une ou deux demoiselles propres et respectables. Libre: 1er février. **Signaler: CHapel 7-6082.** 40-467-42C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Logis non-meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. 2e étage. Libre: 15 janvier ou 1er février. **Signaler: CEdar 3-5293.** 40-468-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre immédiatement. **S'adresser à 319, rue Cathédrale, St-Boniface.** 39-457-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre avec pension. Pour jeune homme. Garage si désiré. **Signaler: CEdar 3-1846.** 41-481-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. 1er étage. **Signaler: CEdar 3-3154.** 41-483-42C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis: 2 pièces. Complètement meublé. Possession immédiate. **Signaler: WHitehall 3-9985.** 41-484-41C.

A LOUER — St-Boniface, 193, rue Notre-Dame. Chambre avec facilités de cuisine. **Signaler: CEdar 3-2894.** 41-489-42C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces. Libre: 1er février. **Signaler: WHitewall 2-7046.** 41-492-41C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. 1 logis: 4 pièces et 1 de 5 pièces. **Signaler: CHapel 7-8168, le jour, ou WHitehall 3-2134, le soir.** 41-499-41C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Usage du téléphone. Pour 1 ou 2 jeunes hommes ou couple bien tranquille. Libre. **Signaler: CHapel 7-4919.** 40-475-T.F.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. **Signaler: CHapel 7-2446.** 42-502-T.F

La Municipalité rurale de Ste-Anne a besoin d'un opérateur de contrôle motorisé, à plein temps, et deux opérateurs de machinerie de voirie, à temps partiel. Les demandes d'emploi doivent être envoyées par écrit, avant le 11 février 1961, contenant les qualifications, l'expérience des candidats et le salaire prévu, au **Secrétaire-trésorier, Municipalité rurale de Ste-Anne, Ste-Anne, Man.**

La Municipalité rurale de Ste-Anne acceptera des demandes d'emploi comme constable municipal. En plus d'être constable, cette personne devra remplir les fonctions suivantes: recenseur, inspecteur des mauvaises herbes, sous-aide municipal, inspecteur des édifices, secrétaire-trésorier intérimaire et autres devoirs requis de temps à autre par le Conseil. Toutes ces fonctions constitueront un travail à plein temps. Entrée en fonctions: 1er mars 1961. Envoyer votre demande d'emploi par écrit avant le 11 février 1961, donnant qualifications, références, expérience et salaire prévu, au **Secrétaire-trésorier, Municipalité rurale de Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba.** On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune demande.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 1½ étage, 6 pièces. Chauffage: huile. Stuc. Grand lot: 60' x 300'. **Signaler: CHapel 7-6049.** 41-494-41C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Soubassement à grandeur. Garage. Prix: $9,500. **Signaler: CHapel 7-7453.** 40-479-42C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Garage. Chauffage: huile, eau chaude. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-3292.** 40-472-41C.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c. (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. **S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 36-422-T.F.

A VENDRE — Bicyclettes pour hommes, filles et garçons. A bas prix. **S'adresser à 251, rue Bertrand, téléphone: WHitehall 3-2766.** 40-465-42C.

A VENDRE — St-Vital. Maison moderne: 6 pièces. Garage. Chauffage: gaz. District résidentiel. **Signaler: CHapel 7-8546, après 4 heures.** 39-461-T.F.

A VENDRE — Norwood. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile, fournaise radiante sous le plancher. $6,500. Comptant requis: $1,000. **Signaler: CHapel 7-6049.** 41-495-41C.

A VENDRE — St-Vital. Bungalow: 5 pièces. Près église, école, magasin et autobus. Garage. **Signaler: CEdar 3-5236 après 5 h. Pas d'agents.** 41-488-41C.

A VENDRE — Lessiveuse électrique, 2 cuves en émail sur pieds et sécheuse automatique. Le tout: $150. **Signaler: CEdar 3-5143.** 41-490-41C.

A VENDRE — Longue robe de mariée en soie blanche avec appliqués de dentelle. Grandeur: 11-12. Portée 3 heures. Moitié prix: $40. **Signaler: CHapel 7-8716, après 6 heures.** 41-485-41C.

A VENDRE — "Larousse", XXe siècle: 6 volumes, "Larousse" médicale, agricole. "La France": 2 volumes; "La Mer"; "Les Arts ménagers français", de Flamarion. Livres inédits, belle reliure. Sujets: romans, poèmes et philosophie. **S'adresser à M. Laignel, 276, rue Goulet, St-Boniface, après 4 h. 30 p.m.** 41-482-42C.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison moderne: 6 pièces. Située près école et église à l'angle de 2 routes principales. Chauffage: huile. Eau courante. Vaisselle et mobilier complet. Garage commercial 32' x 54'. Autre bâtiment 14' x 32'. Lot: 105' x 456'. Argent comptant pour régler succession. **S'adresser à Mme Paul Joyal, Ste-Agathe, Man. Téléphone: Ste-Agathe 32.** 39-444-42C.

A VENDRE

100 milles de Winnipeg. Service de camionnage. 3 camions. Sur route pavée. Bungalow: 4 pièces. Garage, grand lot. Chiffre d'affaires annuel: $17,000. Prix total: $22,000, moitié comptant. Propriétaire accepterait animaux comme paiement initial.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. Grand lot. Garage. $10,500 seulement. A termes ou échangerait pour plus grande maison.

Norwood — Epicerie avec logement: 4 pièces attenant. Gros chiffre d'affaires. Echangerait pour duplex ou grande maison.

Lorette, Man. — Maison: 4 pièces, située sur lot de 2 acres. Poulailler pour 500 poules. Prix: $3,900, $1,500 comptant.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
Roger Lejeune,
327, rue Archibald
Téléphone le soir seulement: CEdar 3-6091
39-456-41C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près basilique. Maison de famille: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Comptant requis: $10,000. Balance à termes.

St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 4 et 3. Entrée privée. Double plomberie. Comptant requis: $5,800.

St-Boniface — 355, rue Des Meurons. Maison: 6 pièces. Doit être déménagée pour le 1er juin. Accepterait toute offre raisonnable.

St-Boniface — Près école Provencher. $13,600. Bungalow: 4 pièces. Salle de récréation. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Lot: 50'. Termes faciles.

St-Boniface — Près hôpital. $12,600. Maison de famille: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Comptant requis: $6,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. $11,400. Maison: 7 pièces. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Revenu: $60. Garage. Comptant requis: $2,500.

Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $3,000.

St-Vital — Près Loblaw. $13,500. Bungalow. Stuc. 4 pièces. 7 ans. Chauffage: gaz. Garage. Lot: 50'. A termes.

429, rue Aberdeen — Prix: $13,500. Maison en stuc: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Broché pour poêle au 2e. Double plomberie. Cave à grandeur. Chauffage stoker. Garage. A termes. Agent exclusif.

Ferme — 195 acres. Au nord du village de St-Pierre. Pourra être vendue au complet ou subdivisée en trois parties: 125, 40 et 30 acres. Vente immédiate. Appelez M. Carrière.

A louer — 526, rue de la Morénie. Logis: 5 pièces $80 par mois, garage inclus. Possession immédiate.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-3388
39-465-41C.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Film "Notre-Dame du Cap"

Le dimanche 22 janvier, à 8 h. du soir, sera présenté à la salle Guertin, 80, rue Lydia, Winnipeg, un film en couleurs sur Notre-Dame du Cap. Nous vous invitons à venir voir ce film qui est destiné à faire mieux connaître le lieu béni de pèlerinages qu'est Notre-Dame du Cap, situé près des Trois-Rivières, Qué.

L'année 1962 verra se manifester les cérémonies grandioses d'un Congrès marial international, le premier qui aura lieu au Canada.

Nous espérons une salle comble rendant ainsi hommage à notre vénérée Madone canadienne qui s'est choisi ce lieu privilégié pour répandre plus abondamment ses bénédictions sur notre continent.

Les paroisses environnantes sont aussi invitées à venir voir Notre-Dame du Cap au Sacré-Coeur le 22 janvier, à 8 h. du soir. Entrée libre.

Ce film nous a été envoyé par le R. P. Jacques Rinfret, O.M.I., directeur des pèlerinages de cet endroit, à la demande des Dames de Ste-Anne de la paroisse.

• • •

Société St-Jean-Baptiste

Un groupe représentatif de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg se réunissait dimanche dernier, le 15 janvier, lors de l'assemblée mensuelle de cette société. C'était jour d'élection et les officiers pour 1961 y furent élus: président, M. Jacques Gagnon; vice-président, M. W. St-Laurent; secrétaire, M. J. Gauthier; trésorier, M. R. Gauthier; directeurs, MM. R.-A.-L. Mercier, L. Gareau et O. Gagnon.

M. Georges Forest était des nôtres et nous fit voir les irrégularités qui ont été inscrites dans la formule officielle du prochain recensement fédéral. Selon cette formule, aucun renseignement sur les groupes ethniques du Canada serait enregistré, et l'appellation "Canadien-français" est totalement ignorée.

M. Roland Roy nous entretint de la question des écoles manitobaines et nous expliqua où en était la situation actuelle. Il nous exhorta à faire tout en notre pouvoir pour tâcher d'amener cette délicate question à un règlement juste.

Nul doute que les avertissements opportuns de nos deux conférenciers porteront fruits et que les membres de la Société se feront un devoir intéressé de suivre leurs sages directives. Merci à tous et à la prochaine assemblée.

• • •

Au Club du Sacré-Coeur

Le Club de hockey de la paroisse du Sacré-Coeur a en quatre joutes consécutives, remporté la victoire contre quatre autres clubs de hockey.

Le 4 décembre, nos joueurs gagnèrent une première partie contre le Collège de St-Boniface avec un pointage de 8 à 6. Le 11 décembre, ils jouèrent contre le Club "Indian-Metis Bosco" et remportèrent une autre victoire de 6 à 1. Le 18 décembre, ce fut contre le Collège d'Otterburne et, cette fois, la victoire fut de 6 à 3. Le 8 janvier, ils commencèrent l'année avec une autre belle victoire en gagnant la partie 8 à 4, contre les prisonniers de Headingly.

Le dimanche 22 janvier, ils se mettront en route pour aller rencontrer les joueurs de Pine Falls. Il est à espérer que le succès de l'équipe sera aussi grand. Il y aura un autobus qui partira de chez Jean Paradis, 278, rue Eugénie, Norwood. Ceux qui désirent participer devront se rendre avant 11 h. a.m.

Jusqu'à date, la liste des compteurs est comme suit: N. Brunel 8, René Brunel 8, A. Girouard 7, René Paradis 6, Arthur Lacoste 6, Claude Bouvier 5, G. Dumontier 5, Emile Lacoste 3, Gerry Roy 3, Andy Guay 2, Ulysse Fillion 2, Hervé Gamache 1, Marcel Lacoste 1, Bob Leblanc 1, Paul Bélanger 1.

Félicitations aux directeurs de cette équipe: Raymond Labelle et Jean Paradis.

Orateur invité

L'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, sera l'orateur principal à l'assemblée annuelle de Welfare Council, qui aura lieu le mardi soir 24 janvier, à 8 h. 15, à l'hôtel Marlborough.

A VENDRE

Norwood — Bon marché. Doit vendre. Propriétaire permuté, donnera possession immédiate. Bungalow stuc: 5 pièces, plus solarium chauffé. Etat parfait. Grands salon et salle à manger, 2 chambres à coucher, salle de jeu au soubassement. Garage. Magnifique lot clôturé 40', orné d'arbres fruitiers et de conifères. Quartier résidentiel tranquille, cependant près école et autobus. $13,400. Manquer cette occasion, c'est la regretter. Appelez Bill Minuk, le soir à EDison 4-6512.

ARGUE BROTHERS LTD.,
208, édifice, Avenue, Winnipeg 2
Téléphone: WHitehall 2-7291
41-486-41C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

NORWOOD — $2,500 comptant
Duplex: 5 et 3. Près Précieux-Sang. Très propre. Modernes et privées. Prix: $15,000.

ST-VITAL — 18, Vivian
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Stuc. Gaz. $2,000 comptant. Prix: $10,800.

PAROISSE DU SACRE-COEUR
Quadruplex. Logis: 6 pièces pour propriétaire, plus $200 de revenu mensuel. $10,000 comptant.

ST-BONIFACE — 207, Bertrand
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très belle localité. Gaz. Garage. Agent exclusif. $1,500 comptant.

ST-NORBERT — $2,500 comptant
2 grands lots. Près église et école. Désireux de vendre. Prix: $5,000.

ST-BONIFACE — 280, Notre-Dame
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Agent exclusif. Prix: $8,500.

ST-VITAL — 143, Impérial
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Belle localité. Grand lot. Prix: $1,500 ou bonne offre.

M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
39-463-41C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex: 4 et 4. Chauffage: huile. Taxe: $140. $4,500 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport: 10 pièces. Revenu mensuel: $155, plus logis 5 pièces pour propriétaire. $10,000 comptant, balance facile.

St-Boniface — Près Ste-Famille. Bungalow moderne: 4 pièces. Lot: 49' x 207'. $9,800. $4,000 comptant.

Parc Windsor — Propriétaire permuté. Bungalow, 3 ans: 3 chambres à coucher. Prix: $13,700. $5,000 comptant. Possession immédiate.

St-Charles — Bungalow, 4 ans: 4 pièces. Taxe: $125. Lot: 50' x 120'. $8,900. $4,000 comptant.

Lorette — Ferme: 160 acres. Maison moderne: 5 pièces, et autres bâtiments. Puits artésien. $19,000, y compris machines, animaux, etc. $7,000 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — Rue Des Meurons. Epicerie et viandes. Chiffre d'affaires mensuel: $6,500. Logis: 5 pièces pour propriétaire. $10,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. $8,500. $2,000 comptant.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
A. Vermette, représentant
CEdar 3-4869
39-448-41C.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances: feu, automobile, **s'adresser à SYLVESTRE REALTY, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050.** 40-469-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plaît, appeler **Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017.** 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, **appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500!** 26-299-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels. Prêts. **S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845.** 24-196A-T.E.

A VENDRE

Rue St-Joseph — $6,800. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Cave à grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $5,000.

Rue Dumoulin — $11,500. Maison en stuc; 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Grand lot. Comptant requis: $2,000.

Rue Horace — $13,900. Semi-duplex: 4 et 4. Chauffage: huile. Lot: 35'. Garage. Comptant requis: $2,500.

S'adresser à
A.-C. DESAULNIERS
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
41-496-41C.

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Tapis de Turquie: mur à mur et draperies. Salon de beauté attenant: 14' x 26'. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Belle localité. A termes. Possession immédiate.

St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces. Logis: 3 pièces au soubassement. Revenu mensuel: $70. Garage double.

Garage — 30 milles de la ville. Equipement complet. Centre canadien-français. Echangerait pour ferme ou propriété de ville. Bon chiffre d'affaire. Cause de vente: maladie.

S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
41-497-41C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. $14,700. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: moderne. Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149, plus 4 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $11,500. Comptant requis: $2,500.

Ste-Anne, Man. — Maison: 16' x 30'. Prix: $600.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
40-473-41C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Faits divers

Bonne assistance à l'assemblée du 12 janvier. Il y a certainement du progrès en ce sens. Tout de même quelques jeunes nouveaux initiés désirent faire la connaissance de notre député Grand Chevalier. A quand le plaisir, frère A. E. J.?

Le frère conférencier, J.-R. Doiron, nous donnait le rapport de la réception du Jour de l'An. La meilleure depuis plusieurs années au dire des nombreux assistants à cette fête. Et comme toujours la gaieté régnait, ainsi que le bon ordre. Il sait réellement bien faire les choses notre frère Doiron!

Le frère Pazdor est de nouveau papa et R. A. L. devient grand-père pour la huitième fois. Félicitations à ces fervents de la "revanche des berceaux". Nous aurons besoin de toute cette jeunesse.

Les recettes de la loterie rentrent bien. Avis à tous de faire remise de billets et argent au frère Latourelle, pas plus tard qu'à la prochaine assemblée, le 26 janvier.

Le chapitre XI

Ce fascicule très important pour le futur de nos écoles privées semble inconnu des paroissiens du Sacré-Coeur. Il est plus que temps d'y voir. Il y en a quantité dans l'imprimerie à deux pas de l'église. Heureusement que le R. P. R. Bédard, O.M.I., chapelain, était présent pour donner les directives nécessaires à ce sujet. Son thème: "Il faut absolument que chacun écrive personnellement au Ministre d'Education provincial réclamant l'aide aux écoles privées, par octrois, dont elles sont dépourvues depuis 1890". Il est temps de réclamer au nom de la justice élémentaire.

Du choc des idées jaillit la lumière, dit-on. Et choc il y eut. Le frère J.-R. Doiron, patriote renseigné et actif comme pas un différa un peu d'opinion sur les moyens à prendre. "Par ma propre expérience, disait-il, je connais assez nos gens pour savoir qu'ils aiment à crier à l'injustice, mais reculent devant l'usage de la plume. De plus, ces lettres ne seront pas lues".

Notre bon chapelain fut loin d'être convaincu, loin de là. De plus, il nous promet la visite du R. P. R. Durocher, O.M.I., pour l'assemblée du 26 janvier. Personnellement je suis à même de connaître le travail ardu, accompli par le R. P. Durocher depuis quelques années envers cette cause. Il n'y avait pas beaucoup de bruit, mais il se faisait de la besogne à ces nombreuses assemblées des délégués de toutes les paroisses du Grand-Winnipeg. La moisson est mûre et ne doit pas nous échapper.

Que penser de l'idée que ces lettres ne seront même pas acquiescées? Voici mon expérience personnelle: à ma propre lettre de revendications je recevais une réponse, me remerciant d'avoir exprimer mes opinions. La réponse ajoutait: "Il est d'une grande importance que nous (le gouvernement) recevions de ces lettres sur cette question". Est-ce assez clair? Venez nombreux, plumes vacillantes, à l'assemblée du 26 janvier. Nous aurons du papier et des idées.

BISTOURI.

Décès

M. Joseph Camiré, de 312, avenue Notre-Dame, est décédé à l'hôpital Général le lundi 16 janvier, à l'âge de 71 ans. M. Camiré demeurait à Winnipeg depuis 1928.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Albert; une fille, Mme Anne McKay, et trois petits-enfants.

Le service funèbre de M. Camiré fut chanté en l'église du Sacré-Coeur et l'inhumation se fit au cimetière Chapel Lawn.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ALBERT STEVENS, of the Village of Powerview, in the Province of Manitoba, Merchant, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 28th day of February, A.D. 1961.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 13th day of January, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executrix.